



**HAL**  
open science

# L'inclusion en classe ordinaire d'élèves diagnostiqués autistes : perceptions et relation enseignant-élève

Pauline Deudon

► **To cite this version:**

Pauline Deudon. L'inclusion en classe ordinaire d'élèves diagnostiqués autistes : perceptions et relation enseignant-élève. Education. 2021. dumas-03355361

**HAL Id: dumas-03355361**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03355361>**

Submitted on 27 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# MASTER 2 MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la  
Formation

Mention **Premier degré**

*Année universitaire 2020 - 2021*

**Mémoire de fin d'études**

**UE3 -UE5**

**Semestre 4 Session 1**

**L'inclusion en classe ordinaire d'élèves diagnostiqués autistes:  
perceptions et relation enseignant-élève**

Prénom et Nom de l'étudiant : **Pauline Deudon**

Site de formation : **Valenciennes**

Section : **Groupe 2**

Directrice de mémoire: **Mme Thorel-Hallez Sabine**

Séminaire suivi: **Sciences de l'éducation**



*« Tout le monde est un génie. Mais si on juge un poisson par son habilité à grimper dans un arbre, il passera sa vie entière à croire qu'il est stupide »*  
*Albert Einstein, physicien Théoricien allemand*

*« L'autisme est un soleil inversé: ses rayons sont dirigés vers l'intérieur »*  
*Christian Bobin, La lumière du monde (2011), écrivain et poète français*

## Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu Madame Thorel-Hallez Sabine, ma directrice de mémoire pour m'avoir encouragée à réaliser cette étude à la fois complexe et sensible mais également pour m'avoir écoutée, conseillée et s'être rendue disponible pour guider ma réflexion et ainsi mener à terme cet écrit.

Je remercie tout particulièrement ma conseillère pédagogique pour m'avoir accompagnée tout au long de cette année et m'avoir épaulée dans la recherche d'écoles accueillant des élèves diagnostiqués autistes.

Mes remerciements s'adressent également aux parents qui ont accepté la participation de leur enfant à mon étude mais aussi aux professionnels de l'éducation nationale. Merci à Madame l'inspectrice de la circonscription au sein de laquelle j'ai effectué mon année de professeur des écoles stagiaire, de m'avoir donné son autorisation pour pouvoir prendre contact avec les écoles accueillant des élèves diagnostiqués autistes; merci aux professeurs des écoles et aux accompagnants des élèves en situation de handicap pour m'avoir accordé leur temps lors des entretiens et des questionnaires. Je remercie notamment le professeur des écoles qui m'a accueillie quelques jours au sein de sa classe dans le but de peaufiner mon étude.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis pour leur soutien apporté durant ces deux années de réflexion et de rédaction, loin d'être évidentes en raison des conditions sanitaires mais également durant ces années d'études supérieures. Plus encore, je les remercie d'avoir cru en moi et de m'avoir soutenue dans mon changement d'orientation professionnelle. Pour terminer, je remercie ma maman pour ses précieux conseils apportés lors de la relecture de ce mémoire.

# Sommaire

<b>I. Introduction</b>	<b>7</b>
<b>II. Revue de littérature</b>	<b>9</b>
1. Les troubles du comportement - Les troubles du spectre autistique	9
2. Handicap et normalisation	10
3. L'inclusion des élèves autistes en classe ordinaire	12
4. Connaissances et sentiments exprimés par les professeurs des écoles	14
5. Attitudes et gestes professionnels des professeurs des écoles	15
<b>III. Cadre méthodologique</b>	<b>18</b>
1. Terrain d'enquête	18
a. Objet de la recherche	18
b. Problématique spécifiée	18
c. Hypothèses vérifiables au cours de la recherche	18
2. Méthode	19
a. Participants	19
b. Procédure	20
c. Recueil des données	21
<b>IV. Résultats</b>	<b>23</b>
1. Présentation des enfants autistes scolarisés en classe ordinaire	23
a. Cas de l'élève 1	23
b. Cas de l'élève 2	25
c. Cas de l'élève 3	27
d. Cas de l'élève 4	28
e. Cas de l'élève 5	30

2. Synthèse des questionnaires destinés aux professionnels de l'éducation	32
<b>V. Analyse des résultats et discussion au regard de la pratique de classe</b>	<b>35</b>
<b>VI. Evolution et développement professionnels</b>	<b>46</b>
<b>VII. Conclusion</b>	<b>48</b>
<b>VIII. Bibliographie</b>	<b>51</b>
<b>IX. Annexes</b>	<b>53</b>
1. Consentement des responsables légaux pour la participation à l'étude	53
2. Consentement du professeur des écoles pour la participation à l'étude	54
3. Consentement de l'accompagnant aux personnes en situation de handicap pour la participation à l'étude	55
4. Entretien semi directif destiné aux parents d'enfants autistes scolarisés en classe ordinaire	56
5. Entretien semi directif destiné aux professeurs des écoles accueillant des élèves autistes au sein de leur classe	59
6. Entretien semi directif destiné aux AESH (Accompagnant aux élèves en situation de handicap) accompagnant les élèves autistes	62
7. Questionnaire destiné aux professeurs des écoles et aux AESH (Accompagnant aux élèves en situation de handicap) accompagnant les élèves autistes	65
8. Grille d'observables	70
9. Recueil de données au sujet de l'élève 1 : entretien semi-directif réalisé avec la maman	71
10. Recueil de données au sujet de l'élève 2	80
a. Entretien semi-directif réalisé avec la maman	80
b. Entretien semi-directif réalisé avec l'enseignante	87
c. Questionnaire rempli par l'enseignante	94
d. Entretien semi-directif réalisé avec l'AESH	99

e. Questionnaire rempli par l'AESH	105
11. Recueils de données au sujet des élèves 3 et 4	110
a. Entretien semi-directif réalisé avec la maman de l'élève 3	110
b. Entretien semi-directif réalisé avec la maman de l'élève 4	117
c. Entretien semi-directif réalisé avec l'enseignante	124
d. Questionnaire rempli par l'enseignante	139
e. Entretien semi-directif réalisé avec l'AESH	145
f. Questionnaire rempli par l'AESH	151
g. Grille d'observables - Classe des élèves 3 et 4	157
12. Recueil de données au sujet de l'élève 5	159
a. Entretien semi-directif réalisé avec l'enseignante	159
b. Questionnaire rempli par l'enseignante	169
c. Entretien semi-directif réalisé avec l'AESH de la classe ULIS TED	174

## **I. Introduction**

Selon les propos de Jean Marc Gaspard Itard rapportés par le géographe Allan Popelard (2013), tous les élèves sont éducatibles. À cela s'ajoute que la scolarisation en classe ordinaire des élèves porteurs d'un trouble envahissant du développement est un droit depuis la loi dite « de l'égalité des chances » du 11 février 2005. Cette dernière souligne l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cependant, au cours de mes différents stages, j'ai pu observer des enfants présentant un trouble du comportement mais également des enseignants souvent démunis face à ces élèves et adoptant des attitudes allant à l'encontre des objectifs indiqués précédemment, à savoir la mise à l'écart de ces derniers ou encore l'ignorance. De plus, ayant pu constater que la présence de ces élèves en classe ordinaire augmentait, cela a soulevé un premier questionnement : Peut-on dire qu'il s'agit d'individus en situation de handicap ou tout simplement d'individus ne répondant pas aux normes de la société ?

Mes premières lectures m'ont alors amenée à répondre à des questions, qui finalement, semblent fondamentales pour pouvoir traiter correctement le sujet. Tout d'abord, qu'entend-on derrière la notion de trouble du comportement et plus particulièrement derrière celle du trouble du spectre autistique ? Y-a-t-il une seule forme d'autisme ? Le trouble du comportement correspond-t-il à un individu en situation de handicap ? De la même manière, comment peut-on définir la situation de handicap ? À cela s'ajoute la notion d'inclusion, y-a-t-il véritablement une différence avec la notion d'intégration ?

De plus, j'ai pu constater de manière générale que l'enseignant percevait l'enfant au travers de son trouble du comportement et non au travers de ses capacités. Cela a suscité de ce fait bien d'autres interrogations : les élèves n'apprendraient-ils pas mieux s'ils étaient considérés comme des élèves ordinaires c'est-à-dire au même titre que les autres élèves de la classe ? De même, l'enseignant ne pourrait-il pas mettre en place une différenciation c'est-à-dire adapter ses apprentissages de manière à favoriser l'inclusion de l'élève autiste comme tout autre élève présentant des difficultés quelconques ? Quant aux autres élèves de

la classe, perçoivent-ils l'élève comme différent de par son diagnostic ou du fait de ses comportements inappropriés ?

Cette revue de littérature aura pour but de définir les concepts clés du sujet à savoir « troubles du spectre autistique », « normalisation », « inclusion », « gestes professionnels » et discuter autour des diverses questions en comparant les points de vue de différents chercheurs. Ce travail, associé à ma recherche, sera l'occasion de remettre en cause ou non mon projet professionnel à savoir l'acquisition d'une spécialisation pour travailler uniquement auprès d'enfants présentant un trouble du comportement. En effet, le métier de professeur des écoles ne se veut-il pas lui-même à être spécialisé ? De plus, la socialisation avec les élèves ordinaires de la classe n'est-elle pas fondamentale dans le développement de l'élève présentant un trouble autistique ? Finalement, l'école ordinaire est-elle possible pour tous les élèves ? Dans quel cas doit-on avoir recours aux classes spécialisées ?

Enfin, mes connaissances acquises au cours de mes années de médecine en ce qui concerne le corps humain et plus particulièrement le fonctionnement du système cérébral me semblent utiles pour comprendre l'enfant autiste dans sa globalité.

## **II. Revue de littérature**

### **1. Les troubles du comportement - Les troubles du spectre autistique**

Si certains handicaps ont fait l'objet de nombreuses études, d'autres sont encore méconnus du public en particulier les troubles relevant du comportement et plus particulièrement du trouble autistique. En effet, l'autisme a été intégré par les classifications internationales des troubles mentaux à savoir la classification internationale des maladies « 10 ème révision » (CIM-10) et le manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux « 5ème révision » (DSM-IV-TR) dans la catégorie des « Troubles Envahissants du Développement » (TED). Cette dernière comprend également les troubles apparents à l'autisme que sont l'autisme infantile ou autisme « typique », l'autisme atypique, le syndrome de Rett, le trouble désintégratif de l'enfance, l'hyperactivité associée à un retard mental et à des mouvements stéréotypés ou encore le syndrome d'Asperger. Cappe E, Smock N et Boujut E (2014) soulignent donc que l'autisme présente de nombreuses formes avec pour chacune des caractéristiques variables en sévérité. D'ailleurs, l'appellation « Trouble du spectre autistique » est utilisée depuis la publication du DSM-5 en mai 2013.

En s'appuyant sur les résultats de l'association américaine de psychiatrie, Marie-Hélène Laurin (2003) s'accorde avec la majorité des auteurs des différentes études en distinguant trois critères diagnostiques pour l'autisme à savoir une difficulté de la communication, de faibles interactions sociales ainsi que des comportements généralement restreints et répétitifs. Pour mieux comprendre ce dernier point, Gaudreau Nancy (2011) distingue les difficultés comportementales des troubles du comportement. Pour cela, elle indique que les difficultés comportementales sont des manifestations réactionnelles liées à un contexte donné et qui se traduisent parfois par des comportements de désobéissance répétée. Quant aux troubles du comportement, il s'agit de problèmes d'adaptation plus sérieux retrouvés dans plusieurs milieux de vie de l'élève et qui se traduisent par des comportements inadaptés tant sur le plan intériorisé que sur le plan extériorisé.

Si ces trois derniers critères mentionnés semblent caractériser l'enfant autiste, Hélène Bekmezian (2010) décrit quant à elle la singularité de l'autiste Asperger. Selon elle, c'est

un sujet qui dit tout ce qu'il pense, qui n'a pas de sens social, qui prend chaque mot au premier degré et enfin qui ne supporte ni qu'on le touche, ni le bruit. Cependant, M.Rivard et J.Forget (2006) complètent ses propos en disant qu'un élève porteur du syndrome Asperger dispose d'une intelligence normale qui lui permet de suivre un cursus scolaire normal accompagné d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS). Cela est appuyé par Cappe E, Smock N et Boujut E (2014) qui mettent en avant les aptitudes dont disposent les élèves autistes. En effet, selon l'enquête Baghdadli menée auprès d'enseignants, ces auteurs rapportent que les principales compétences identifiées sont la mémoire visuelle à hauteur de 68 %, la capacité d'apprentissage par imitation à hauteur de 57%, la mémoire auditive à hauteur de 29% ou encore la maîtrise de l'outil informatique à hauteur de 20%. Cela montre que les élèves autistes ont comme tous les autres élèves des aptitudes et des compétences et qu'il ne faut pas généraliser les comportements inadéquats que peuvent avoir certains de ces élèves.

Au vu de la multitude des formes d'autisme et de la mise en avant des compétences dont possèdent ses enfants, se pose alors la question de la norme et de l'importance de définir le handicap.

## **2. Handicap et normalisation**

Si l'infirmité, l'anomalie mentale ou corporelle, comme écarts à une norme d'intégrité biologique, ont de tout temps interrogé et inquiété les différentes sociétés, la notion de handicap est récente. Selon Myriam Winance (2004), elle désigne un écart à une norme d'intégration. Eric Plaisance complète sa définition en soulignant que le handicap est la résultante de barrières sociales et de conditions environnementales qui mettent les personnes en situation d'infériorité. Cette vision se retrouve au travers de la loi dite « d'orientation » de 1975. En effet, alors que cette première loi en faveur des personnes handicapées inscrit l'obligation éducative à l'égard des élèves porteurs de handicap et donne la priorité à la scolarisation en milieu ordinaire, Eric Plaisance (2009), comme Myriam Winance indiquent que les élèves reçoivent encore majoritairement une éducation dans des lieux spécialisés et donc séparés. Cette mise à l'écart s'appuie sur la représentation radicale entre le normal et l'anormal. Pour Myriam Winance (2004), la

normalité est d'être socialement intégré ou intégrable, c'est à dire pouvoir être et faire « comme tout le monde ». Lorsque que la personne ne peut pas être intégrée, c'est qu'elle est porteuse d'une déficience. La loi du 11 février 2005 vise à préciser ce que l'on peut entendre par le terme de déficience en indiquant qu'il constitue un handicap, au sens de la présente loi, « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable et définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » (article 2.L.114). Les handicaps mentaux, les handicaps physiques et les polyhandicaps sont les trois grandes catégories de handicap.

Cependant, Myriam Winance met en évidence que cette déficience perçue comme une qualité discréditante par rapport à la norme sociale peut ne pas toujours être visible et cela entraîne des comportements différents chez les personnes en situation de handicap. En effet, lorsqu'elle est visible, ils doivent gérer l'impression qu'ils donnent d'eux-mêmes alors que lorsqu'elle est invisible, ils doivent contrôler l'information sociale pour ne pas être discrédité. Il y a donc une certaine ambivalence puisque la personne en situation de handicap est partagée entre le fait d'accepter sa différence et donc accepter qu'elle n'est pas normale ou s'accepter comme normale et donc d'une certaine manière cacher et nier sa différence.

De plus, certains chercheurs dont Jean Marie Gilling, ancien inspecteur de l'Education nationale spécialisé, évoque le danger d'une application du droit commun prôné par la loi de février 2005 qui aboutirait à nier la différence de l'élève handicapé et à lui faire perdre le droit à un savoir particulier. C'est pourquoi, en différenciant les différents types de handicaps et les déficiences associées, la loi du 11 février 2005 permet d'évaluer les besoins spécifiques à chaque handicap dans le but de permettre aux personnes de retrouver une situation considérée comme « normale ».

Enfin, en précisant que la normalité consiste en des pratiques telles qu'aller à l'école, Myriam Winance (2004) nous amène à nous interroger sur la place des élèves autistes dans le système éducatif.

### **3. L'inclusion des élèves autistes en classe ordinaire**

Si C.Clement (2015) emploie le terme d'« inclusion » dans son étude, il n'apparaît pas dans celle de M.Rivard et de J.Forget (2006) qui envisagent quant à eux un processus d'« intégration » concernant la scolarisation de l'élève autiste en classe ordinaire. Au-delà de la difficulté de délimiter les concepts d'« intégration » et d'« inclusion », il s'agit de distinguer leurs répercussions en classe. Eric Plaisance (2010) définit ces termes en soulignant que l'intégration consiste uniquement à la mise en place de mesures techniques et administratives permettant aux élèves porteurs de handicap de fréquenter l'école ordinaire alors que l'inclusion suppose que les élèves porteurs de handicap fréquentent l'école de proximité dans laquelle un changement radical de la culture et de l'organisation doit s'effectuer. En effet, dans ce cas, ce sont les structures et les pratiques qui s'accommodent aux élèves.

Face à la difficulté des auteurs à distinguer ces deux notions, la loi du 11 février 2005 semble, quant à elle, être au clair avec sa politique d'inclusion puisqu'elle engage tous les professeurs des écoles dans le parcours de formation des élèves présentant un trouble du spectre autistique. À ce sujet, Christine Philip (2012) insiste sur le fait que l'autisme n'est pas une « maladie mentale évolutive » mais un handicap et affirme la nécessité d'une prise en charge éducative, pédagogique, thérapeutique et sociale. Même si d'autres écrivains comme Hugo Horiot (2018), militant pour la dignité des personnes autistes, affirme que l'autisme n'est pas un handicap, les propos de Christine Philipp sont appuyés par E.Cappe, N.Smock et E.Boujut (2014) qui indiquent que l'école peut constituer une réponse appropriée si l'on souhaite développer des compétences cognitives, sociales et langagières chez ces élèves. En effet, ces mêmes auteurs indiquent clairement que les difficultés rencontrées chez les enseignants en lien avec les caractéristiques de l'enfant sont contournables à condition d'agir le plus tôt possible. M.Rivard et J.Forget (2006) précisent tout de même que les caractéristiques de l'enfant porteur d'un trouble autistique sont à prendre en considération si l'on veut éviter son exclusion de la classe ordinaire, mettre en oeuvre des interventions appropriées et lui apporter les bénéfices de la socialisation et de l'apprentissage par observation des autres élèves de la classe. En effet, à cet âge, les élèves

de la classe seront plus perturbés par des comportements inappropriés de l'élève en situation de handicap que par le fait qu'il soit diagnostiqué autiste. C'est la raison pour laquelle Eric Plaisance souligne que placer les élèves ordinaires et les élèves autistes dans un même lieu ne signifie pas nécessairement la fin des mesures d'exclusion à l'égard de ces personnes.

Il semble donc important de souligner que l'inclusion en classe ordinaire d'un enfant porteur d'un trouble du spectre autistique reste complexe non seulement du fait qu'elle se doit d'être individualisée en raison des caractéristiques particulières et propres à chaque élève porteur de ce handicap mais aussi à cause de la pluralité des personnes intervenant dans ce processus d'intégration, que ce soit les professeurs des écoles, les enseignants spécialisés, les parents ou encore les auxiliaires de vie scolaire et les pairs. C'est pourquoi, E.Cappe, N.Smock et E.Boujut (2014) notent que 80% des enfants autistes n'ont pas encore accès à l'école en milieu ordinaire.

De même, la journaliste Hélène Bekmezian (2010) indique que la majorité des parents des enfants présentant un trouble autistique souligne l'insuffisance voire l'inexistence des structures spécialisées pouvant accueillir les enfants touchés par une forme d'autisme plus sévère. De plus, datant de 2010, cette publication révèle que la scolarisation de ces enfants soulève un problème complexe qui n'est pas récent. En effet, en contradiction avec le principe d'inclusion, C.Clement (2015) indique que tous les enfants autistes ne disposent pas du droit à l'éducation, que cette dernière soit proposée en classe ordinaire ou en établissement spécialisé du fait de la sévérité du trouble, associé à une déficience intellectuelle. Selon le même point de vue que M.Rivart et J.Forget (2006), elle estime que la scolarisation de ces élèves doit être individualisée mais elle envisage cette dernière lorsque la mise en oeuvre d'un plan personnalisé de scolarisation définissant des actions à caractère pédagogique, éducatif mais également à caractère psychologique, médical et paramédical est réalisable. C.Clement (2015) semble définir une limite de scolarisation en prenant en compte les troubles médicaux, l'hypo et l'hyper sensibilité sensorielle ainsi que les problèmes psychologiques, caractéristiques de l'enfant non abordées dans l'étude de M.Rivart et J. Forget (2006).

Si les enseignants disposent de peu de connaissances sur ces trois derniers aspects cités et considèrent qu'ils ont peu de retentissement en classe, ces aspects semblent pourtant légitimer la présence de l'enfant en classe et son droit à être scolarisé. De plus, ces enseignants entrant en première ligne de compte dans l'inclusion des élèves autistes, il pourrait être intéressant de se questionner sur les connaissances qu'ils ont de ces élèves ainsi que sur leur prise en charge. Il s'agirait donc désormais de se concentrer sur la situation de classe.

#### **4. Connaissances et sentiments exprimés par les professeurs des écoles**

En s'intéressant au deuxième pilier du triangle didactique (constitué par les enseignants, les élèves et les savoirs) représenté par les enseignants et plus particulièrement aux connaissances qu'ils ont de ces élèves à besoins éducatifs particuliers ainsi que leur expérience professionnelle quant à la présence de ces élèves dans leur classe ordinaire, Céline Clément (2015) vient enrichir l'étude de Mélina Rivard et Jacques Forget (2006) qui s'appuient quant à eux uniquement sur les caractéristiques des enfants autistes. Le fait que les enseignants rapportent des besoins importants de formation, qu'ils aient accueilli ou non un enfant avec un trouble du spectre autistique dans leur classe, appuie les propos d'Hélène Bekmezian (2010) qui indique que la majorité des parents des enfants présentant un trouble autistique soulignent le manque de formation des professeurs.

De plus, les formations jugées utiles par les enseignants sont celles articulées avec les répercussions en classe. Pourtant, la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du ministre de l'Éducation nationale a publié en 2009 un guide destiné aux enseignants accueillant dans leur classe un élève présentant un trouble du spectre autistique dans le but de mettre les compétences professionnelles de l'enseignant au service des besoins de ces élèves. De même, malgré le fait que l'étude de Céline Clément (2015) ainsi que celle de Mélina Rivard et Jacques Forget (2006) placent la communication comme la difficulté majeure rencontrée en classe par les enfants autistes, les enseignants n'ayant jamais accueilli ce type d'élèves semblent sous-estimer les retentissements en classe et donc leur besoin de formation sur ce thème. C'est pourquoi, Céline Clément souhaiterait une formation des enseignants basée sur l'analyse de pratiques réelles à l'image des classes

d'application développées en Belgique. Dans le même temps, il serait intéressant d'observer les méthodes d'enseignement utilisées en classe qui sont aussi des obstacles pertinents puisqu'inhérents à l'environnement dans lequel évolue l'enfant.

À ce manque de formation, les professeurs des écoles mentionnent également un manque de soutien. E.Cappe, N.Smock et E.Boujut (2014) soulignent que 50% des enseignants estiment souffrir d'isolement. Pourtant, la circulaire n°2005-1587 du 19 décembre 2005 a établi un projet personnalisé de scolarisation précisant les compensations à mettre en place pour réduire les difficultés liées au handicap c'est-à-dire les adaptations et les aménagements. On note notamment l'accompagnement de l'élève par un accompagnant aux élèves en situation de handicap (AESH), comme précisé précédemment. Cependant, ces mêmes auteurs estiment que de nombreux enseignants déplorent le fait que les rôles de l'AESH sont mal définis, que ces derniers n'ont pas de formation et ont généralement un emploi du temps peu fonctionnel pour le suivi de l'élève. De plus, les aménagements précisent également la présence éventuelle d'éducateurs dont le rôle est également contesté par les enseignants qui considèrent que ce dernier gêne l'interaction de l'élève autiste avec les autres élèves de la classe d'inclusion.

L'ensemble des contestations présentées ci-dessus amènent à se demander si les professeurs des écoles ne rejetteraient pas la difficulté de prise en charge de ces enfants autistes sur le système éducatif global plutôt que de se remettre en question sur leur propre posture au sein de la classe.

##### **5. Attitudes et gestes professionnels des professeurs des écoles**

M.Rivard et J.Forget (2006) soulignent que des études réalisées en 1995 et en 2003 respectivement par Pianta et Robertson ont montré que l'attitude de l'enseignant avait un rôle important dans le succès de l'inclusion des élèves présentant un trouble autistique. A ce sujet, D.Bucheton et Y.Soule (2009) montrent que diverses configurations de gestes peuvent générer différentes dynamiques cognitives relationnelles dans la classe. Pour favoriser ces dernières de manière positive, il existe cinq préoccupations majeures dans l'activité de l'enseignant à savoir le pilotage et l'organisation de la leçon, le maintien d'un espace de travail et de collaboration langagière et cognitive, le tissage du sens de ce qui se

passé et le tissage du travail en cours. Enfin, tout cela doit avoir pour cible un apprentissage de quelque nature qu'il soit.

De plus, E.Cappe, N.Smock et E.Boujut (2014) indiquent que plus le sentiment d'auto-efficacité de l'enseignant est important plus il est à même d'offrir un soutien émotionnel à ses élèves et de perfectionner des stratégies d'apprentissage efficaces chez les élèves. L'enseignant demandera également plus facilement des conseils à ses collègues et sollicitera davantage les parents. En effet, l'autisme se présentant sous de multiples formes, comme expliqué précédemment, les parents semblent être les mieux placés pour caractériser les comportements de leur enfant. Ainsi, un faible sentiment d'auto-efficacité expliquerait en partie le manque d'aide souligné par les professeurs et notamment l'absence d'implication des parents pourtant désignée comme facteur essentiel de réussite scolaire par la circulaire n°2010-106 du 15 juillet 2010. Marie- Hélène Laurin (2003) semble également être en accord avec ces propos puisque sa préconisation quant à la mise en place d'un tutorat par les pairs ainsi que de l'utilisation de scénarios sociaux destinés à favoriser les interactions sociales entre les élèves présentant un trouble du spectre autistique et les élèves ordinaires supposent l'intervention au préalable de l'enseignant et donc sa connaissance sur l'enfant autiste qui est facilitée dans le cas d'une co-éducation menée avec les parents. En effet, pour que les élèves de la classe interagissent adéquatement avec les élèves autistes et ainsi mènent à bien ces dispositifs, il faut selon elle les amener à mieux comprendre les enfants autistes. Toutefois, l'étude qu'elle a menée ne permet pas d'affirmer que ces deux dispositifs augmentent l'interaction entre les élèves ordinaires et l'élève autiste mais plutôt que les comportements diffèrent selon les enfants autistes privilégiant ainsi la mise en place d'interventions pédagogiques individualisées.

C'est pourquoi, même si de nombreux auteurs s'interrogent sur le renforcement voire même la particularité des gestes professionnels permettant de passer du phénomène d'intégration à une véritable inclusion des élèves autistes, E.Cappe, N.Smock et E.Boujut (2014) insistent sur le fait qu'il ne faut pas considérer les élèves autistes comme un ensemble homogène mais que le professeur doit s'intéresser aux aptitudes et aux attitudes de l'enfant comme il le ferait pour les autres élèves de la classe. D'ailleurs, le référentiel de

compétences des enseignants fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013 indique que l'enseignant doit prendre en compte la diversité des élèves dans la construction, la mise en oeuvre et l'animation des situations d'enseignement et d'apprentissage. La différenciation mise en place par l'enseignant, qu'elle soit au niveau des contenus, des processus, des structures ou encore des productions, devra permettre à l'élève autiste d'accéder aux apprentissages comme tout autre élève en difficulté. Malgré tout, il semblerait judicieux selon ces mêmes auteurs que les enseignants prennent appui sur les stratégies adoptées par les enseignants spécialisés à savoir la mise en place d'un emploi du temps individualisé, le fractionnement des activités ainsi que l'utilisation de supports visuels. C'est pourquoi, Eric Plaisance (2010) indique que la désignation d' « enfant handicapé » est de plus en plus supplantée par l'expression « besoin éducatif spécial (ou particulier) ». Il insiste également sur le fait qu'il n'y a pas de « nature » du handicap, mais qu'il s'agit d'un ensemble complexe de relations et d'interrelations où interviennent, tout à la fois, des troubles «objectivables», des représentations et des manières de désigner.

### **III. Cadre méthodologique**

#### **1. Terrain d'enquête**

##### **a. Objet de la recherche**

Ma recherche vise à étudier les représentations des professeurs des écoles à l'égard du handicap et plus spécifiquement de l'autisme puisqu'elles semblent impacter les relations qu'ils ont avec les élèves présentant un trouble du spectre autistique. Précisément, la recherche vise à montrer l'impact des représentations de l'enseignant sur ses relations avec l'élève autiste au sein de la classe d'inclusion.

##### **b. Problématique spécifiée**

Ma recherche est articulée autour de la problématique suivante : « En quoi les représentations des professeurs des écoles sur le handicap conditionnent leurs relations avec des élèves atteints d'un trouble du spectre autistique au sein de la classe d'inclusion ? » Le but de cette recherche vise à changer le regard des enseignants ou tout au moins les sensibiliser au sujet dans le but de passer d'une logique d'intégration à une véritable volonté d'inclusion qui considère l'élève comme un autre avec des besoins spécifiques.

##### **c. Hypothèses vérifiables au cours de la recherche**

Les hypothèses renvoient au fait que le professeur des écoles rentre en première ligne de compte dans l'inclusion de l'élève porteur d'un trouble autistique. L'élève autiste serait en effet sensible aux attitudes, aux gestes et simplement à l'attention que lui porte le professeur des écoles. De plus, des représentations positives et bienveillantes à l'égard de ces enfants de la part des professeurs entraîneraient des relations de bonne qualité à l'inverse des représentations négatives des professeurs qui diminueraient les interactions avec l'élève autiste, renforceraient son isolement ou encore impacteraient les relations des autres élèves avec l'enfant autiste. Une autre hypothèse repose sur l'idée que face à un professeur donnant la totalité de la prise de charge de l'élève autiste à l'accompagnant des élèves en situations de handicap, l'élève autiste pourrait solliciter davantage le professeur des écoles.

## **2. Méthode**

### **a. Participants**

Les cinq élèves participant à l'étude ont été diagnostiqués autistes par des professionnels de santé. Ils sont tous scolarisés à temps complet dans une classe ordinaire si l'on ne prend pas en compte les quelques heures dédiées à des suivis extérieurs. L'un des élèves est en maternelle, les autres sont en élémentaire. On parle donc d'inclusion scolaire comme l'indique le premier article du code de l'éducation de la loi du 8 juillet 2013. Tous les enfants bénéficient de la présence d'un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) sur un temps scolaire différent selon les uns et les autres. Le recrutement des différents élèves a nécessité plusieurs étapes. Il a tout d'abord fallu demander l'autorisation à l'inspectrice de la circonscription dans laquelle j'effectue mon année de professeur des écoles stagiaire pour pouvoir me rapprocher des écoles accueillant des enfants présentant un trouble envahissant du développement. Le deuxième temps consistait en la prise de contact avec l'école dans laquelle l'enfant est scolarisé et en la demande auprès du professeur des écoles de sa collaboration concernant l'obtention d'informations relevant des pratiques pédagogiques menées dans sa classe ainsi que sa relation avec l'enfant autiste. C'est alors l'enseignant qui a pris contact dans un troisième temps avec l'AESH et les parents de l'enfant concerné de manière à obtenir leur accord quant à leur collaboration à l'étude.

Des consentements écrits ont été obtenus de la part de l'enseignante de la classe dans laquelle se trouve l'élève, de l'accompagnant des personnes en situation de handicap ainsi que des parents. Concernant l'élève 1, je n'ai pas reçu l'autorisation de l'inspecteur de la circonscription dans laquelle se localisait l'école pour interroger l'enseignante et l'AESH. Néanmoins, ayant intégré l'étude suite à l'accord de la maman par le biais de mes relations, l'élève 1 n'a pas été exclu de celle-ci dans la mesure où le témoignage des responsables légaux semble pouvoir argumenter la problématique de la communication et de la coopération entre l'enseignant et les responsables légaux, primordiales pour réussir la scolarisation si l'on suit les réflexions menées au cours de la revue de la littérature. De même, les responsables légaux de l'élève 5 ont refusé de réaliser l'entretien semi-directif; néanmoins ce dernier n'a pas non plus été exclu de l'étude puisque les témoignages de

l'enseignante et de l'AESH semblent pouvoir l'enrichir si l'on s'intéresse à la vie quotidienne de la classe. A noter que pour ce dernier élève, étant encadré que très ponctuellement par une AESH (à raison de trois heures par semaine), j'ai fait le choix de réaliser l'entretien avec l'AESH de la classe ULIS TED qui connaît davantage l'élève et son parcours de scolarisation.

### **b. Procédure**

L'étude est de type descriptive et corrélationnelle puisque qu'elle recherche la manière dont la représentation du handicap par l'enseignant influence la relation qu'il entretient avec l'élève. Elle se veut à la fois d'être herméneutique puisqu'elle vise à comprendre et à donner du sens aux relations qui existent entre l'élève et l'enseignant mais aussi pragmatique dans la mesure où elle peut donner des clés aux enseignants pour s'adapter au mieux face aux situations rencontrées en lien avec les résultats obtenus.

Pour mener à bien mon étude, j'ai choisi d'utiliser trois méthodes de recherche dites qualitatives à savoir l'entretien semi-directif, le questionnaire et les observations. Concernant les entretiens semi-directifs, je les ai enregistrés de sorte à ne manquer aucune information et à être au plus proche des propos des personnes interrogées lors des retranscriptions. De même, j'ai regroupé mes questions autour de grandes thématiques que je souhaitais aborder avec les différentes personnes concernées et par le biais desquelles il m'était plus facile par la suite d'exposer les résultats et ainsi appuyer ma discussion. Pour autant, la plupart des questions restaient très ouvertes pour permettre aux personnes interviewées de s'exprimer librement voire même de parler d'un aspect non mentionné. C'est la raison pour laquelle lors des retranscriptions, j'ai débuté en quelque sorte mon analyse en ne retranscrivant uniquement les éléments essentiels pour ma recherche et en catégorisant les propos des personnes selon les thématiques mentionnées précédemment s'il arrivait par exemple que certaines questions les aient invitées à en dire davantage sur des sujets faisant l'objet de questions ultérieures. Si l'on s'intéresse désormais au questionnaire, je me suis appuyée sur un outil réalisé par des professionnels de SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) du Nord Pas de Calais avec l'appui du centre ressources autismes. J'ai sélectionné les items qui devaient retenir mon attention en lien avec l'objet de mon étude dans le but d'obtenir des résultats facilement exploitables et

pouvant faire l'objet d'une comparaison des points de vue entre les différents membres intervenant auprès des élèves ayant intégré mon étude (l'enseignante, l'AESH et moi-même par le biais d'observations). Pour terminer, j'ai peaufiné mon étude en réalisant des observations dans une situation dite naturelle c'est à dire en observant les comportements de l'élève, de l'enseignant ainsi que leurs interactions de manière spontanée. Cette observation était donc non participante et focalisée sur les élèves 3 et 4 puisque scolarisés dans la même classe. Mon objectif a été d'être la plus discrète possible afin de ne pas perturber le déroulement habituel de la classe.

### **c. Recueil des données**

L'étude a été menée en plusieurs temps. Un premier temps a été consacré à la rencontre des parents de l'enfant autiste. Ce premier entretien semi-dirigé avait pour but de me renseigner sur le profil de leur enfant et plus particulièrement sur les comportements de celui-ci au quotidien, son parcours de scolarisation, les aides éventuelles mais aussi leur ressenti ainsi que les difficultés qu'ils peuvent rencontrer face à la scolarisation en milieu ordinaire de leur enfant. Un deuxième temps consistait à la réalisation d'un entretien semi-directif avec l'enseignant de sorte à obtenir des informations sur le cadre de la classe, les comportements de l'enfant autiste au quotidien mais aussi sur les représentations de l'enseignant sur le handicap, sa vision quant à la place de l'élève autiste dans la classe, les difficultés qu'il peut rencontrer ainsi que les aménagements qu'il met éventuellement en place. Enfin, également par le biais d'un entretien semi-directif, j'ai échangé avec l'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) de sorte à avoir un regard extérieur sur la relation entre l'enseignant et l'enfant autiste et à avoir un deuxième point de vue sur les comportements de l'élève autiste.

L'entretien avec le professeur et avec l'AESH a été complété par un questionnaire pointilleux concernant les comportements de l'enfant autiste pendant le temps scolaire; plus précisément, ce dernier renvoie aux compétences de l'élève en ce qui concerne la socialisation, l'environnement et la communication. Les membres de l'équipe éducative ont été invités à répondre A (pour acquis) et NA (pour non acquis) et à ajouter des précisions s'ils les jugeaient nécessaires. Enfin, j'ai poursuivi mon étude par des observations de la classe des élèves 3 et 4 et plus particulièrement de l'enseignant pendant

trois journées de classe. Je n'ai pas divulgué tout de suite mon éventuelle visite à l'enseignante dans le but de vérifier s'il existait ou non une concordance entre son discours et sa mise en pratique sur le terrain. Par le biais d'une grille d'observables, cela m'a permis de voir si elle la modifiait ou si elle se focalisait davantage sur l'élève porteur du trouble autistique du fait qu'elle connaissait la raison de ma présence dans sa classe.

## **IV. Résultats**

### **1. Présentation des enfants autistes scolarisés en classe ordinaire**

Par le biais des entretiens semi-directifs avec les parents, les professeurs des écoles et les accompagnants des élèves en situation de handicap mais également via mes observations en classe en ce qui concerne les élèves 3 et 4, je vais vous présenter les élèves ayant participé à ma recherche.

Il s'agit ici de la synthèse des réponses des différentes personnes intervenant dans la scolarisation en classe ordinaire de chaque élève. En effet, les retranscriptions détaillées des entretiens exposant les points de vue tantôt identiques, tantôt opposés voire simplement nuancés des différentes personnes, que nous discuterons et de ce fait exposerons dans la suite de ce mémoire, se trouvent en annexes.

#### **a. Cas de l'élève 1**

##### **❖ Profil de l'enfant :**

L'élève 1 a été diagnostiqué, un peu avant ses trois ans, d'un « trouble envahissant du développement », appelé aujourd'hui « trouble du spectre autistique », caractérisé principalement par des déficiences au niveau social et au niveau de l'autonomie. Il présente également un TDAH (Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité) ce qui entraîne le besoin d'une guidance verbale, voire physique, pour la réalisation de toutes les tâches de la vie quotidienne. Il a aussi un retard moteur notamment en ce qui concerne le graphisme. Au niveau intellectuel, il ne présente aucun retard, il y a au contraire une suspicion de la part du neurologue et de son ancienne orthophoniste d'un HPI (Haut Potentiel Intellectuel). C'est un enfant qui est en constante recherche de contact. Il aime parler de ses intérêts restreints mais c'est un discours qui est difficilement compréhensible si l'on ne le connaît pas. Il lui arrive notamment d'être maladroit dans ses demandes aux autres. Il ne se sent pas différent des autres enfants et souffre de ce fait du rejet des autres élèves. Cela génère chez lui des troubles du comportement, d'opposition voire des cris du fait qu'il est difficile pour lui de s'exprimer. Enfin, il peut présenter des comportements d'échappement c'est à dire qu'il peut faire des bêtises dans le seul but de ne pas faire ce qu'on lui dit, par exemple travailler.

❖ Cadre familial:

L'enfant a une soeur jumelle, chez qui l'autisme a également été diagnostiqué mais de forme « typique sévère ». Bien que voyant leur père tous les jours, les enfants vivent seuls avec leur mère qui a stoppé son activité professionnelle pour pouvoir assurer une prise en charge la plus adaptée possible de ses enfants.

❖ Parcours de scolarisation de l'enfant:

Les deux enfants ont été suivis en CAMS (Centre d'action médico sociale précoce) car ils sont nés en extrême prématurité. Face aux difficultés de développement de leurs enfants, les parents se sont rapprochés de professionnels libéraux à savoir une psychologue travaillant au centre ressource autisme pour pouvoir ensuite être dirigés vers un pédopsychiatre. Un dossier à la MDPH (Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap) a été effectué pour obtenir des aides quant à la prise en charge des enfants mais également pour pouvoir obtenir un suivi par un AESH (Accompagnant des personnes En Situation de Handicap) lors des temps de classe.

L'enfant a été scolarisé à mi-temps, seulement à l'âge de quatre ans, pour mieux préparer cette entrée à l'école, il a alors intégré directement une moyenne section. Il est passé à 18 heures par semaine pour l'année de grande section et c'est le volume horaire qui est conservé à ce jour. Il va à l'école jusque 11h le matin et ne va pas à l'école le vendredi après-midi en raison de rendez-vous. Un vendredi sur deux, il voit une psychologue libérale TCC (thérapie cognitive comportementale) et l'autre vendredi, il est pris en charge par la psychologue du SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) concernant plutôt le cadre de l'école. Il bénéficie également d'un suivi en psychomotricité ainsi qu'une prise en charge de groupe avec des enfants déficients intellectuellement pour travailler les règles sociales; ces deux prises en charge s'effectuant toujours avec le SESSAD. À l'heure d'aujourd'hui, il est accompagné d'une AESH qui l'aide dans les tâches de motricité fine et dans la prise de notes pour palier son retard en graphisme dû à une probable dyspraxie non officiellement diagnostiquée. L'AESH est aussi présente pour le recentrer dans la tâche et pour reformuler les consignes mais l'élève ne demande pas la mise en place d'autres aménagements pédagogiques.

## **b. Cas de l'élève 2**

### ❖ Profil de l'enfant :

L'élève 2 a été diagnostiqué vers l'âge de deux ans et demi d'un trouble du spectre autistique considéré comme modéré et dont la forme relève davantage de troubles du comportement. Il a présenté un retard de langage, c'est seulement à partir de 4-5 ans qu'il a dit ses premiers mots mais il communique normalement actuellement même s'il ne regarde pas dans les yeux et reste toujours à une distance des autres. Il ne sait pas encore se débrouiller tout seul dans les tâches quotidiennes, mis à part pour manger, même avec une guidance verbale. C'est un enfant qui ne supporte pas le bruit, certaines de ses phobies en sont d'ailleurs la conséquence (les toilettes en raison de la chasse d'eau, l'aspirateur...). Il n'est pas rassuré dans l'eau ainsi qu'en présence de chevaux. Il est aussi vite ébloui par la lumière et va sans cesse cligner des yeux. A cela s'ajoute qu'il est porteur d'un nystagmus ce qui lui empêche de fixer les choses.

### ❖ Cadre familial:

L'enfant a un frère aîné âgé de 11 ans avec qui la relation est plus ou moins conflictuelle même si les deux enfants parviennent désormais à jouer ensemble. Les deux parents sont présents au quotidien pour l'enfant, davantage la maman qui a modifié son activité professionnelle pour offrir à son enfant une prise en charge adaptée. En effet, jusqu'en 2024, elle bénéficie du droit d'effectuer un mi-temps.

### ❖ Parcours de scolarisation de l'enfant:

Le fait que l'enfant mette régulièrement les mains sur ses oreilles a alerté la maman qui a pris rendez-vous chez un ORL. Face à un bilan tout à fait normal, elle a été guidée vers un pédiatre qui l'a invitée à prendre contact avec le CMP (Centre médico psychologique). Dès l'obtention du rapport de la psychologue et de la psychomotricienne, un dossier à la MDPH (Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap) a été effectué pour obtenir des aides quant à la prise en charge de l'enfant notamment l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) catégorie 1 et de l'AEEH catégorie 3 étant donné que la maman est à mi-temps. Cela a également permis d'obtenir un suivi par un AESH (Accompagnant des personnes En Situation de Handicap).

L'enfant a été scolarisé à mi-temps à partir de l'âge de deux ans et demi et ce pour les trois premières années de sa scolarisation. Il se rendait au CMP l'après-midi. Il voyait également une psychologue deux fois par mois, assistait à des séances de psychomotricité et se rendait au CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) le mercredi matin pour participer à des activités thérapeutiques et d'éveil. Il a été scolarisé en toute petite section puis en petite section et a fait un décroisement total en petite section l'année de moyenne section. À l'heure actuelle, il est inscrit en grande section dans une classe de MS-GS mais suit un niveau de moyenne section. De plus, il effectue un décroisement l'après-midi dans la classe de TPS-PS-MS. Comme il vient d'avoir six ans, il est sur liste d'attente au SESSAD pour obtenir un suivi par une psychologue au sein de l'école. Cependant, étant donné que la sécurité sociale n'accorde pas les deux suivis en même temps, son suivi par le CMP est en « stand by ». Il est accompagné d'une AESH pendant une partie de la matinée et de l'après midi, équivalent à une durée de 15h par semaine environ. L'objectif est de le recentrer dans la tâche et lui répéter individuellement voire lui reformuler les consignes mais l'élève ne demande pas la mise en place d'autres aménagements pédagogiques. Un formulaire de suivi est réalisé avec l'AESH, ce dernier comprend l'emploi du temps de l'enfant, le type d'aides qu'il reçoit puis ce qu'il va être mis en place pour le faire progresser (objectifs d'apprentissages, adaptations...)

#### ❖ Comportements de l'enfant en classe:

L'élève 2 connaît bien ses camarades, joue avec eux pendant les temps de récréation et accepte la présence de tous les adultes. Il participe également aux activités en groupe et est motivé pour les activités d'apprentissage. Il reste fatigable dans les activités qui demandent beaucoup de concentration. L'enfant est capable de gérer ses moments de « crise » en indiquant qu'il va s'asseoir sur sa chaise pour se calmer et se ressourcer. Pour cette année scolaire, les objectifs définis sont d'amener l'élève à augmenter sa capacité de concentration sur une activité, le solliciter en langage oral et le questionner sur ses stratégies d'apprentissage pour vérifier sa compréhension. Concernant les adaptations, il faut motiver l'élève lorsqu'il décroche et étant donné que la lumière l'agresse, il faut préférer les consignes orales aux consignes visuelles. Enfin, ces dernières ne doivent pas se faire en groupe.

### c. Cas de l'élève 3

#### ❖ Profil de l'enfant :

L'élève 3 a été diagnostiqué à l'âge de 4 ans d'un trouble du spectre autistique considéré comme modéré. Il a présenté un retard de langage et à l'heure d'aujourd'hui, il cherche encore ses mots et ne parvient pas à s'exprimer correctement. Au niveau articulaire c'est compliqué pour deux raisons. Lorsqu'il était petit, cet enfant a eu des problèmes auditifs, ses oreilles étaient bouchées mais cela n'a été découvert que plus tard ce qui fait que jusque l'âge de quatre ans, il n'entendait pas bien et ne comprenait pas ce qu'il parvenait à entendre. À cela s'ajoute que la maman est brésilienne et a de ce fait un accent bien prononcé. Il se pourrait que ces problèmes aient surdéveloppé les difficultés éventuelles que pouvait avoir l'enfant. Il a notamment besoin d'être guidé et aidé dans la réalisation des tâches de la vie quotidienne. C'est un enfant heureux, non agressif mais qui n'a pas conscience du danger. Il peut passer un temps relativement long à rêvasser et adore le confort de la maison. Il aime également le contact avec les gens mais n'aime pas partager.

#### ❖ Cadre familial:

L'enfant est fils unique. Il vit principalement avec sa mère, avec qui, il entretient d'ailleurs une relation fusionnelle. En effet, c'est l'une des seules personnes avec qui il veut jouer mais également avec qui il dort. L'enfant est scolarisé dans l'école du village et la maman fait tout pour son fils ce qui ne lui a jamais permis de trouver un travail. Le père est très peu présent et n'intervient pas dans la scolarisation de son fils.

#### ❖ Parcours de scolarisation de l'enfant:

Ce sont l'enseignante et l'ATSEM qui ont averti la maman des difficultés que présentaient l'enfant, âgé de deux ans, dès les premiers jours de sa scolarisation. La nourrice avait malgré tout fait part d'un comportement suspect à savoir l'agitation, sans cesse, de ses mains. L'enfant a redoublé la classe de moyenne section ainsi que celle de grande section. Suite au diagnostic, il a été scolarisé uniquement le matin pendant la deuxième année de moyenne section et la première année de grande section pour pouvoir se rendre en hôpital de jour l'après-midi. Actuellement, il est scolarisé à temps complet

dans une classe ordinaire de CE1 mis à part le mardi après-midi, temps durant lequel, il consulte une psychomotricienne. Il bénéficie de l'aide d'une AESH, présente à temps complet dans la classe, pour sa prise en charge ainsi que pour celle d'un deuxième élève autiste. Cela lui permet d'être encadré et d'être recentré dans la tâche. L'AESH reformule également les consignes qu'il ne comprend pas.

❖ Comportements de l'enfant en classe:

Le comportement de l'élève 3 a beaucoup évolué. Ce dernier est moins bestial c'est à dire qu'il ne grogne plus lorsqu'il n'est pas content. Désormais, il joue avec l'ensemble des élèves lors des temps de récréation. En classe, il accepte de travailler avec les autres et échange avec eux, il lève le doigt pour parler et tolère qu'un autre enfant n'ait pas le même avis que lui. Cependant, il n'est pas encore autonome, il a vite tendance à rêvasser d'autant plus lorsqu'il ne comprend pas. Pour cette année scolaire, les objectifs définis via le GEVAsco (Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation) et le FAS (Formulaire annuel de suivi) sont de rendre l'élève le plus autonome possible, continuer de le faire évoluer dans l'apprentissage de la lecture et essayer de l'amener le plus loin possible dans l'acquisition des compétences du socle commun pour éviter qu'il tombe dans l'échec scolaire. En effet, le fait d'avoir une classe dédoublée en raison d'une localisation de l'école en zone REP permet à l'enseignante d'être au plus près de chacun de ses élèves. À cela s'ajoute qu'il n'y a pas de problème de discipline dans la classe. Enfin, les troubles de l'enfant sont relativement légers et de ce fait ne nuisent pas aux autres élèves.

**d. Cas de l'élève 4**

❖ Profil de l'enfant :

L'élève 4 a été diagnostiqué vers l'âge de 5 ans comme porteur de troubles autistiques d'une sévérité comprise entre 50 et 75 %. Il présente des gestes stéréotypés ainsi qu'un retard de langage. Il a commencé à s'exprimer il y a à peine deux ans et n'arrive pas encore à faire des phrases longues même si on parvient à le comprendre. Auparavant, il avait tendance à beaucoup crier, il s'agissait certainement pour lui d'un moyen d'extérioriser. Il est beaucoup dans l'observation et dans l'imitation, il a d'ailleurs de très bonnes capacités intellectuelles mais il lui faut généralement beaucoup de temps

pour faire quelque chose. Il ne sait pas encore se débrouiller tout seul dans les tâches quotidiennes, mis à part pour manger, même avec une guidance verbale. C'est un enfant qui ne supporte pas le bruit et qui est vite gêné par la lumière.

❖ Cadre familial:

L'enfant est le dernier d'une fratrie de quatre enfants. Il a une grande soeur âgée de 9 ans et deux grands frères âgés respectivement de 10 et 11 ans. Les relations avec ses frères et soeurs ont été compliquées les premières années parce que l'élève 4 était très renfermé mais aujourd'hui ils s'entendent tous très bien. La famille a déménagé il y a deux ans pour des raisons autres que celles concernant la scolarisation de l'élève 4 qui a d'ailleurs elle, été impactée. L'enfant n'a plus de suivi en hôpital de jour en raison d'un changement de secteur et suit désormais une scolarité ordinaire à temps complet. Egalement, il va prochainement manger à la cantine puisque la maman va reprendre un travail.

❖ Parcours de scolarisation de l'enfant:

Le fait que l'enfant ne regarde jamais les personnes dans les yeux, qu'il soit toujours en train de bouger ses mains en l'air et qu'il présente un retard de langage et de la marche, a questionné la famille et son entourage. En effet, face à cela, l'assistante sociale qui suivait la maman pour l'aider à s'occuper de ses quatre enfants nés de manière rapprochée, lui a indiqué de se rendre dans un CMP. L'élève 4 a donc été scolarisé dès l'âge de ses deux ans mais est allé au CMP jusque ses cinq ans. Durant les années de ses cinq et six ans, il a été en hôpital de jour où il a reçu un enseignement spécialisé et des soins par des professionnels paramédicaux (psychomotricité, psychologie). Durant cette période, un dossier a été monté à la MDPH pour recevoir des aides quant à la prise en charge de l'enfant. Avant le déménagement, il était scolarisé en CP mais il était décroché en grande section. Lorsqu'il est arrivé dans la nouvelle école, il a été scolarisé en CE1 dans une classe de CP-CE1 mais a été décroché en CP en raison de ses difficultés scolaires. La demande de redoublement effectuée par l'enseignante a été acceptée, son année de retard a ainsi été officialisée et il suit cette année le niveau de CE1. L'élève a reçu un accord jusqu'en 2022 pour la méthode ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), ce qui explique que le renouvellement d'un suivi de l'enfant par un

AESH n'a pas été possible. Pour autant, cela fait deux ans qu'il n'a pas de place dans une classe ULIS du fait d'une demande trop importante. Face à cela, la maîtresse référente a suggéré, dans le cadre des PIAL, de placer l'AESH à temps complet dans la classe pour qu'elle puisse suivre les deux élèves diagnostiqués autistes alors même qu'elle n'est pas notifiée pour ce dernier élève. À cela s'ajoute que la maman ne perçoit plus d'aides notamment pour l'achat de couches que porte encore son enfant. Pour des raisons personnelles, les rendez-vous en dehors de l'école n'ont pas pu être effectués, l'enfant n'a donc actuellement pas de suivi en dehors de l'école.

❖ Comportements de l'enfant en classe:

L'élève 4 est un enfant qui entend très bien l'autorité. Il communique non pas par des gestes, des images ou encore des cris mais par le dialogue et comprend ce qu'on lui dit. À l'oral, il a des difficultés au niveau syntaxique, ses phrases ne sont pas du tout bien structurées. Il est très lent pour la lecture c'est à dire qu'il sait lire des phrases mais n'est pas encore autonome pour lire un texte. Egalement, il a besoin de beaucoup de temps pour réfléchir, pour organiser ses idées qui sont très bonnes la plupart du temps. En effet, c'est un garçon très intelligent, il sait beaucoup de choses et est très logique. Il est capable de faire le même travail que les autres mais en quantité moindre et avec des aides (imagiers, bandes alphabétiques...). On sent que c'est la production d'écrits qui pose problème car il faut mobiliser de nombreuses compétences en même temps ce qui lui demande beaucoup d'énergie. Il est aussi très émotif, par exemple il bat beaucoup les mains lorsqu'il est content. Il a beaucoup de mal avec le bruit et va facilement se boucher les oreilles lorsque quelque chose le gêne. Tout comme pour l'élève 3, les objectifs définis pour cette année scolaire via le GEVAsco et le FAS sont de rendre l'élève le plus autonome possible, continuer de le faire évoluer dans l'apprentissage de la lecture et essayer de l'amener le plus loin possible dans l'acquisition des compétences du socle commun pour éviter qu'il tombe dans l'échec scolaire.

e. Cas de l'élève 5

❖ Profil de l'enfant :

L'élève 5 a été diagnostiqué autiste mais de forme très légère. C'est un élève très cultivé, il sait plein de choses sur des sujets très différents. Il est très curieux et ne demande

qu'à apprendre. C'est aussi un enfant très sensible qui verbalise énormément tout ce qu'il ressent. Il met des mots très précis sur ses sentiments et a énormément de vocabulaire.

❖ Cadre familial:

L'enfant est l'aîné d'une fratrie de deux enfants, il a une petite soeur. Le cadre familial n'est pas très bien connu mais l'enfant n'a plus de contact avec le papa et la relation avec la maman semble compliquée.

❖ Parcours de scolarisation de l'enfant:

L'élève a suivi une maternelle ordinaire puis a été scolarisé en classe ULIS lorsqu'il avait six ans pour une durée de trois ans. Lorsque la classe ULIS se situait dans une autre école, il n'était pas intégré dans les autres classes. Lors du déménagement de la classe ULIS au sein de l'école dans laquelle est scolarisé l'élève, ce dernier a été intégré partiellement dans une classe de CE1. Cette année, il est inclus dans une classe de CE2 et a donc deux ans de retard. Il est encadré par une AESH à raison de trois heures par semaine. Au début de l'année, elle était présente pour gérer sa frustration mais cela va mieux, elle intervient aujourd'hui principalement pour l'aider dans la copie car il a encore un peu de mal avec le graphisme. Enfin, elle est présente pour les séances d'éducation physique et sportive parce qu'il a besoin d'être encadré et rassuré.

❖ Comportements de l'enfant en classe:

Son autisme se caractérise uniquement par la présence de gestes parasites lorsqu'il est content ou lorsqu'il a un moment de frustration. Hormis cela, il n'y a rien à signaler, c'est un élève qui travaille très bien. Au niveau des apprentissages, il a eu des difficultés à entrer dans l'écriture mais il a beaucoup progressé et écrit maintenant très bien. De plus, il s'exprime très bien à l'oral. Il adore prendre la parole devant les autres notamment lors des temps de poésie. Il aime également les séances d'anglais auxquelles il participe et pour lesquelles il comprend absolument tout. Bien qu'il puisse parfois être brutal sans s'en rendre compte, il n'a jamais eu de comportements violents avec les autres élèves.

## **2. Synthèse des questionnaires destinés aux professionnels de l'éducation**

J'ai effectué une synthèse des résultats des questionnaires, adressés aux professeurs des écoles ainsi qu'aux accompagnants des élèves en situation de handicap, concernant les comportements des élèves autistes au sein de la classe. Cela a pour but de permettre une meilleure connaissance de ces élèves notamment en ce qui concerne leurs difficultés au sein de la classe d'inclusion mais également d'observer des divergences entre la perception de l'enseignante sur son élève et celle de l'AESH sur ce même élève qu'elle suit. Les questionnaires détaillés se trouvent quant à eux en annexes.

À propos l'élève 2, il y a, de manière générale, très peu d'items pour lesquels l'enseignante et l'AESH ne sont pas en accord. Ils sont au nombre de 5 sur 37 et de 2 sur 18 en ce qui concerne respectivement la socialisation et l'environnement. Quant à la communication, cela représente 6 items sur un total de 32. La proportion relative en ce qui concerne la différence des points de vue est d'environ 0,135 (5/37) pour la socialisation, 0,111 (2/18) pour l'environnement et 0,187 (6/32) pour la communication. Cette dernière représente donc le critère pour lequel les professionnels sont le moins d'accord au sujet de l'élève. Pour autant, ils sont d'accord sur certaines compétences que l'élève doit encore acquérir à savoir principalement « se repérer dans le temps », « ajuster le volume de sa voix en fonction du contexte » et « accepter les différents environnements bruyants ».

À propos de l'élève 3, il y a un nombre plus important d'items pour lesquels l'enseignante et l'AESH ne sont pas en accord. Ils sont au nombre de 11 sur 37 et de 8 sur 18 en ce qui concerne respectivement la socialisation et l'environnement. Quant à la communication, cela représente 9 items sur un total de 32. La proportion relative en ce qui concerne la différence des points de vue est d'environ 0,281 (9/32) pour la communication, 0,324 (11/37) pour la socialisation et 0,444 (8/18) pour l'environnement. Ce dernier représente donc le critère pour lequel les professionnels sont le moins d'accord au sujet de l'élève. Pour autant, tout comme pour l'élève 2, ils sont d'accord sur certaines compétences que l'élève doit encore acquérir à savoir principalement « se repérer dans le temps » que l'on retrouve également chez l'élève 2 mais aussi « accepter les frustrations, gérer les imprévus et les changements » ainsi que « comprendre les règles du jeu social: accepter les propositions des autres, suivre les consignes de l'adulte... ». À cela s'ajoutent de multiples

compétences concernant le langage oral avec dans un premier temps l'ensemble des compétences relatives à la compréhension orale mais également les compétences suivantes: « utiliser un langage pour communiquer », « parler à l'adulte à bon escient » et « échanger avec les autres et rester dans le sujet ».

À propos de l'élève 4, il y a davantage d'items, encore plus que pour l'élève 3, pour lesquels les avis de l'enseignante et de l'AESH divergent. Ils sont au nombre de 10 sur 37 et 11 sur 18 en ce qui concerne respectivement la socialisation et l'environnement. Quant à la communication, cela représente 16 items sur un total de 32. La proportion relative à la différence des points de vue est d'environ 0,270 (10/37) pour la socialisation, 0,5 (16/32) pour la communication et 0,611 (11/18) pour l'environnement. Ce dernier représente donc le critère pour lequel les professionnels sont le moins d'accord au sujet de l'élève, tout comme pour l'élève 3. Pour autant, les professionnels ne semblent pas du tout d'accord sur les compétences, acquises chez l'élève, relatives à la compréhension orale. Malgré tout, ils sont d'accord sur certaines compétences que l'élève doit encore acquérir, que l'on retrouve principalement chez l'élève 3 mais aussi chez l'élève 2, à savoir « se repérer dans le temps » mais également « accepter les frustrations, gérer les imprévus et les changements » ainsi que « comprendre les règles du jeu social: accepter les propositions des autres, ajuster le volume de sa voix en fonction du contexte, suivre les consignes de l'adulte, écouter ses camarades... ». À cela s'ajoutent des compétences concernant le langage oral, toutefois moins importantes que pour l'élève 3 à savoir « utiliser un langage correct pour communiquer », « parler à l'adulte à bon escient » et « échanger avec les autres et rester dans le sujet ».

À propos de l'élève 5, n'étant accompagné de l'AESH uniquement trois heures par semaine, seule l'enseignante a rempli le questionnaire. La majorité des items relatifs que ce soit à la socialisation, à l'environnement ou à la communication sont acquis chez l'élève si l'on s'en tient aux réponses de l'enseignante. Effectivement, seuls 4 items et de ce fait 4 compétences sont, selon l'enseignante, en cours d'acquisition. Il s'agit notamment d' « accepter la frustration », d' « ajuster le volume de sa voix selon le contexte », « demander une pause lorsque j'en ressens le besoin » et « savoir reconnaître ses émotions et les exprimer ». Cette dernière compétence semble en effet encore être perturbée par des gestes parasites. C'est la socialisation qui demanderait donc à être davantage travaillée.

L'élève 1 n'a pas été mentionné puisque les personnels de l'éducation, comme indiqué précédemment, n'ont pas pu être interrogés.

A la suite de ces questionnaires, plusieurs constats peuvent donc être fait. De manière générale, l'enseignante et l'AESH des élèves 3 et 4 sont moins en accord au sujet des élèves que l'enseignante et l'AESH de l'élève 2. De plus, que ce soit pour l'élève 3 ou pour l'élève 4, leurs perceptions divergent davantage concernant l'environnement. Ainsi, pour un même couple enseignant- AESH, les points de vue divergent selon une même thématique. À cela s'ajoute qu'ils perçoivent globalement les mêmes difficultés chez les élèves autistes. On constate également que le désaccord entre l'enseignant et l'AESH concernant les compétences acquises ou non chez l'enfant autiste ne se fait pas forcément sur un axe en particulier à savoir que l'enseignante et l'AESH de l'élève 2 sont moins en accord en ce qui concerne la communication.

Pour autant, les enseignants et les AESH sont d'accord sur certaines compétences difficiles à acquérir chez ces élèves, compétences mentionnées d'ailleurs pour tous les élèves de l'étude. En ce qui concerne la socialisation, cela renvoie à l'adaptabilité de l'élève à son environnement et aux règles avec une difficulté à accepter la frustration ainsi qu'à adapter le volume de sa voix au contexte. Concernant l'environnement, ce qui est compliqué pour ces élèves, c'est principalement le repérage dans le temps. Pour terminer, même si l'élève 5 semble sortir du lot, la communication reste une compétence à créer chez les élèves diagnostiqués autistes. En effet, il est difficile pour ces élèves d'utiliser un langage correct pour communiquer et surtout de rester dans le sujet de la discussion.

## V. Analyse des résultats et discussion au regard de la pratique de classe

Les résultats de cette recherche sont très riches, c'est pourquoi il va être intéressant de les confronter entre eux mais également de les confronter au regard des hypothèses de recherche ainsi que des données de la revue de littérature. L'objectif est de les interpréter et de soulever les pratiques possibles qu'ils peuvent mettre en lumière en lien avec les compétences du professeur des écoles.

Tout d'abord, cette recherche confirme non seulement que le handicap semble être une notion difficile à définir par les professionnels mais également que chacun a une vision différente de celui-ci et de ce fait de l'autisme. Si l'enseignante de l'élève 2, tout comme l'AESH des élèves 3 et 4, voient l'autisme comme un handicap car il est reconnu par la MDPH, l'enseignante de l'élève 2 voit l'enfant autiste comme un autre avec une spécificité en plus. Cela se rapproche des propos de l'enseignante de l'élève 5 qui, même si elle, ne considère pas l'autisme comme un handicap, soulève l'idée que nous sommes tous différents et que c'est finalement cela qui fait notre force. Bien que trouvant cette question difficile, l'AESH des élèves 3 et 4 définit également le handicap et plus particulièrement l'autisme comme étant synonyme d'une différence. Même si elle ne s'était jamais posée la question de ce qu'est le handicap, l'AESH de l'élève 2 considère quant à elle l'autisme comme un handicap en soi mais avec une perception différente de celle de la société puisque l'élève est capable de faire plein de choses au même titre que les autres élèves de la classe. Pour les professionnels encadrant l'élève 2, l'appellation « handicap » semble donc uniquement répondre aux critères de catégorisation de la société. À l'inverse, l'enseignante des élèves 3 et 4 voit bien l'autisme comme un handicap dans la mesure où les enfants n'arriveront jamais à développer eux-mêmes des stratégies pour surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. À ce propos, les professionnels sont tout de même en accord sur le fait que ces difficultés concernent principalement la socialisation, l'autonomie en lien avec le repérage dans le temps ainsi que le langage, notamment en communauté, comme évoqué non seulement dans la revue de la littérature mais également confirmé par les questionnaires et mentionné par l'AESH des élèves 3 et 4 dans sa définition du handicap.

Egalement, si l'on regarde les questionnaires des enseignantes et des AESH ainsi que mes résultats d'observations dans les classes lorsque cela a été possible, nous n'avons pas les mêmes ressentis quant aux comportements des élèves autistes. Si l'on s'intéresse à l'élève 2, très peu d'items, qu'ils soient en lien avec la socialisation, l'environnement ou encore la communication suscitent des avis divergents entre l'enseignante et l'AESH. En ce qui concerne les élèves 3 et 4, l'enseignante et l'AESH sont moins en accord sur les compétences acquises chez les élèves et notamment en ce qui concerne l'environnement. Etant donné que la scolarisation en classe de ces derniers élèves semble moins évidente, il y aurait un lien à faire avec le fait que les professionnels soient moins en accord sur la définition du handicap. En effet, si l'enseignante et l'AESH de l'élève 2 sont sur la même longueur d'onde concernant cette dernière définition, ce n'est pas tout à fait le cas pour celles des élèves 3 et 4 comme mentionné précédemment.

À cela s'ajoutent mes observations dans la classe des élèves 3 et 4 au cours desquelles j'ai pu me faire mon propre avis concernant la scolarisation en classe ordinaire de ces deux élèves, qui se révèle d'ailleurs tout à fait favorable. L'enseignante envisagerait quant à elle, à long terme, une scolarisation en classe ULIS. Nous ne voyons donc pas les mêmes capacités chez les élèves ou tout au moins nous ne les percevons pas assez au détriment des difficultés que peut rencontrer l'élève et donc n'envisageons de ce fait pas la même scolarisation. Bien que voyant cette scolarisation comme une réussite, l'enseignante de l'élève 2 rejoint les propos de celle des élèves 3 et 4 pour dire que les élèves autistes ne peuvent pas compenser seul leurs difficultés et qu'ils ont besoin d'une aide matérielle ou humaine pour atteindre cette norme. À l'inverse, l'enseignante de l'élève 5 tient un discours complètement opposé en soulignant que c'est une force pour cet élève et qu'il aurait tendance justement à vouloir se dépasser. À cela s'ajoute que l'enseignante de l'élève 5 est relativement jeune et n'a aucune connaissance du spécialisé. À ce sujet, la maman de l'élève 1 souligne que si un adulte ouvert et non formé tente de faire quelque chose, l'élève autiste ainsi que les autres enfants de la classe vont le ressentir. Cela est appuyé par les propos de l'AESH de la classe ULIS TED qui compare les élèves autistes à des éponges. Il semblerait donc qu'il ne faille pas forcément être formé pour pouvoir accueillir des élèves autistes au sein de sa classe. En effet, plus que la formation, c'est le regard sur l'élève et sur sa mission d'enseignant qui semble primordial.

À ce sujet, l'inclusif ne consiste pas à gommer les différences, auquel cas ces dernières reviendraient de manière plus forte. Pour autant, les enseignants des élèves 3, 4 et 5 sont conscients qu'ils ne doivent pas confondre l'aide qu'ils vont apporter à l'enfant et le fait de s'apitoyer sur son sort. En effet, l'enseignante des élèves 3 et 4 indique qu'elle est derrière leur dos tout le temps comme elle l'est derrière les autres élèves et qu'elle attend le meilleur d'eux. Également, elle insiste sur le fait qu'elle ne va pas prendre pour excuse le fait qu'ils aient des troubles autistiques pour les excuser de tout. Elle reconnaît être exigeante mais aussi que ce sont des enfants qui ont besoin d'être cadré. Cela est en accord avec les propos de l'enseignante de l'élève 5 qui souligne qu'elle ne le traite pas du tout différemment des autres en lui répétant qu'il « est inclus à 100 % dans ma classe donc il suit les règles à 100 % ». Si la scolarisation de ces trois élèves semble se poursuivre correctement jusqu'à ce jour, c'est certainement en lien avec la présence de ce cadre, finalement rassurant pour les élèves. En effet, il s'agit non seulement de mettre en place des règles de vie mais également de structurer l'espace à savoir créer dans la classe des zones d'activités clairement définies pour les élèves (pour les ateliers artistiques, pour le jeu, pour le travail en groupe, le travail individuel...)

L'enseignante de l'élève 2 n'évoque pas ce « cadre » mais souligne au contraire qu'il faut sans arrêt répondre aux sollicitations de l'élève dans l'immédiat auquel cas il pourrait s'énerver. Elle perçoit également une relation privilégiée avec l'enfant à savoir qu'il souhaite généralement lui raconter une histoire et qu'il faut qu'elle l'écoute bien que parfois elle l'invite à attendre le « temps du micro ». Pourtant, selon les propos de la maman de cet élève, la personne référente de l'enfant dans la classe c'est l'AESH puisque l'enseignante s'occupe de tous les enfants et en particulier des autres étant donné que son enfant dispose de la présence de l'AESH. À l'inverse, l'enseignante des élèves 3 et 4 indique que même si les élèves sont certainement un peu plus familiers avec l'AESH qu'avec elle, le référent « suprême » c'est la maîtresse. En effet, si l'AESH semble être agacée à un moment donné, l'enseignante indique qu'elle a juste à tourner la tête et que les deux élèves savent qu'ils ne doivent pas aller plus loin. On pourrait donc approuver l'hypothèse de départ stipulant que si un professeur se repose fortement sur la présence de l'accompagnant des élèves en situation de handicap, l'élève autiste pourrait le solliciter davantage.

Bien avant ce cadre, l'enseignant doit créer un climat de confiance dans la classe et être convaincu de ce qu'il dit aux élèves. Si l'enseignant explique avec des mots simples les difficultés que peut rencontrer l'élève autiste, les autres élèves seront tout à fait à même de les comprendre et iront davantage vers cet élève. Cela permet d'éviter que les élèves soient perturbés par les comportements inappropriés de l'enfant autiste. L'enseignante de l'élève 4 mentionne d'ailleurs à ce sujet qu'elle a expliqué d'emblée aux autres élèves de la classe les difficultés que pouvaient rencontrer l'élève 5 et le fait qu'il était plus vite fatigué. Les élèves n'ont jamais fait de remarque, au contraire, l'enseignante complète ses propos en soulignant qu'ils se portent régulièrement volontaires pour aider cet élève lorsque l'AESH est en train d'aider l'élève 3. De plus, bien que l'enseignante de l'élève 5 ait un regard positif sur le handicap, elle a décidé de placer l'élève au fond de la classe par peur de moqueries de la part des autres élèves lors de ses gestes parasites.

Les élèves 3 et 4 sont également placés dans le fond de la classe de sorte à ce que l'AESH puisse facilement suivre les deux élèves situés à des tables différentes, sans perturber les autres élèves. Pour autant, ce n'est pas forcément la bonne place pour les élèves autistes, chaque enseignant doit être vigilant aux sensibilités de l'élève. En effet, certains élèves préfèrent être devant pour se concentrer sur l'enseignant à l'inverse d'autres qui souhaitent se placer sur le côté ou derrière pour se sentir un peu en retrait par rapport à leurs camarades. En ce qui concerne l'élève 2, très gêné par la lumière et les bruits, il faudra, lors de sa scolarisation en élémentaire, que l'enseignant ne choisisse pas une place près de la fenêtre ou de la porte pour éviter de le distraire.

La position qu'occupent les élèves 3, 4 et 5 dans leur classe ne semble pas les gêner, ni notamment en ce qui concerne l'élève 5 impacter sa relation avec les autres élèves si l'on s'en tient à leurs propos. En effet, ces derniers comprennent tout à fait : « c'est comme une maladie mais il n'est pas malade », et se réjouissent même de la présence de l'élève : « Quand il est rigolo, il est très rigolo ». À ce sujet, l'enseignante des élèves 3 et 4 soulignent que les enfants sont bien plus compréhensifs que les adultes et qu'ils sont même protecteurs. L'hypothèse selon laquelle un regard bienveillant du professeur impacterait la relation des autres élèves avec l'enfant autiste semble donc être validée.

Pourtant, un regard positif sur le handicap qu'il soit porté par les adultes ou les enfants, ne semble peut-être pas suffire à lui-seul pour amener l'enfant à se sentir bien dans la classe. En effet, mis à part l'élève 2 pour lequel les deux parents sont présents dans la vie quotidienne et sa scolarisation; pour les autres, seule la maman a en charge cette responsabilité. On pourrait noter un lien entre la présence des parents à la maison et le comportement de l'enfant en classe et de ce fait sa relation avec l'enseignante. La coéducation semble alors primordiale dans le suivi de ces élèves. En effet, dans le cas des élèves 3, 4 et 5, si les enseignantes se démènent pour faire progresser les élèves, il est toujours frustrant, selon leurs propos d'avoir cette barrière familiale.

D'ailleurs, si les parents des élèves 3, 4 et 5 envisagent fortement la classe ULIS voire même l'IME (Institut médico-éducatif), d'autres comme ceux des élèves 1 et 2 souhaitent inclure leur enfant au maximum dans une classe ordinaire. Selon la maman de l'élève 3, il n'y aurait pas de conséquences sur l'évolution des interactions sociales de son enfant car les enfants scolarisés en ULIS ne sont pas tout à fait bêtes, au contraire ils ont des intelligences différentes. De plus, la maman de l'élève 4 indique que l'ULIS permettrait à son fils d'être plus encadré dans la mesure où il y aurait moins d'élèves. À l'inverse, la maman de l'élève 1 indique qu'elle n'aurait pas observé cette progression chez son enfant s'il avait été scolarisé en classe ULIS. Le papa de l'élève 2 voit, quant à lui, l'ULIS comme un environnement inapproprié pour son fils c'est à dire un endroit au sein duquel il ne se sentirait pas à sa place.

On noterait aussi un lien entre la mise en place des suivis (extérieurs à l'école) par les parents et leur envie d'accrocher leur enfant dans le cursus ordinaire pour qu'il y développe ses compétences. Cela semblerait avoir un impact sur la manière dont l'enseignant voit l'élève puisque le comportement de l'élève en classe semblerait être impacté suivant l'accès ou non de l'élève à des rendez-vous avec un psychologue ou avec un psychomotricien par exemple. C'est le cas chez l'élève 4 pour qui les progrès seraient plus importants en présence de suivis. D'ailleurs, l'enseignante indique parfois être en colère car elle semble s'inquiéter et se démener plus pour l'élève que les parents.

À ce sujet, si la piste génétique est reconnue, se pose tout de même la question d'un autisme acquis. En effet, l'enseignante de l'élève 3 voit l'enfant comme un faux autiste et

considère que des problèmes affectifs et éducatifs ont surdéveloppé les difficultés éventuelles que pouvaient avoir l'enfant lorsqu'il était petit d'autant plus qu'il a eu des problèmes auditifs. La maman établit également un lien entre ces problèmes médicaux et l'autisme de son enfant et ajoute même qu'il pourrait y avoir un lien avec le fait qu'elle ait trop gâté son enfant. Ces problèmes affectifs et éducatifs, implicitement évoqués par la maman de l'élève 4 par la mention d'un suivi par une assistante sociale, semblent également être présents chez l'élève. L'enseignante de l'élève 5 indique clairement quant à elle que si l'élève était dans une autre famille, il n'aurait jamais « atterri » en ULIS TED. Il y aurait donc un lien à faire entre la présence d'un problème affectif au niveau familial et la présence d'une barrière des parents concernant le développement de leur enfant.

Pourtant, selon les propos de l'AESH de la classe ULIS TED, cette barrière au cursus ordinaire ne vient pas que des parents. En effet, il est intéressant d'ajouter que tous les enseignants ne seraient pas prêts à accueillir un élève autiste dans leur classe. Il y aurait tout d'abord un lien à faire avec le contexte de l'école. En effet, les enseignants présents dans l'école de l'élève 5 se voient confrontés à des élèves de plus en plus déficients alors ils ne se voient pas accueillir un élève autiste « en plus » dans leur classe comprenant une vingtaine d'élèves. Selon les propos de ces derniers, on pourrait soulever une discrimination effectuée entre l'élève autiste et les autres élèves de la classe. Pourquoi devrait-on favoriser la scolarisation d'élèves en grande difficulté plutôt que celle de l'enfant autiste ? Cela rejoint pourtant les propos de l'enseignante des élèves 3 et 4, qui elle, indique que cette scolarisation en classe ordinaire est certainement possible en raison des effectifs réduits du fait de la position de l'école en zone d'éducation prioritaire. L'enseignante de l'élève 5 regrette quant à elle cette stigmatisation du handicap en justifiant que les enfants dits « normaux » de sa classe ont de bien plus grosses difficultés que l'élève autiste et que ce fossé est même énorme.

De plus, le fait de disposer d'une classe ULIS spécifiquement réservée aux troubles du spectre autistique n'incite pas les enseignants de l'école dans laquelle est scolarisé l'élève 5 à accueillir un élève autiste dans leur classe pour la simple raison qu'ils entendent sans cesse les enfants crier. De ce fait, au lieu de collaborer avec l'ULIS de par sa présence au sein de l'école et ainsi voir l'enseignante spécialisée comme un pilier, une personne

ressource sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour mettre en place des aménagements ou ne serait ce que pour obtenir des réponses et une aide qui pourrait être quotidienne comme cela est mentionné dans la fin de la revue de littérature, les enseignants préfèrent exclure d'emblée ces élèves. Le problème est que ces enseignants généralisent ces cas d'autisme très lourds et stigmatisent comme indiqué précédemment l'ensemble des élèves autistes. Cela semble donc contradictoire avec le fait que la plupart des enseignants et des AESH soient conscients que tous les élèves autistes sont différents.

Au-delà du contexte de l'école, il y a aussi la place de l'enseignante dans l'école. Si la scolarisation de l'élève 2 se passe relativement bien, on pourrait se demander si ce n'est pas dû au fait que l'enseignante soit la directrice de l'école et qu'elle veuille renvoyer une image d'une école bienveillante et ouverte.

En revanche, comme toutes les autres enseignantes ainsi que les AESH et les parents, l'enseignante de l'élève 2 est d'accord pour dire que tous les élèves diagnostiqués autistes ne pourraient pas être scolarisés en classe ordinaire. Les critères justifiant ce choix varient selon les personnes interrogées. Si certaines mettent plus l'accent sur le comportement à savoir le fait de ne pas être violent d'autres mettent davantage l'accent sur les apprentissages en mentionnant le langage. On peut donc dire que les enseignants se sentent contraints de prendre en compte dans leur classe toute la partie éducative de l'élève autiste, chose qui ne relève normalement pas de leur métier comme l'indique l'AESH de la classe ULIS TED.

Pourtant, mettre à l'écart cette dimension éducative semble être à l'encontre des propos menés dans la revue de littérature qui insiste bien sur la coéducation avec les parents. L'éducation fait partie intégrante du métier de professeur des écoles et est rappelée dans le référentiel de compétences des professeurs des écoles qui stipule que l'enseignant doit agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. Egalement, il doit faire partager les valeurs de la République et de ce fait refuser toutes les discriminations. En effet, même si l'enfant autiste a un niveau scolaire très correct, il est important, comme pour tout autre enfant d'ailleurs, de prendre en compte tout l'aspect relatif aux comportements et à la socialisation, point important que mentionne la maman de l'élève 1. D'ailleurs, discuter avec les parents permet aussi de connaître davantage les centres d'intérêts de l'enfant et

ainsi pouvoir personnaliser les différents outils de repérage visuels utilisés en classe pour le rassurer. À cela s'ajoute une autre compétence, tout aussi importante et mentionnée dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation, à savoir prendre en compte la diversité des élèves. Cela implique donc d'adapter son enseignement à chaque élève.

Dans cette optique de proposer un enseignement « sur mesure », l'ensemble des AESH reconnaissent tout de même le manque de moyens matériels et humains mis à disposition des enseignants. L'AESH de l'élève 2 regrette notamment la mise en place du système de PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) au sein desquels les AESH sont désormais mutualisés pour plusieurs élèves. Si les effectifs des AESH diminuent, les enseignantes sont d'accord pour dire que le nombre d'élèves reconnus par la MDPH augmente. On pourrait se poser la question d'une volonté de mettre les enfants dans des cases comme l'indique l'AESH des élèves 3 et 4 qui a même l'impression que les élèves scolarisés en ULIS sont exclus. Cela est repris par l'enseignante de ces mêmes élèves qui indique que lorsqu'un enfant a une difficulté, on cherche un diagnostic avant de mieux comprendre ce qui est compliqué pour l'élève mais aussi de connaître tout le contexte autour de l'enfant. L'enseignante de l'élève 2 semble pourtant approuver cette catégorisation en indiquant que l'ULIS c'est aussi bien dans la mesure où c'est adapté et que l'enfant pourra réussir « également ». Cela sous-entend qu'il réussit dans le cursus ordinaire alors pourquoi ne pas le laisser poursuivre dans ce cursus ? Au contraire, l'AESH de l'élève 5 indique que l'enfant ne serait certainement pas à son niveau en ULIS car il est difficile de jauger le niveau des enfants sans les comparer à d'autres enfants du même âge.

Malgré tout, sans être une excuse à l'accueil d'enfants autistes dans la classe, le manque d'aide serait également une réalité pour les enseignants mais il serait perçu d'une autre manière. Si l'enseignante de l'élève 2 regrette l'absence de groupes de paroles entre les professeurs, l'enseignante de l'élève 3 et 4 souligne l'inexistence d'un dossier commun contenant l'ensemble des informations sur l'élève notamment dans le cas d'un déménagement, comme c'est le cas pour l'un de ses élèves. L'enseignante de l'élève 5 souligne, quant à elle, des formations très décevantes. Le gros problème ne serait donc pas tant le manque de formations et d'aides humaines et matérielles mais relèverait de

l'absence d'une communication établie entre tous les acteurs intervenant dans le parcours de scolarisation et le suivi de l'élève. Cette aide ne pourrait se résumer qu'aux informations transmises aux enseignants pour essayer d'adapter au mieux leurs apprentissages. À l'inverse, les enseignants apporteraient des informations aux professionnels des domaines médical et paramédical sur ce qui relèverait du quotidien de l'élève. À l'ère du numérique, il pourrait alors être intéressant de créer un dossier partagé de l'élève qui permettrait à tous les membres suivant régulièrement ou non l'enfant d'y avoir accès. Ce projet semble très intéressant mais nécessiterait plusieurs étapes à savoir définir tous les membres intervenants, de près ou de loin, pour l'élève, obtenir leur accord quant au partage des informations contenues dans ce dossier en lien avec le respect du secret médical et surtout définir le contenu de ce dossier.

Néanmoins, en attendant l'éventuelle mise en place de ce projet, la communication devrait déjà pouvoir se faire entre les collègues et plus particulièrement avec l'enseignante spécialisée du secteur dans lequel se trouve l'école, puisqu'elle est avec les parents, la mieux placée pour pouvoir aider l'enseignante dans sa classe. À ce sujet, l'AESH de la classe ULIS TED indique que les méthodes utilisées dans la classe de l'enseignante spécialisée sont prouvées pour leur efficacité avec les enfants autistes qu'il s'agisse des PECS (système de communication par échange d'images) ou de la méthode TEACH (espace de travail défini pour chaque élève). Si la première méthode ne semble pas nécessaire pour des élèves communicants parfaitement et si la deuxième méthode apparaît difficilement applicable par les professeurs en classe, ils peuvent tout au moins s'en inspirer. En effet, ils peuvent organiser un plan de travail pour l'élève en veillant par exemple à ne poser sur la table uniquement le matériel nécessaire à l'activité en cours ou encore en préparant le matériel utile à chaque activité dans des paniers situés à la gauche de l'élève.

Malgré tout, si l'enseignante de l'élève 5 indique discuter beaucoup avec l'enseignante de la classe spécialisée, elle affirme que son comportement dans la classe avec cet élève relève plus d'une question de bon sens. Elle accepte se tromper et voit ses erreurs comme une manière de progresser dans son travail. À l'inverse, selon les dires de la maman, l'enseignante de l'élève 1 se sent démunie face à son élève et ne cherche pas à

communiquer. On pourrait alors dire qu'au delà de la proximité entre l'enseignante spécialisée et l'enseignant de l'élève 5 puisque travaillant au sein de la même école que, plus l'enseignant se sent efficace dans son travail et a confiance en lui, plus la communication semble être privilégiée. C'est notamment ce que stipulait la revue de la littérature.

Enfin, il s'agit tout simplement de créer une communication avec l'enfant et ainsi voir comment résoudre ses problèmes. Cela passe notamment par la présence d'une relation de confiance comme mentionnée plus haut. Si l'élève 5 arrive à mettre des mots sur ses émotions, l'enseignant peut aussi mettre à disposition des supports pour permettre à l'élève autiste d'exprimer ses émotions. Il peut s'agir par exemple de cartes symbolisant des émotions que l'enfant peut poser sur la table pour exprimer ce qu'il ressent quand ses émotions le submergent. Il s'agit aussi d'être à l'écoute de l'élève. L'AESH de l'élève 2 indique que lorsqu'elle sent que l'enfant décroche, elle lui laisse un temps avant qu'il se remette au travail, temps pendant lequel il fait ce qu'il veut à savoir se balader dans la classe en essayant de perturber le moins possible les autres élèves. L'enseignante de l'élève 5 invite, quant à elle, l'élève à sortir de la classe pour qu'il souffle et se calme. Il pourrait également être intéressant de créer un coin d'isolement sensoriel dans la classe pour permettre à l'élève de faire une pause et de s'isoler quand il sent qu'il est trop sollicité. Cela pourrait de ce fait faciliter la demande d'une pause par ces élèves autistes, difficulté relevée par les enseignants au sein du questionnaire.

Egalement, l'enseignante doit mener des observations répétées sur des choses précises, comme pour chacun des élèves, et permises par la mise en place d'un emploi du temps ritualisé dans la classe. L'élève autiste doit ainsi participer aux mêmes activités que les autres élèves. Par exemple, il n'est pas question de le laisser arbitre durant l'ensemble des séances d'éducation physique et sportive. Toutefois, il peut y avoir la mise en place d'aménagements qui consistent soit à simplifier la tâche pour l'élève en lui relisant la consigne d'un exercice par exemple, soit à adapter l'exercice en modifiant la forme et la taille de la police de celui-ci ou encore en éduquant l'enfant à être autonome c'est à dire en lui annonçant par exemple qu'il doit effectuer tel travail jusqu'à ce que l'aiguille soit à une telle position. Cela est en lien avec la nécessité de structurer le temps chez ces enfants qui

l'appréhendent. L'enseignant peut aussi proposer un sablier ou un minuteur pour aider l'élève autiste à prendre conscience de la durée d'une activité.

## **VI. Evolution et développement professionnels**

Avant de conclure ce mémoire, j'aimerais discuter de ce que m'a apporté la réalisation de ce dernier dans ma pratique d'enseignante.

Tout d'abord, j'ai bien conscience que ma pratique n'a cessé d'évoluer depuis ma prise de poste en tant que fonctionnaire des écoles stagiaire à l'école Marcel Pagnol de Bermerain. Cette progression a été possible grâce aux conseils des professeurs de l'INSPEE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) et de ma conseillère pédagogique, aux échanges avec mes collègues et avec d'autres professeurs des écoles mais aussi grâce à mes lectures personnelles sur internet ou via des livres pédagogiques. Concernant ces dernières, j'ai appris à « en prendre et à en laisser » et à les mettre « à la main de ma classe » c'est à dire à me les approprier pour qu'elles puissent correspondre à mes attentes et aux besoins de mes élèves. De la même manière, l'ensemble des lectures réalisées dans le cadre de ce mémoire m'ont permis d'en apprendre davantage sur les enfants autistes mais également de m'informer quant aux pratiques qu'il est possible d'adopter en classe pour s'adapter le mieux possible à ces élèves.

Je me suis aussi rendu compte de l'importance de construire une relation solide et sereine aussi bien avec les parents qu'avec les élèves si je souhaitais faire progresser ces derniers et les voir s'épanouir. Pour évoluer dans le métier de professeur des écoles, je pense qu'il est également important de prendre sans cesse du recul sur sa manière de faire pour et avec les élèves ainsi que l'analyser pour en dégager aussi bien les points positifs que les points négatifs.

De plus, l'étude menée pour ce mémoire m'a permis de faire de nombreuses rencontres (professeurs des écoles, professeur des écoles spécialisé, accompagnants des élèves en situation de handicap, parents...) mais aussi d'entrer dans d'autres classes au sein desquelles se trouvait un fonctionnement différent de la mienne et ainsi y découvrir des pratiques et des outils variés. J'ai ainsi pu agrandir mon champ de connaissances et développer une certaine confiance en moi, en ce que je fais pour ma classe et en ce que j'apporte à mes élèves. Cela n'est pas facile à acquérir lorsque l'on débute devant une classe maternelle comprenant 25 enfants âgés de 2 à 4 ans mais j'ai appris à me sentir légitime d'en être arrivée là où j'en suis aujourd'hui.

Pour autant, même si l'ensemble des discussions réalisées tout au long de cette recherche ont confirmé cette priorité de l'inclusion en classe ordinaire d'élèves diagnostiqués autistes, celle-ci ne doit pas devenir handicapante pour l'élève et nuire à son bien être. Le spectre autistique étant très large, j'ai pris conscience qu'il fallait envisager une scolarisation plus adaptée pour les élèves diagnostiqués « autistes sévères » à savoir une scolarisation dans une école spécialisée. Cette recherche ne remet donc pas totalement en question mon futur projet professionnel à savoir ma volonté de passer le CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) dans les années à venir. En effet, le métier de professeur des écoles se veut être spécialisé dans le sens où il doit accueillir les élèves dans la majorité des cas. Il faut cependant reconnaître que cela reste difficile pour certains élèves, c'est pourquoi je souhaiterais leur proposer un cadre leur permettant de progresser à leur rythme et de développer leurs propres capacités.

## **VII. Conclusion**

L'accueil d'élèves diagnostiqués autistes au sein de la classe d'inclusion ne se limite pas uniquement à la présence d'une formation ou d'aides reçues par l'enseignant. Plus que cela, il y a le regard que porte l'enseignant sur l'élève et donc sur le handicap. On peut donc dire que la vision du métier d'enseignant, propre à chacun, en raison de sa personnalité ainsi que de son parcours personnel et professionnel, influe beaucoup sur la réussite de la scolarisation de l'élève autiste. En effet, on ne peut contredire le fait qu'une attitude bienveillante et positive permet à l'élève autiste de créer une relation de confiance avec l'enseignant et de ce fait trouver sa place au sein de la classe d'inclusion.

Malgré tout, bien que permettant une approche détaillée de l'inclusion des élèves autistes, l'étude que j'ai menée présente plusieurs biais. Tout d'abord, même si l'on retrouve des similitudes dans la scolarisation des élèves de l'étude, il peut être difficile de généraliser certains propos ou faits étant donné la faible participation des élèves diagnostiqués autistes à cette étude. En effet, environ 8000 enfants autistes naissent chaque année et 80 % d'entre eux sont scolarisés dans des établissements normaux selon les chiffres du rectorat. Cette dernière information révélant qu'il y a du mieux depuis ces dernières années est parue dans le Journal Nouvelle Aquitaine le 4 décembre 2020.

De plus, si les élèves 3 et 4 semblent avoir tout à fait leur place dans le cursus ordinaire, mon observation peut présenter un biais dans la mesure où elle a été réalisée sur un temps très court à savoir trois journées de classe d'autant plus que le comportement d'un élève diagnostiqué autiste, tout comme celui d'un autre élève peut changer sur une période très courte en raison de facteurs émotionnels, environnementaux et sociaux. Il n'est donc pas légitime de prendre en compte mon point de vue étant donné ma connaissance encore très limitée de ces élèves.

Enfin, le fait de ne pas obtenir l'autorisation d'interroger le professeur des écoles et l'accompagnant aux élèves en situation de handicap de l'élève 1 par l'inspecteur de la circonscription concernée me questionne sur l'envie et la motivation qu'éprouve la hiérarchie à inclure l'ensemble de ces élèves d'autant plus que la coéducation avec la famille de cet élève ne semble pas saine et favorable à sa scolarisation. Il y aurait à se demander si le manque d'aides matérielles et humaines mentionnées également par les

professeurs ne trouverait pas là son origine. Est-on prêts à accepter de modifier notre façon de penser et changer nos manières de faire traditionnelles pour se tourner vers des pédagogies alternatives permettant l'inclusion des élèves en respectant les rythmes et les besoins de chacun, lorsque celle-ci est favorable pour eux ?

*Aux lecteurs et lectrices...`*

*La recherche que je vous présente aborde l'inclusion en classe ordinaire d'élèves diagnostiqués autistes et plus particulièrement vise à montrer l'impact des représentations de l'enseignant sur ses relations avec ces élèves. Au fur et à mesure de votre lecture, vous pourrez vous familiariser avec les concepts de « troubles du spectre autistique », de « normalisation », d'« inclusion » et de « gestes professionnels » ainsi que vous interroger sur la problématique suivante: en quoi les représentations des professeurs des écoles sur le handicap conditionnent leurs relations avec des élèves atteints d'un trouble du spectre autistique au sein de la classe d'inclusion ? Mon parcours personnel et mes lectures m'ont permis d'émettre des hypothèses...Des représentations positives et bienveillantes à l'égard de ces enfants de la part des professeurs entraîneraient des relations de bonne qualité, à l'inverse des représentations négatives de ces derniers diminueraient les interactions avec l'élève autiste mais aussi renforceraient son isolement ou encore impacteraient les relations des autres élèves avec cet enfant. Je me suis également intéressée à l'idée que face à un professeur donnant la totalité de la prise de charge de l'élève autiste à l'accompagnant des élèves en situations de handicap, l'élève autiste pourrait solliciter davantage le professeur des écoles. Vous trouverez des éléments de réponses s'organisant autour de l'idée phare que l'accueil d'élèves diagnostiqués autistes au sein de la classe d'inclusion et donc la réussite de la scolarisation de cet élève ne se limite pas uniquement à la présence de formations ou d'aides reçues par l'enseignant. Plus que cela, il y a le regard que porte ce dernier sur l'élève et donc sur le handicap. De ce fait, vous découvrirez quelques gestes à adopter bien que ceux-ci se doivent d'être individualisés en raison des caractéristiques particulières et propres à chaque élève porteur de ce handicap. Ce mémoire signe ainsi deux étapes importantes de mon orientation professionnelle. Premièrement, il marque mon entrée au coeur du métier de professeur des écoles, soutenue par mes années d'expérience en médecine et mon envie de changer le regard des enseignants ou tout au moins les sensibiliser au sujet, dans le but de passer d'une logique d'intégration à une véritable volonté d'inclusion qui considère l'élève comme un autre avec des besoins spécifiques. Deuxièmement, il questionne ma réflexion quant à mon projet de spécialisation: le métier de professeur des écoles ne se veut-il pas lui-même à être spécialisé ?*

*Bonne lecture !*

## VIII. Bibliographie

### Articles historiques

- PHILIP Christine (2012) « Scolarisation des élèves avec autisme en France : trente ans d'histoire » | [En ligne]. URL: <https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-la-scolarisation-2012-4-page-45.htm>. Page consultée le 28 janvier 2020.
- PLAISANCE Eric (2010), « L'éducation inclusive, genèse et expansion d'une orientation éducative, le cas français » | [En ligne], mis en ligne en septembre 2010. URL: <https://plone.unige.ch/aref2010/communications-orales/premiers-auteurs-en-p/Leducation%20inclusive.pdf>. Page consultée le 28 janvier 2020.

### Articles scientifiques

- BUCHETON Dominique et SOULE Yves (2009), Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignement dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées ». *Education et didactique* | [En ligne], mis le 1 octobre 2020. URL : <https://journals.openedition.org/educationdidactique/543>. Page consultée le 11 janvier 2020.
- CAPPE Emilie, SMOCK Nicole et BOUJUT Emilie (2014), « Scolarisation des enfants ayant un trouble du spectre de l'autisme et expérience des enseignants : sentiment d'auto-efficacité, stress perçu et soutien social perçu », *L'évolution psychiatrique* | [En ligne], mis en ligne le 3 juin 2014. URL: [http://www.inspe-versailles.fr/IMG/pdf/elsevier\\_masson\\_11\\_15.pdf](http://www.inspe-versailles.fr/IMG/pdf/elsevier_masson_11_15.pdf). Page consultée le 17 janvier 2020.
- CLEMENT Céline (2015), Connaissances et besoins de formation d'enseignants du primaire concernant les Troubles envahissants du développement/Trouble du Spectre de l'Autisme », *Revue francophone de la déficience intellectuelle* | [En ligne], mis en ligne le 11 octobre 2019. URL: <https://www.erudit.org/fr/revues/rfdi/2015-v26-rfdi02504/1036407ar/>. Page consultée le 11 octobre 2019.
- GAUDREAU Nancy (2011), La gestion des problèmes de comportement en classe inclusive : pratiques efficaces », *Education et francophonie* | [En ligne], mis en ligne en automne 2011. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/ef/2011-v39-n2-ef05/1007731ar.pdf>. Page consultée le 17 janvier 2020.
- LAURIN Mari-Hélène et DORE Robert (2003), « Effets d'un programme de tutorat par les pairs et de l'utilisation de scénarios sociaux sur les interactions sociales entre élèves ordinaires et autistes », *Revue francophone de la déficience intellectuelle* | [En ligne], mis en ligne en mai 2003. URL : <http://www.rfdi.org/effets-dun-programme-de-tutorat-par-les-pairs-et-de-lutilisation-de-scenarios-sociaux-sur-les-interactions-sociales-entre-eleves-ordinaires-et-autistes/>. Page consultée le 17 janvier 2020.

- PAQUET Annie, FORGET Jacques et GIROUX Normand (2009), Les comportements d'éducateurs soutenant l'intégration en classe ordinaire d'élèves ayant un trouble envahissant du développement », *Revue Canadienne de l'éducation* | [En ligne], mis en ligne le 3 mars 2017. URL: <http://journals.sfu.ca/cje/index.php/cje-rce/article/view/3047>. Page consultée le 11 janvier 2020.
- RIVARD Méлина et FORGET Jacques (2006), Les caractéristiques de l'enfant atteint d'un trouble envahissant du développement en lien avec le degré d'intégration sociale en milieu scolaire ordinaire», *Revue Pratiques psychologiques* | [En ligne], mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2006. URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S126917630600023X>. Page consultée le 11 octobre 2019.
- WINANCE Myriam (2004), « Handicap et normalisation. Analyse des transformations du rapport à la norme dans les institutions et les interactions » *Persée* |[En ligne], mis en ligne le 10 avril 2018. URL : [https://www.persee.fr/doc/AsPDF/polix\\_0295-2319\\_2004\\_num\\_17\\_66\\_1022.pdf](https://www.persee.fr/doc/AsPDF/polix_0295-2319_2004_num_17_66_1022.pdf). Page consultée le 28 janvier 2020.

### Article professionnel

- BEKMEZIAN Hélène (2010), De la difficulté de scolarisation des enfants autistes », *LE Monde* | [En ligne], mis en ligne le 2 avril 2010. URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/04/02/de-la-difficulte-de-scolarisation-des-enfants-autistes\\_1328183\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2010/04/02/de-la-difficulte-de-scolarisation-des-enfants-autistes_1328183_3224.html). Page consultée le 23 octobre 2019
- POPELARD Allan (2013), Jean Itard (1774-1838) et Victor, l'enfant sauvage de l'Aveyron, *Le Monde diplomatique* | [En ligne], mis en ligne en octobre-novembre 2013. URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/131/POPELARD/54353>. Page consultée le 28 janvier 2020

### Livres

- HORIOT Hugo (2018), Extraits du livre « Autisme, j'accuse! » | [En ligne], mis en ligne le 28 mars 2018. URL: <https://www.babelio.com/livres/Horiot-Autisme--jaccuse-/1032314>. Page consultée le 20 février 2020.
- PLAISANCE Eric (2009), Extraits du livre « Autrement capables. Ecole, emploi, société : pour l'inclusion des personnes handicapées » | [En ligne], mis en ligne le 1<sup>ER</sup> avril 2012. URL : <https://www.cairn.info/autrement-capables--9782746713192.htm>. Page consultée le 20 février 2020.

## **IX. Annexes**

### **1. Consentement des responsables légaux pour la participation à l'étude**

Actuellement étudiante à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Valenciennes et fonctionnaire stagiaire à l'école maternelle Marcel Pagnol de Bermerain, je réalise mon mémoire de fin d'études sur l'autisme et plus particulièrement sur la scolarisation en classe ordinaire et à temps complet d'élèves diagnostiqués autistes et bénéficiant d'un suivi par un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH). Pour chaque élève participant à l'étude, la recherche reposera sur la réalisation d'entretiens semi-dirigés avec les parents, l'enseignant(e) et l'AESH. Ces entretiens auront une durée d'environ une heure et seront guidés par des questions préparées au préalable. Ils seront enregistrés afin de ne manquer aucune information mais également d'être au plus proche des propos lors de la retranscription de ces entretiens.

---

Je soussignée **Deudon Pauline**, agissant en qualité d'étudiante à l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Valenciennes et professeur des écoles stagiaire à l'école de Bermerain :

- Avoir obtenu l'autorisation de Madame l'inspectrice de l'éducation Nationale pour pouvoir intervenir auprès des écoles accueillant des enfants diagnostiqués autistes.
- M'engage à préserver l'anonymat des élèves suivis pour mon étude ainsi que celui de leur entourage familial et des membres de l'équipe éducative.
- M'engage à ne pas divulguer et diffuser les informations des enregistrements effectués.
- Déclare l'exactitude des informations qui seront figurées dans le mémoire à la suite des entretiens semi-dirigés et la mise à disposition de ce dernier pour les personnes ayant participé à l'étude.

**Date:**.....

**Signature:**.....

---

Merci de remplir ce coupon actant votre accord concernant votre collaboration à la réalisation du mémoire de recherche.

Je soussigné(e) Mme....., Mr....., responsables légaux de l'enfant.....scolarisé(e) à l'école ..... de .....déclarent avoir pris connaissance des conditions de réalisation de la recherche et acceptent de participer à l'étude de Madame Deudon Pauline menée dans le cadre de son master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

**Téléphone:** ..... **E-mail:** .....

**Date:**..... **Signature des responsables légaux :** .....

## 2. Consentement du professeur des écoles pour la participation à l'étude

Actuellement étudiante à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Valenciennes et fonctionnaire stagiaire à l'école maternelle Marcel Pagnol de Bermerain, je réalise mon mémoire de fin d'études sur l'autisme et plus particulièrement sur la scolarisation en classe ordinaire et à temps complet d'élèves diagnostiqués autistes et bénéficiant d'un suivi par un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH). Pour chaque élève participant à l'étude, la recherche reposera sur la réalisation d'entretiens semi-dirigés avec les parents, l'enseignant(e) et l'AESH. Ces entretiens auront une durée d'environ une heure et seront guidés par des questions préparées au préalable. Ils seront enregistrés afin de ne manquer aucune information mais également d'être au plus proche des propos des personnes interrogées lors de leur retranscription.

---

Je soussignée **Deudon Pauline**, agissant en qualité d'étudiante à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Valenciennes et professeur des écoles stagiaire à l'école de Bermerain :

- Avoir obtenu l'autorisation de Madame l'inspectrice de l'éducation Nationale pour pouvoir intervenir auprès des écoles accueillant des enfants diagnostiqués autistes.
- M'engage à préserver l'anonymat des élèves suivis pour mon étude ainsi que celui de leur entourage familial et des membres de l'équipe éducative.
- M'engage à ne pas divulguer et diffuser les informations des enregistrements effectués.
- Déclare l'exactitude des informations qui seront figurées dans le mémoire à la suite des entretiens semi-dirigés et la mise à disposition de ce dernier pour les personnes ayant participé à l'étude.

**Date:**.....

**Signature:**.....

---

Merci de remplir ce coupon actant votre accord concernant votre collaboration à la réalisation du mémoire de recherche.

Je soussigné(e) Mr/ Mme....., professeur(e) des écoles en classe de ..... à l'école..... de ..... déclare avoir pris connaissance des conditions de réalisation de la recherche et accepte de participer à l'étude de Madame Deudon Pauline menée dans le cadre de son master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

**Téléphone:** ..... **E-mail:**.....

**Date:**..... **Signature du professeur(e):**.....

### **3. Consentement de l'accompagnant aux personnes en situation de handicap pour la participation à l'étude**

Actuellement étudiante à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Valenciennes et fonctionnaire stagiaire à l'école maternelle Marcel Pagnol de Bermerain, je réalise mon mémoire de fin d'études sur l'autisme et plus particulièrement sur la scolarisation en classe ordinaire et à temps complet d'élèves diagnostiqués autistes et bénéficiant d'un suivi par un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH). Pour chaque élève participant à l'étude, la recherche reposera sur la réalisation d'entretiens semi-dirigés avec les parents, l'enseignant(e) et l'AESH. Ces entretiens auront une durée d'environ une heure et seront guidés par des questions préparées au préalable. Ils seront enregistrés afin de ne manquer aucune information mais également d'être au plus proche des propos lors de la retranscription de ces entretiens.

---

Je soussignée **Deudon Pauline**, agissant en qualité d'étudiante à l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Valenciennes et professeur des écoles stagiaire à l'école de Bermerain :

- Avoir obtenu l'autorisation de Madame l'inspectrice de l'éducation Nationale pour pouvoir intervenir auprès des écoles accueillant des enfants diagnostiqués autistes.
- M'engage à préserver l'anonymat des élèves suivis pour mon étude ainsi que celui de leur entourage familial et des membres de l'équipe éducative.
- M'engage à ne pas divulguer et diffuser les informations des enregistrements effectués.
- Déclare l'exactitude des informations qui seront figurées dans le mémoire à la suite des entretiens semi-dirigés et la mise à disposition de ce dernier pour les personnes ayant participé à l'étude.

**Date:**.....

**Signature:**.....

---

Merci de remplir ce coupon actant votre accord concernant votre collaboration à la réalisation du mémoire de recherche.

Je soussigné(e) Mr/ Mme....., accompagnant(e) d'élèves en situation de handicap (AESH) de l'élève.....scolarisé(e) à l'école..... de .....déclare avoir pris connaissance des conditions de réalisation de la recherche et accepte de participer à l'étude de Madame Deudon Pauline menée dans le cadre de son master dédié à la formation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

**Téléphone:** ..... **E-mail:**.....

**Date:**..... **Signature de l'AESH :**.....

#### **4. Entretien semi directif destiné aux parents d'enfants autistes scolarisés en classe ordinaire**

##### **I. Cadre familial**

1. Combien avez-vous d'enfants ? Quelle est la place de votre enfant autiste dans la fratrie ? (premier, dernier, cadet, enfant unique...) Comment percevez vous sa relation avec ses frères et soeurs, comment communiquent t-ils?
2. Où habitez-vous ? (ville, campagne...)
3. Avez-vous déménagé pour permettre à votre enfant (/vos enfants) une prise en charge qui vous semblait plus adaptée?
4. Vos professions vous permettent-elles d'avoir du temps pour votre enfant ?
5. Avez-vous décidé de modifier votre activité professionnelle pour offrir à votre enfant (/ vos enfants) une prise en charge plus adaptée? Si oui, précisez lequel des deux parents et de quelle manière.

##### **II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant au quotidien hors temps scolaire)**

6. Comment sont considérés les troubles de votre enfant ? (léger, modéré, sévère...)
7. A l'heure actuelle, présente-t-il un retard quelconque ? (retard de langage, retard mental, retard global, retard de langage mais s'exprime correctement aujourd'hui...)
8. Quelles sont les tâches quotidiennes pour lesquelles votre enfant a besoin d'aide ? Est-il accompagné par des professionnels paramédicaux au quotidien?
9. Pouvez vous me préciser des réactions/comportements que votre enfant pourrait avoir et qui pourraient inquiéter une personne ne faisant pas partie de son entourage ?

##### **III. Parcours de scolarisation**

10. Qui vous a alerté sur les troubles ou difficultés de développement de votre enfant ? (crèche, école, pédiatre, médecin généraliste, vous-même....)

11. Quel âge avait votre enfant quand vous avez remarqué (vous ou les professionnels) qu'il était différent?

12. Quel diagnostic a été posé ? A quel âge ?

13. Votre enfant a-t-il toujours été scolarisé en milieu ordinaire ? Avez vous dû insister auprès des écoles pour réussir à inscrire votre enfant en école ordinaire ? Si Oui, pour quelles raisons?

#### **IV. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

14. De manière générale, quelles sont les difficultés que vous rencontrez en lien avec la scolarisation de votre enfant autiste ? ( autres parents d'élèves, inadaptation de l'environnement, possibles réactions de rejet de la part des autres enfants, manque d'aides...)

15. Si vous rencontrez des difficultés avec les parents des autres élèves de la classe, quelles sont elles ? (difficultés à expliciter la situation de votre enfant, vision négative de la scolarisation de votre enfant dans la classe : perturbation de la classe, monopolisation de l'enseignante....)

16. Comment percevez-vous votre relation avec l'enseignant ? Avec l'AESH? Sont-ils à votre écoute? Prennent-ils en considération vos remarques ? Pensez-vous qu'ils devraient recevoir une formation particulière (ou supplémentaire s'ils bénéficient déjà d'une formation) ?

17. Que pensez-vous de la collaboration entre l'enseignant et l'AESH?

18. Que pensez-vous de la collaboration entre l'école et les autres partenaires intervenant quotidiennement auprès de votre enfant (partenaires du paramédical) ?

## **V. Les aides éventuelles**

19. Avez-vous contacté la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour l'orientation de votre enfant ou l'apport d'aides spécifiques ? Quelles modalités de scolarisation vous ont été proposées ?

20. Votre enfant est-il reconnu comme personne en situation de handicap ? Etes vous d'accord avec cette appellation ?

21. Connaissez vous la pédagogie de l'inclusion ? Avez vous connaissances des aménagements mis en place dans la classe (locaux, rythmes, pratiques d'enseignement, matériels...) ?

22. Avez vous participé à l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de votre enfant ou en avez- vous juste connaissance ?

23. L'accompagnant aux élèves en situation de handicap (AESH) de votre fils assure-t-il l'accompagnement que vous souhaitez ?

## **VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire**

24. Comment voyez-vous la scolarisation de votre enfant en milieu ordinaire ? (droit de l'enfant, pas vers l'intégration sociale, pas vers l'insertion professionnelle, changer le regard de la société sur le handicap...)

25. Quels sont les apports de la scolarisation pour votre enfant ? (construction des savoirs, ouverture des autres enfants à la différence, amélioration de sa socialisation, développement de ses capacités de communication...)

26. Pensez- vous que tous les enfants atteints d'autisme peuvent être scolarisés en milieu ordinaire ? Quels sont les critères à prendre en compte ? (niveau de compréhension, niveau de langage, importance des troubles du comportement...)

27 Avez vous d'autres choses à dire, à partager ?

## **5. Entretien semi directif destiné aux professeurs des écoles accueillant des élèves autistes au sein de leur classe**

### **I. Cadre de la classe**

1. Quel est l'effectif de la classe ? Y a-t-il plusieurs niveaux, plusieurs cycles au sein de la classe?
2. Mis à part l'enfant autiste, y a-t-il d'autres élèves présentant des besoins spécifiques ? (dyslexie, dyspraxie, troubles du comportement, maladie...)
3. Avez-vous d'autres informations à communiquer au sujet de la classe?

### **II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant pendant le temps scolaire)**

4. De manière générale, quels sont les comportements observés chez l'élève ?

Pour obtenir plus de précisions, je vous laisserai remplir un questionnaire à la fin de l'entretien (outil réalisé par des professionnels de SESSAD du Nord Pas de Calais avec l'appui du centre ressources autismes). Pour chaque item, vous indiquerez si cela est acquis (ou réalisé), émergent (ou réalisé avec aide) ou non acquis (ou non réalisé).

### **III. Parcours de scolarisation**

5. Avez-vous connaissance du parcours de scolarisation de l'élève ?
6. Avez-vous mis en place une continuité pédagogique avec les collègues qui ont eu l'élève autiste auparavant dans leur classe ?

### **V. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

7. De manière générale, quelles sont les difficultés que vous rencontrez en lien avec l'accueil de l'enfant autiste dans votre classe ? (autres parents d'élèves, inadaptation de l'environnement, surcroît de travail, possibles réactions de rejet de la part des autres enfants, difficultés à gérer les troubles de l'enfant, manque d'aides...)

8. Si vous rencontrez des difficultés avec les parents des autres élèves de la classe, quelles sont elles? (craintes, réticences, difficulté à expliciter la situation de l'élève autiste, impact sur les apprentissages des autres élèves...)

9. Comment percevez-vous votre relation avec l'enfant autiste ?

10. Comment percevez-vous votre relation avec les parents ? Avec l'AESH? Sont-ils à votre écoute? Prennent-ils en considération vos remarques ? Pensez-vous que l'AESH devrait recevoir une formation particulière ? (ou supplémentaire s'il bénéficie déjà d'une formation)

11. Que pensez-vous de la collaboration entre les parents et l'AESH?

#### **IV. Les aides éventuelles**

12. Pensez vous qu'une formation pour accueillir un élève autiste dans sa classe est utile?  
Si oui, pour quelles raisons ?

13. Avez-vous suivi ce type de formation? Si oui, pensez-vous que celle-ci soit suffisante ?

14. En quoi consiste le projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève autiste ?

15. L'accompagnant aux élèves en situation de handicap (AESH) de votre élève assure-t-il l'accompagnement que vous souhaitez?

16. Que pensez-vous de la collaboration entre l'école et les autres partenaires de l'éducation intervenant quotidiennement auprès de l'élève autiste (partenaires du RASED) ?

17. Quels sont les aménagements prévus dans la classe pour accueillir l'élève ? (locaux, rythmes, pratiques d'enseignement, matériels)

18. Recevez vous des aides financières pour obtenir le matériel adéquat?

#### **VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire de l'enfant autiste**

19. L'autisme est-il pour vous un handicap?

20. Comment définissez-vous le handicap?

21. Êtes vous pour la scolarisation de l'élève autiste en milieu ordinaire ? Pour quelles raisons ? (droit de l'enfant, pas vers l'intégration sociale, pas vers l'insertion professionnelle, changer le regard de la société sur le handicap....)

22. Selon vous, quels sont les bénéfices de la scolarisation en classe ordinaire pour l'élève autiste? (construction des savoirs, ouverture des autres enfants à la différence, amélioration de sa socialisation, développement de ses capacités de communication...)

23. Pensez- vous que tous les enfants atteints d'autisme peuvent être scolarisés en milieu ordinaire ? Quels sont les critères à prendre en compte ? (niveau de compréhension, niveau de langage, importance des troubles du comportement....)

## **6. Entretien semi directif destiné aux AESH (Accompagnant aux élèves en situation de handicap) accompagnant les élèves autistes**

### **I. Cadre de la classe**

1. L'environnement de la classe vous semble-t-il bienveillant et propice à l'accueil de l'enfant autiste ?
2. Mis à part l'enfant autiste, y a t'il d'autres élèves présentant des besoins spécifiques ? (dyslexie, dyspraxie, troubles du comportement, maladie...) Etes vous sollicité par ces élèves ?
3. Que pensez-vous de la relation de l'élève autiste avec l'enseignant ? (ignorance de l'élève par l'enseignant, sollicitation de l'enseignant par l'élève autiste...)
4. Avez vous d'autres informations à communiquer au sujet de la classe?

### **II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant pendant le temps scolaire)**

5. De manière générale, quels sont les comportements observés chez l'élève ?

Pour obtenir plus de précisions, je vous laisserai remplir un questionnaire à la fin de l'entretien (outil réalisé par des professionnels de SESSAD du Nord Pas de Calais avec l'appui du centre ressources autismes). Pour chaque item, vous indiquerez si cela est acquis (ou réalisé), émergent (ou réalisé avec aide) ou non acquis (ou non réalisé).

### **III. Parcours de scolarisation**

6. Avez vous connaissance du parcours de scolarisation de l'élève ?
7. Avez vous eu contact avec vos collègues AESH qui ont suivi l'élève autiste auparavant dans sa scolarisation ?

#### **IV. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

8. De manière générale, quelles sont les difficultés que vous rencontrez en lien avec l'accompagnement de l'enfant autiste ? ( autres parents d'élèves, inadaptation de l'environnement, surcroît de travail, possibles réactions de rejet de la part des autres enfants, difficultés à gérer les troubles de l'enfant, manque d'aides...)

9. Si vous rencontrez des difficultés avec les autres élèves de la classe et leurs parents, quelles sont elles ? (sentiment d'être mis de côté, difficulté à expliciter la situation de l'élève autiste, impact sur les apprentissages des autres élèves...)

10. Comment percevez-vous votre relation avec l'enfant autiste?

11. Comment percevez-vous votre relation avec les parents ? Avec l'enseignant? Sont-ils à votre écoute? Prennent-ils en considération vos remarques ? Pensez-vous que l'enseignant devrait recevoir une formation particulière ?

12. Que pensez-vous de la collaboration entre les parents et l'enseignant?

#### **V. Les aides éventuelles**

13. Pensez vous qu'une formation spécifique pour accompagner un élève autiste est utile? Si oui, pour quelles raisons ?

14. Avez-vous suivi ce type de formation? Si oui, pensez-vous que celle-ci soit suffisante ?

15. Avez vous eu participé à l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de l'élève autiste ? Si non, en avez-vous eu connaissance ?

16. Le professeur vous guide-t-il dans l'accompagnement de l'élève autiste, dans les gestes à adopter pour répondre au mieux à ses besoins ?

17. Bénéficiez vous d'un matériel adéquat pour permettre les apprentissages de l'élève? Quels sont les aménagements prévus dans la classe pour accueillir l'élève ? (locaux, rythmes, pratiques d'enseignement, matériels)

18. Que pensez- vous de la collaboration entre l'école et les autres partenaires de l'éducation intervenant quotidiennement auprès de votre enfant (partenaires du RASED) ?

## **VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire**

19. L'autisme est-il pour vous un handicap?

20. Comment définissez-vous le handicap?

21. Êtes vous pour la scolarisation de l'élève autiste en milieu ordinaire ? Pour quelles raisons ? (droit de l'enfant, pas vers l'intégration sociale, pas vers l'insertion professionnelle, changer le regard de la société sur le handicap....)

22. Quels sont les bénéfices de la scolarisation en classe ordinaire pour l'élève autiste? (construction des savoirs, ouverture des autres enfants à la différence, amélioration de sa socialisation, développement de ses capacités de communication...)

23. Pensez- vous que tous les enfants atteints d'autisme peuvent être scolarisés en milieu ordinaire ? Quels sont les critères à prendre en compte ? (niveau de compréhension, niveau de langage, importance des troubles du comportement....)

**7. Questionnaire destiné aux professeurs des écoles et aux AESH**  
**(Accompagnant aux élèves en situation de handicap) accompagnant les**  
**élèves autistes**

En ce qui concerne la socialisation:

<b>Entrée en classe</b>	
1. Entre sans difficulté en classe	
2. Reste dans la classe	
3. Accepte la place qui lui est attribuée	
<b>Interaction avec l'adulte</b>	
1. Accepte la proximité de l'adulte/ accepte la présence de l'AVS	
2. Utilise des signes de politesse et de courtoisie (oraux, gestuels...)	
3. Répond à l'adulte après sollicitation/ Montre son travail	
4. Initie un échange (verbal ou non) avec l'adulte	
5. Parle à l'adulte à bon escient (contenu, moment...)	
6. Demande de l'aide (repère les personnes ressources en récréation en particulier)	
7. Respecte la distance sociale (adulte/ enfant)	
<b>Interaction avec les pairs</b>	
1. Accepte la proximité des pairs	
2. Accepte les sollicitations de ses camarades	
3. Va spontanément vers un camarade	
<b>Activités collectives (travaux de groupe, manipulation en groupe...)</b>	
1. Réalise les activités à côté des autres (imite ses camarades même s'il n'y a pas d'interaction)	
2. Présente une réaction adaptée pendant les temps dynamiques (récréation, salle de sport, cantine...)	

3. Comprend les règles du jeu social (attendre son tour, durée du jeu avec un début et une fin, réaction adaptée lorsqu'il/ elle perd..)	
4. Notion de collaboration	
a. Accepte les propositions des autres, de changer d'idée	
b. Donne des idées spontanément	
c. Propose des compromis, participe à l'argumentation collective	
<b>Acquérir les compétences d'élève</b>	
1. Reste assis	
2. Ajuste son volume de voix en fonction du contexte et sait être silencieux au moment voulu	
3. Suit les consignes de l'adulte	
4. Ecoute ses camarades/ Respecte le tour de parole/ Lève le doigt pour prendre la parole	
5. Accepte d'aller au tableau devant les autres	
6. Accepte d'être aidé (par l'enseignant, par les autres enfants, par l'AVS)	
7. A une réaction adaptée face à une difficulté/ face à une erreur	
8. Demande de l'aide (déclinez comment)	
9. Aide un camarade	
10. Sait gérer les transitions entre deux activités	
<b>Gestion émotionnelle</b>	
1. Sait reconnaître ses émotions et exprime ses ressentis:	
a. Physiquement, corporellement, gestuellement	
b. Visuellement (à l'aide d'un support visuel)	
c. Oralement	
2. Accepte la frustration (le non, la fin d'une activité plaisante...) et réagit de façon adaptée aux remarques	

3. Est capable de gérer les imprévus/ les changements	
4. Réagit positivement aux valorisations sociales (félicitations)	
5. Sait reconnaître les émotions des autres	
6. Ajuste son attitude à l'émotion exprimée par ses camarades (autorégule son comportement)/ Est capable de se mettre à la place de l'autre	

En ce qui concerne l'environnement:

<b>Repère dans l'espace</b>	
1. Repère l'emplacement de son porte manteau	
2. Repère sa place dans la classe	
3. Repère les différents espaces de la classe	
4. Repère les objets dans la classe	
5. Repère l'endroit où il doit se ranger	
6. Repère les différents endroits dans l'école	
<b>Repère dans le temps</b>	
1. Repère qu'une activité a un début et une fin (commencer une activité et la finir)	
2. Se repère dans l'emploi du temps de la classe (succession des activités)	
3. Se repère dans le temps (journée, semaine, mois, année, saison)	
<b>Repère l'entourage scolaire</b>	
1. S'adapte de l'absence de son enseignant(e)/ Accepte la répartition dans les autres classes/ Accepte de travailler avec un(e) autre enseignant(e)	
2. S'adapte à l'absence de son AESH	
<b>A l'extérieur de l'établissement scolaire</b>	
1. A un comportement adapté	
a. A la médiathèque	
b. En salle de sport, à la piscine	
c. En sortie scolaire	

<b>Approche sensorielle</b>	
1. Accepte et utilise de manière adaptée (sans recherche de stimulation sensorielle) le petit matériel scolaire et l'environnement scolaire	
a. Accepte de toucher les différentes matières	
b. Accepte les différents environnements bruyants (chanson, chorale, sirène, sonnerie...)	
c. Tolère les différentes odeurs	
d. Tolère les différents stimulus visuels	

En ce qui concerne la communication (compréhension) :

<b>Compréhension orale</b>	
1. Comprend une consigne:	
a. Visuelle	
b.gestuelle	
c. Par imitation (exemple)	
d. Orale	
2. Comprend une consigne simple en contexte	
3. Comprend une consigne simple hors contexte	
4. Comprend une consigne scolaire donnée de manière individuelle	
5. Comprend une consigne scolaire donnée de manière collective	

En ce qui concerne la communication (expression) :

<b>Expression orale</b>	
1. Utilise un langage non répétitif avec valeur de communication (absence d'écholalie)	
2. Imité verbalement (dans le but de communiquer)	
3. Communique:	

a. Oralement	
b. Par échanges d'images	
c. Par gestes	
4. S'exprime:	
a. Par des mots isolés	
b. Par combinaison de mots	
c. Par des phrases	
5. Utilise le « je »	
6. Chante avec les autres	
7. Prend la parole devant tout le monde (réciter un poème, répondre à une question, présenter un travail)	
<b>Echanger</b>	
1. Répond par « oui » de manière adaptée	
2. Exprime un refus de manière adaptée	
3. Répond aux questions simples	
4. Soutient un échange	
5. Est capable de décrire une image	
6. Est capable de commenter (action en cours, événement...)/ Explique une situation	
7. Reste dans le sujet	
8. Questionne	
9. Interpelle :	
a. Par le geste	
b. Par le nom	
10. Est capable de faire une demande spontanée	
11. Est capable de dire « je ne sais pas », « je n'ai pas compris ».	
12. Est capable de demander une pause	

## 8. Grille d'observables

<b>Le climat de classe</b>	
Quelle est l'ambiance de la classe ? (studieuse, agitée) Les élèves sont-ils acteurs ? Ont-ils des responsabilités ?	
Y a-t-il des règles dans la classe ? Sont-elles affichées ? Les règles sont-elles les mêmes pour tous ?	
Comment l'enseignant met-il les élèves au travail ? (emploi du temps ritualisé, retour au calme..)	
Y-a-t'il de l'entraide entre les élèves ou une forme de collaboration entre les élèves ? Sous quelle forme ? (tutorat)	
<b>L'enseignante</b>	
Comment se tient l'enseignant vis-à-vis de l'élève ? (ignorance ou bienveillance )	
Comment l'enseignant s'adresse-t-il à l'élève ? (posture autoritaire, position d'écoute)	
L'enseignant entre-t-il en « contact physique » (ex : une main dans le dos) avec l'élève ?	
Comment l'enseignant passe-t-il ses consignes ? (appui sur un support visuel, exemples, reformulations)	
L'enseignant met-il en place de la différenciation pour l'élève ou laisse l'AESH adapter le travail ?	
Comment l'enseignant gère le fait qu'un élève ne comprenne pas ou ne parvienne pas à faire l'exercice ?	
L'enseignant félicite t-il ses élèves ? Quand et comment ? (système de récompenses mis en place)	

## **9. Recueil de données au sujet de l'élève 1 : entretien semi-directif réalisé avec la maman**

### **I. Le cadre familial**

*Combien avez-vous d'enfants ?*

« Mon fils est âgé de huit ans, il est diagnostiqué autiste tout comme sa soeur jumelle. »

*Comment percevez-vous leur relation ?*

« Lorsque mes deux enfants étaient plus jeunes, c'est comme s'ils n'existaient pas l'un pour l'autre, ils s'ignoraient complètement. C'est à partir de deux ans qu'ils ont pris conscience de la présence d'un autre enfant dans la maison. A ce jour, les enfants sont capables de jouer ensemble même si les relations sociales sont limitées puisque mes deux enfants n'ont pas le « même niveau » c'est à dire qu'ils sont diagnostiqués autistes mais dans un spectre différent. Ma fille est diagnostiquée « typique sévère », elle est mutique, elle est en mesure de faire des demandes mais elle ne sait pas tenir une conversation. A l'inverse, mon garçon est diagnostiqué « de haut niveau », il communique de manière aisée. S'il est scolarisé dans une classe ordinaire, sa soeur est quant à elle scolarisée en dispositif ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire). »

*Avez-vous déménagé pour permettre à vos enfants une prise en charge qui vous semblait plus adaptée ?*

« Nous habitons à la campagne mais les enfants sont scolarisés dans une école de ville à une vingtaine de minutes de chez nous. J'ai choisi cette école en raison de la présence d'un dispositif ULIS au sein de celle-ci pour permettre la scolarisation de mes deux enfants au même endroit mais également pour avoir la proximité entre l'école et le SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) où les enfants sont suivis. »

*Avez-vous décidé de modifier votre activité professionnelle pour offrir à vos enfants une prise en charge plus adaptée ?*

« Vivant seule avec eux, j'ai stoppé mon activité pour pouvoir assurer une prise en charge la plus adaptée possible. J'ai gardé une bonne relation avec le papa, on se met d'accord sur

le suivi de nos enfants et ils voient leur père tous les jours. J'ai suivi une guidance parentale pendant deux ans avec une psychologue libérale et échangé avec d'autres parents par le biais des réseaux sociaux. Les enfants vont à l'école jusque 11H le matin parce qu'ils sont fatigables. De plus, avec le temps de route, cela leur permet d'avoir une plus longue pause pour le déjeuner. Ils ne vont pas à l'école le vendredi après midi, mon garçon a une prise en charge une fois tous les quinze jours chez une psychologue libérale. »

## **II. Le profil de l'enfant autiste**

### ***A l'heure actuelle, votre garçon présente-t-il un retard quelconque ?***

« A l'heure actuelle, mon enfant ne présente aucun retard mise à part un retard moteur notamment en ce qui concerne le graphisme. Au contraire, il y aurait une suspicion de la part de la neurologue et de son ancienne orthophoniste d'un HPI (Haut potentiel intellectuel). »

### ***Votre enfant a-t-il besoin d'une aide pour réaliser certaines tâches de la vie quotidienne ?***

« Mon enfant présente également un TDAH (Trouble du déficit de l'attention), ce qui entraîne le besoin d'une guidance verbale pour la réalisation de toutes les tâches de la vie quotidienne. Celle-ci peut aussi être physique, il est parfois très long à réaliser la tâche que je l'effectue à sa place pour éviter de perturber l'organisation de la journée. »

### ***Est-il accompagné par des professionnels paramédicaux au quotidien ?***

« Oui, il est accompagné par des professionnels médicaux et paramédicaux à savoir une psychologue libérale TCC (thérapie cognitive comportementale) le vendredi une semaine sur deux. Il bénéficie également d'une prise en charge en psychomotricité avec le SESSAD (le temps de prise en charge a diminué en raison de son évolution), une prise en charge de groupe avec des enfants déficients intellectuellement pour travailler les règles sociales toujours avec le SESSAD. Enfin, une semaine sur deux, il a une prise en charge avec la psychologue du SESSAD concernant plutôt le cadre de l'école. »

***Pouvez-vous me préciser des réactions ou comportements que votre enfant pourrait avoir et qui pourraient inquiéter une personne ne faisant pas partie de son entourage ?***

« Certains comportements de mon enfant pourraient non pas inquiéter les personnes ne faisant pas partie de son entourage mais plutôt les inviter à penser que c'est un enfant bizarre. Ils pourraient ne pas penser forcément à un enfant autiste car les gens n'ont pas du tout cette vision de l'autisme de haut niveau. En effet, les gens ont une vision de l'autisme où les enfants sont en retrait et dans leur monde alors que c'est un enfant qui en constante recherche de contact. Il s'approche facilement des gens pour leur parler de ses intérêts restreints mais c'est un discours qui est difficilement compréhensible si on ne connaît pas l'enfant. De plus, il est maladroit car il n'a pas les clés. L'année dernière, il faisait des demandes mal adaptées pour jouer avec les enfants, il tirait le manteau par exemple. Cela a été travaillé avec l'enfant qui réalise désormais des demandes « Est ce que je peux jouer avec toi ? ». Le problème c'est que les autres élèves répondent « non » et le poussent. »

### **III. Le parcours de scolarisation**

***Qui vous a alertée des troubles ou difficultés de développement que présentaient vos enfants ?***

« Mes deux enfants ont été suivis en CAMS (Centre d'action médico-sociale précoce) car ils sont nés en extrême prématurité. Malgré tout, nous nous sommes nous-mêmes alertés face aux difficultés de développement de nos enfants. Lorsque nous faisons part de nos interrogations, cela était mis sur le compte de la prématurité. Cependant, les troubles étant sévères chez ma fille, nous les avons d'emblée remarqués vers 18 mois. Avant cela, ma fille présentait un développement normal compte tenu de la prématurité mais à partir de cet âge, il y a eu une forte régression avec une disparition du langage, des intérêts restreints et des gestes stéréotypés. Nous nous sommes alors inquiétés et renseignés sur l'autisme. Nous avons nous-mêmes entrepris les démarches pour se rapprocher de professionnels libéraux à savoir une psychologue travaillant au centre ressource autisme pour pouvoir être dirigés vers un pédopsychiatre. »

### *A quel âge le diagnostic est-il tombé ?*

« Le diagnostic est tombé pour les deux enfants un peu avant trois ans. Même si mon garçon pouvait avoir des comportements anormaux, le diagnostic aurait été posé plus tard si sa soeur ne présentait pas des signes sévères. Le diagnostic posé chez mon garçon était « trouble envahissant du développement », on parle aujourd'hui de « trouble du spectre autistique ». »

### *Avez-vous scolarisé vos enfants dès la petite section ?*

« À l'annonce du diagnostic, nous avons fait le choix de préparer au mieux cette rentrée, c'est pourquoi les enfants ont été scolarisés à l'âge de 4 ans. De même, ce temps nous a permis de mettre en place les dossiers MDPH (Maison départementale des personnes en situation de handicap) pour pouvoir avoir un suivi par un AESH (Accompagnant des personnes en situation de handicap). Mes enfants ont intégré directement une moyenne section au sein d'une école privée; celle-ci étant payante, nous n'avons pas rencontré de difficultés quant à leur inscription d'autant plus que la première année ils étaient scolarisés à mi-temps. Mon garçon est passé à 18 heures par semaine pour l'année de grande section, c'est le volume horaire d'école qui est conservé à ce jour. Il a changé d'école qui est quant à elle publique pour effectuer son CE1 et est cette année en classe de CE2. »

## **IV. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

### *De manière générale, quelles sont les difficultés que vous rencontrez quant à la scolarisation de votre enfant en classe ordinaire ?*

« La plus grande difficulté que je rencontre est celle concernant la non mise en place des aménagements ou la mise en place partielle de ces derniers. Ils renvoient à tous les besoins de compensation, notamment cette année il s'agit de tous les accompagnements pendant les temps d'accueil et les temps de récréation avec le travail de l'habileté sociale qui n'est pas fait. Je pense que l'enseignante ne se rend pas compte que la dimension sociale est aussi importante à travailler que la dimension pédagogique. Cela pose un problème car mon enfant ne comprend pas pourquoi il est rejeté parce qu'il ne se sent pas différent des

autres enfants. Il souffre alors du rejet des autres élèves et cela génère des troubles du comportement, d'opposition, des cris du fait qu'il est difficile pour lui de s'exprimer verbalement. »

***Qui vous a informée de ce rejet de la part des autres enfants ?***

« Ce sont des constatations que j'ai faites moi-même durant les temps d'accueil parce que l'on peut voir à travers les grilles mais je n'ai jamais eu de retours de la part de l'enseignante sur le fait que mon enfant soit seul. Ce sont également des retours effectués par mon enfant qui indique avoir été seul à la récréation. De plus, il n'y a pas de sensibilisation qui a été faite alors que l'école dans laquelle est scolarisé actuellement mon enfant accueille de nombreux enfants en situation de handicap étant donné la présence d'une classe externalisée de l'IME (Institut médico éducatif). De plus, elle se trouve en zone REP (Réseau d'éducation prioritaire), elle accueille donc beaucoup d'élèves se trouvant en foyer et ne connaissant généralement que la violence. »

***Avez-vous déjà rencontré des difficultés avec les parents des autres élèves ?***

« Contrairement à l'ancienne école où il y a eu beaucoup de plaintes des parents qui souhaitaient faire enlever mes deux enfants autistes parce que selon eux, ils monopolisaient l'enseignante, tout se passe bien dans cette école. »

***Comment percevez-vous votre relation avec l'enseignante ?***

« C'est difficile, un gros point négatif est l'absence de retour de la journée de classe par l'enseignante. Selon moi, cela est peut-être dû à un manque de temps suite au passage d'une classe dédoublée à 14 élèves l'an dernier à une classe double niveau comportant 26 élèves cette année. De plus, elle ne prend pas en compte mes remarques concernant les aménagements qui pourraient correspondre davantage à mon fils. En effet, d'après le retour de la psychologue du SESSAD, l'enseignante ne comprenait pas le principe de certains aménagements et les refusait même dans un premier temps. »

***Avez-vous d'autres choses à dire concernant le quotidien de la classe ?***

« Mon fils a également des comportements d'échappement, c'est à dire qu'il peut faire des bêtises (par exemple le perroquet ou faire des grimaces) dans le seul but de ne pas

travailler. D'après les retours de mon fils, il a été puni dans le couloir; l'enseignante a renforcé les mauvais comportements sans s'en rendre compte. »

***Une différenciation est-elle mise en place par l'enseignante ?***

« Au sein de la classe, les aménagements sont mis en place d'autant plus que mon fils ne nécessite pas la mise en place de nombreux aménagements pédagogiques mais il n'y a pas de différenciation dans l'évaluation des compétences de mon enfant alors qu'il devrait bénéficier d'un temps majoré ou d'un travail minoré. »

***Comment percevez-vous votre relation avec l'AESH ?***

« La relation avec l'AESH s'est dégradée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun retour suite à certaines réflexions effectuées et que je n'ai pas appréciées comme punir mon fils devant moi à ma place. Je pense que l'AESH, étant proche de la retraite et n'ayant jamais été formée, confond son rôle d'AESH et de grand mère. J'ai fait la demande d'une équipe de suivi de scolarisation pour discuter des aménagements d'autant plus que je n'ai aucune information sur la coopération existante entre l'enseignante et l'AESH. »

***Que pensez-vous de la collaboration entre l'école et les autres partenaires intervenant quotidiennement auprès de votre enfant ?***

« Les rendez-vous avec les professionnels du SESSAD se font au sein de l'école. Ils sont disponibles pour conseiller l'équipe pédagogique mais ne sont pas forcément sollicités. »

## **V. Les aides éventuelles**

***Avez-vous contacté la maison départementale des personnes en situation de handicap pour l'orientation de votre enfant ou l'apport d'aides spécifiques ?***

« J'ai réalisé un dossier pour y expliquer mon projet de vie et y faire mes demandes concernant la cessation de mon activité, les aides concernant les frais de prise en charge, le suivi par une AESH, mais je n'ai eu aucun accompagnement par la suite de la part de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). »

***Vos deux enfants ont donc été reconnus en situation de handicap, êtes vous d'accord avec cette appellation ?***

« Je suis d'accord avec le fait que mes deux enfants soient reconnus en situation de handicap notamment en raison du manque d'autonomie mais aussi des capacités qu'ils ont par rapport aux enfants de leur âge. Selon moi, le handicap ne se limite pas à de la différence. En effet, le soucis dans l'autisme de haut niveau c'est qu'à partir du moment où l'enfant a des capacités cognitives normales et qu'il réussit à l'école, on pense que tout va bien alors qu'il a des grosses déficiences au niveau social et au niveau de l'autonomie. Je ne vois pas l'autisme comme une simple différence puisque cela a un impact sur sa vie même si je pense qu'il fonctionne simplement différemment. »

***Connaissez-vous la pédagogie de l'inclusion ?***

« Oui, nous sommes dans une politique de l'inclusion mais il n'y a pas les moyens qui suivent puisqu'il n'y a pas de sensibilisation des autres enfants et de leurs parents, il n'y a pas de formation des enseignants et des AESH, c'est du rafistolage surtout avec l'arrivée des PIAL (pôles inclusifs

d'accompagnement personnalisé), nouveau dispositif où l'on regroupe toutes les AESH qui sont désignées pour suivre plusieurs enfants au lieu de suivre un élève. On demande d'inclure plus mais avec moins de moyens. »

***Pensez-vous que la scolarisation en milieu ordinaire peut tout de même être correctement réalisée ?***

« Oui, l'enseignant qui est motivé parviendra à se former car il existe des formations gratuites en ligne ou proposées par des associations. Alors oui, je suis consciente qu'il y a un manque de formation mais il y a aussi un manque de bonne volonté. Un adulte qui est ouvert, même s'il n'est pas formé et qui va tenter de faire quelque chose, cela va se ressentir chez l'enfant ainsi que chez les autres élèves. A l'inverse, un adulte qui est dans le rejet de l'enfant autiste, les autres enfants vont le suivre. La vision de l'enseignant sur l'autisme est très importante. »

***L'accompagnant aux élèves en situation de handicap (AESH) de votre fils assure-t-il l'accompagnement que vous souhaitez ?***

« L'AESH aide mon fils dans les tâches de motricité fine et l'aide à prendre des notes pour palier son retard en graphisme dû à une probable dyspraxie non officiellement diagnostiquée. Elle est constamment présente à côté de lui pour le recentrer dans la tâche et pour reformuler et décomposer les consignes. Il y a également un contrat de bon comportement qui a été mis en place et dont la procédure à suivre a été revue entre la psychologue du SESSAD et l'AESH. »

***Avez-vous participé à l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation (PPS) de votre enfant ?***

« Oui, d'ailleurs j'ai demandé une réunion avec l'équipe de suivi éducatif pour le revoir. Par contre, il y a aussi un gros problème c'est que l'enseignant référent ne tient pas compte des différentes remarques soulignées lors de ces réunions ».

## **VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire**

***Comment percevez-vous la scolarisation de votre enfant en milieu ordinaire ?***

« La scolarisation en milieu ordinaire de mon garçon est normale car tous les enfants ont les mêmes droits mais je reste pessimiste quant au fait que cela puisse changer le regard des autres sur le handicap. Tant qu'il n'y a pas de sensibilisation, on ne peut pas en vouloir aux gens car ils ne savent pas. »

***Arrivez-vous à percevoir les regards bienveillants de ceux moqueurs de la part des autres personnes ?***

« En tant que parent, je sens la différence entre un regard qui est bienveillant de celui qui ne l'est pas. Il y a généralement des regards qui traduisent « Qu'est ce qu'elle fait ? » « Sa place n'est pas ici ». Beaucoup de personnes sont mal à l'aise et ne savent pas comment réagir avec mon enfant. »

***Pensez-vous que cette scolarisation en milieu ordinaire est un pas pour l'insertion professionnelle de votre enfant ?***

« Cette scolarisation ne peut pas être un pas vers son insertion professionnelle ni une ouverture sur la différence car il n'y a pas d'accompagnements mis en place. C'est la raison pour laquelle j'envisage pour le collègue une instruction en famille ou une scolarité partagée parce que le monde est trop violent pour lui. Mon enfant était très mal en début d'année car il était victime de harcèlement, il faisait des choses que les autres enfants lui demandaient de faire sans comprendre leurs intentions. »

***Pensez-vous que tous les élèves diagnostiqués autistes peuvent être scolarisés en milieu ordinaire ?***

« Tous les enfants diagnostiqués autistes ne peuvent pas être scolarisés en milieu ordinaire. Il y a plusieurs critères à prendre en compte, cela ne se limite pas au côté pédagogique, le plus important est de voir l'intérêt de l'enfant. »

## **10. Recueil de données au sujet de l'élève 2**

### **a. Entretien semi-directif réalisé avec la maman**

#### **I. Cadre familial**

*Quelle est la place de votre enfant dans la fratrie ?*

« Mon fils est âgé de 6 ans, c'est le dernier d'une fratrie de deux enfants. Son grand frère est âgé de 11 ans. »

*Comment percevez-vous la relation des deux frères ?*

« Entre les deux frères, ce n'est pas toujours la grande entente, c'est toujours comme veut l'élève 2 et surtout quand il veut. Ils peuvent tout de même parvenir à jouer ensemble. »

*Avez-vous déménagé pour permettre à votre enfant une prise en charge qui vous semblait plus adaptée ?*

« Nous n'avons pas déménagé, mes enfants sont scolarisés dans l'école de notre village situé à la campagne. »

*Avez-vous décidé de modifier votre activité professionnelle pour offrir à votre enfant une prise en charge plus adaptée ?*

« J'ai décidé de modifier mon activité professionnelle pour offrir à mon enfant une prise en charge adaptée. Jusqu'en 2024, je bénéficie du droit d'effectuer un mi-temps. »

#### **II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant au quotidien hors temps scolaire)**

*Comment sont considérés les troubles de votre enfant ?*

« Les troubles de mon fils sont considérés comme modérés. »

*A l'heure actuelle, présente-t-il un retard quelconque ?*

« L'acquisition de la propreté a été difficile mais il était propre avant d'être scolarisé. Il a présenté un retard de langage important, à trois ans il ne parlait pas encore. C'est à partir de 4-5 ans qu'il a dit ses premiers mots et aujourd'hui il s'exprime plutôt correctement.

***Quelles sont les tâches quotidiennes pour lesquelles il a besoin d'aide ?***

« Aujourd'hui, il sait manger tout seul, chose qu'il n'arrivait pas à faire l'année dernière. En ce qui concerne la nourriture, c'est assez compliqué, il n'aime pas certaines textures. Il ne sait pas encore se laver et s'habiller tout seul même avec une guidance verbale. »

***Est-il accompagné par des professionnels paramédicaux au quotidien ?***

« Il est suivi par une psychomotricienne deux fois par semaine pour travailler la manipulation et une psychologue une fois par semaine. »

***Pouvez-vous me préciser des comportements que votre enfant pourrait avoir et qui pourraient inquiéter une personne ne faisant pas partie de son entourage ?***

« Il ne supporte pas le bruit et dès qu'il croise un camion ou un tracteur dans la rue, il met ses mains sur ses oreilles et hurle. Il a aussi certaines phobies en lien avec le bruit comme celle des toilettes, il lui faut quelqu'un pour l'accompagner aux toilettes car il a peur de la chasse d'eau et se sauve. De même il ne supporte pas l'aspirateur. Pour autant, il est fan de métal, il met fort le son par contre il ne supporte pas le casque. Il a également eu la phobie de l'eau pendant un moment et des chevaux mais grâce aux rendez vous avec le CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) l'enfant a su affronter ses peurs et aime désormais aller dans l'eau. Il est aussi vite ébloui par la lumière et va sans cesse cligner des yeux. »

***Que pouvez-vous me dire de plus sur votre enfant ?***

« Avant cette année, je ne pouvais pas le laisser à quelqu'un car il se sentait paniqué et pouvait avoir des comportements agressifs. Au début, face à ses comportements, j'avais envisagé de faire l'école à la maison car je ne souhaitais pas le mettre dans une école spécialisée. Il a beaucoup évolué et accepte maintenant d'être avec d'autres enfants. Il reste cependant très tranché dans sa relation avec les autres, soit il adore quelqu'un soit il ne l'aime pas. Même avec le papa, il n'ira pas dormir tant que je ne suis pas rentrée du travail. Il est très maniaque, si les jouets ne sont pas rangés au bon endroit, il est perturbé. Egalement, il savait parler en anglais avant de parler en français certainement en raison des dessins animés qu'il regardait. Par contre, j'ai dû stopper la tablette, le téléphone car il

allait tout le temps sur internet et YouTube pour être dans sa bulle. Avec mon conjoint, nous pensions qu'il n'était pas sociable parce qu'on l'avait laissé faire ça, cela a d'ailleurs été relevé par la CMP (Centre médico psychologique). »

### **III. Parcours de scolarisation**

#### ***Qui vous a alerté des troubles ou difficultés de développement de votre enfant ?***

« Le fait que mon enfant place régulièrement ses mains sur les oreilles m'a alertée. Il ne supportait pas les bruits dans la rue et la musique trop forte c'est pourquoi j'ai décidé de prendre rendez-vous chez l'ORL. Comme le bilan était normal, l'ORL m'a guidée vers un pédiatre qui a indiqué de se rapprocher de la CMP (Centre médico psychologique). Là-bas, ils m'ont informée mais je le savais déjà au fond de moi. Pour le retard de la parole, les gens de manière générale me disaient que certains enfants étaient plus en retard que d'autres, comme pour la propreté. »

#### ***À quel âge le diagnostic est-il tombé ?***

« Le diagnostic d'autisme est tombé vers l'âge de deux ans et demi/trois ans. »

#### ***Comment s'est déroulée la scolarisation de votre enfant ?***

« Mon fils a d'emblée été scolarisé à partir de cet âge en toute petite section en milieu ordinaire, je n'ai rien dit et je l'ai mis « comme ça » à l'école sur les conseils de la CMP mais l'enseignante a remarqué la différence de mon fils dès la première matinée. Avec l'accord de la directrice, l'enseignante a décidé de ne le garder que le matin car à la fin de la matinée il était trop fatigué. Il a fait sa deuxième année de scolarisation en petite section. Pour la troisième année de scolarisation, il était inscrit en moyenne section mais a fait un décrochage total en petite section. Pendant ces trois premières années, il n'a pas eu d'AESH alors qu'il a d'emblée bénéficié du droit à un suivi de 15 heures par semaine. Cette année il est inscrit en grande section mais suit le niveau des MS dans la classe des MS-GS et effectue un décrochage l'après midi avec les MS de l'autre classe (TPS-PS-MS), moment pendant lequel il retrouve l'enseignante qu'il a eue pendant les trois premières années. Normalement, il devrait entrer en CP l'année prochaine mais je pense qu'il ne sera pas encore prêt même s'il progresse beaucoup. Plus il avance et plus il

se retrouve avec des petits mais cela ne le perturbe pas, il se sent bien avec des enfants plus jeunes que lui. Je pense qu'avec une aide, il va réussir à poursuivre une scolarisation normale. »

#### **IV. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

***De manière générale, quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées quant à la scolarisation de votre fils en classe ordinaire ?***

« Mon fils n'a pas été rejeté des autres élèves mais par contre il a, lui, rejeté les autres au début de sa scolarisation. Il était très personnel et ne voulait pas partager le matériel de la classe. »

***Comment percevez-vous votre relation avec l'enseignante et avec l'AESH ?***

« Ça se passe très bien avec l'enseignante et surtout avec l'AESH avec qui je communique et échange via les réseaux sur ce qui s'est passé dans la journée. Pourtant, au départ l'AESH avait d'emblée informé qu'elle n'était pas sûre d'être capable de suivre mon fils en raison de son handicap physique. »

***Pensez vous que malgré tout une formation supplémentaire serait nécessaire ?***

« Oui, je pense que les AESH qui suivent des élèves autistes devraient quand même suivre une formation supplémentaire sur le sujet. Une des précédentes AESH n'a pas réussi à suivre mon enfant, il faut à la fois être strict et bienveillant envers l'enfant, ce n'est pas évident. »

***Que pensez vous de la collaboration entre l'enseignante et l'AESH ?***

« L'AESH n'est pas présente toute la matinée ni toute l'après-midi donc l'enseignante doit organiser le travail de l'enfant en fonction de sa présence. Je ne pense pas que des directives soient données à l'AESH concernant la manière d'effectuer le travail avec l'enfant. Lorsque l'enseignante explique le travail à faire en classe entière, mon fils ne doit pas se sentir concerné et n'écoute généralement pas. L'AESH doit lui répéter individuellement les consignes. »

***Que pensez-vous de la collaboration entre l'école et les autres partenaires intervenant auprès de l'enfant ?***

"Lors des réunions avec l'équipe éducative de suivi, l'entente n'est pas très bonne entre l'enseignant référent et les professionnels paramédicaux (psychologue et psychomotricienne) du CMP (Centre médical psychologique). Cette année, en raison d'une volonté d'intervention de la part de l'enseignante du SESSAD l'après midi à l'école, aide que peut bénéficier mon enfant désormais âgé de 6 ans, son suivi par la CMP est « en stand by » mais il est sur liste d'attente pour le SESSAD (la sécurité sociale n'accorde pas les deux suivis en même temps). Le CMP n'a jamais accepté que mon enfant n'aille pas à l'école l'après midi, même pour la sieste, on pouvait l'accueillir. Cette année, étant scolarisé en grande section, j'ai décidé dès le premier jour de le remettre l'après-midi sans laisser le choix à l'enseignante. De même, l'enseignant référent a toujours suivi mes attentes de vouloir le laisser en scolarisation normale. A l'inverse, son enseignante actuelle (qui est aussi la directrice) voulait le mettre en ULIS cette année, on aurait dit qu'elle ne le voulait pas dans sa classe. Selon moi, sa réaction c'est surtout par peur de ne pas savoir le gérer et aussi parce qu'il n'y avait pas d'AVS à temps plein. L'enseignante me justifiait son choix en indiquant qu'il fallait savoir se déplacer seul aux toilettes et m'expliquait qu'elle ne pouvait pas dire à l'enfant d'aller « jouer aux coins jeux » tout le temps. Chez les petits, l'ATSEM prenait souvent le rôle d'AESH pour mon enfant, j'avais bien conscience que l'enseignante ne pouvait pas s'occuper constamment de mon enfant c'est à dire le stimuler pour qu'il travaille surtout avec la présence d'élèves en toute petite section et petite section dans la classe. Malgré tout, je voudrais attendre jusqu'à ce que l'enfant entre en classe de CP pour prendre la décision la plus adaptée pour lui. La directrice qui est désormais l'enseignante de mon fils cette année a accepté mon choix. »

## **V. Les aides éventuelles**

***Avez-vous contacté la Maison Départementale des Personnes en Situation de Handicap pour l'orientation de votre enfant ou l'apport d'aides spécifiques ?***

« Dès l'obtention du rapport de la psychologue et de la psychomotricienne au CMP, j'ai contacté la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). De même,

l'école a réalisé un GEVAsco. Mon enfant a bénéficié d'emblée du droit à être accompagné par une AESH. De même, il est déclaré à 100% à la sécurité sociale et bénéficie de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) catégorie 1 et de l'AEEH catégorie 3 compte tenu du fait que je bénéficie d'un mi-temps pour pouvoir m'occuper de lui. »

***Votre enfant est donc reconnu en situation de handicap, être vous d'accord avec cette appellation ?***

"Je suis d'accord avec le fait que mon fils soit reconnu en situation de handicap parce qu'il ne sait pas faire les choses comme son frère, il n'a pas été propre tout de suite. Même si j'avais remarqué d'emblée qu'il avait des difficultés, cela était difficile à admettre au départ puisque pour moi, « handicapé » c'était synonyme de « trisomie 21 ». Après, je sais bien que les médecins ne peuvent pas se tromper mais je me demande parfois si mon enfant est réellement autiste. Selon moi, certains autistes sont en situation de handicap et d'autres non. Au vu de sa progression ces deux dernières années, je pense que certaines choses que j'ai accordées à mon enfant dans ses premières années de vie comme l'accès sans cesse au téléphone n'ont pas favorisé son développement social. »

***Avez-vous connaissance de la pédagogie de l'inclusion ?***

« Je n'ai pas connaissance de la pédagogie de l'inclusion d'autant plus que mon enfant ne nécessite pas d'aménagements spécifiques au sein de la classe. Comme pour les autres élèves de la classe, un système de récompense est mis en place. Lors d'un bon travail ou d'un bon comportement, ils ont « un bonhomme vert » qui leur permet d'avoir une image et au bout « d'autant de petites images », ils reçoivent une grande image. Une réunion a eu lieu en début d'année scolaire avec l'enseignante et l'AESH pour que je puisse avoir connaissance du FAS (formulaire annuel de suivi) mis en place pour mon enfant. Une sensibilisation a également été faite auprès des autres enfants pour expliquer les difficultés de mon enfant, le fait de ne pas trop crier par exemple.

***L'accompagnant aux élèves en situation de handicap (AESH) de votre fils, assure-t-il l'accompagnement que vous souhaitez ?***

« Je pense que la personne référente pour l'enfant dans la classe c'est l'AESH, l'enseignante ne s'occupe pas de l'enfant en particulier mais de tous les enfants et en

particulier les autres comme mon fils a l'AESH avec lui. Je pense qu'il n'y a pas véritablement d'échanges entre l'enseignante et l'enfant mais cela ne perturbe pas l'enfant. Comme l'AESH n'est pas présente avec l'enfant toute la matinée et toute l'après midi, le fait de pouvoir disposer de l'intervention de l'équipe du SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) à l'école va permettre à l'enfant d'être suivi tout au long de la journée. »

## **VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire**

### ***Comment percevez-vous la scolarisation de votre enfant en classe ordinaire ?***

« Je ne voyais pas l'intérêt de le mettre tout de suite dans une classe ULIS car là-bas il y a des cas plus sévères. Selon son mari, notre enfant allait regarder autour de lui et se demander où il était. Je pense aussi que c'est une manière de changer le regard des autres car il arrive que j'entende au moment de la sortie de l'école, quand je récupère son grand frère, certains enfants dire « On ne l'aime pas ». Les enfants de la classe de son frère, qui est en CM1-CM2, sont très maternants avec mon fils et mon fils lui chouchoute les plus petits. Je trouve que mon fils a vraiment évolué grâce à l'aide de la CMP mais aussi grâce à l'école et je ne pense pas que j'aurais pu observer cette évolution s'il avait été scolarisé en classe ULIS. Depuis sa scolarisation, mon enfant a développé des capacités de communication et de socialisation. Avant, nous étions incapables de l'emmener au restaurant; dès qu'il voyait la foule, il mettait ses mains sur ses oreilles.

### ***Pensez-vous que tous les enfants atteints d'autisme peuvent être scolarisés en classe ordinaire ?***

« Selon moi, tous les enfants atteints d'autisme ne peuvent pas être scolarisés en milieu ordinaire, il faut être propre, avoir un certain niveau de langage et pouvoir être en communauté sans avoir de comportements agressifs. »

## **b. Entretien semi-directif réalisé avec l'enseignante**

### **I. Cadre de la classe**

*Quel est l'effectif de la classe ?*

« La classe compte 19 élèves répartis sur deux niveaux du cycle 1: MS-GS. »

*Mis à part l'enfant autiste, y a-t-il d'autres élèves présentant des besoins spécifiques ?*

« Il y a un autre élève nouvellement scolarisé dans la classe qui présente des troubles du comportement faisant l'objet d'une première demande à la MDPH et de la mise en place d'un dossier GEVA-sco (Guide d'évaluation des besoins en matière de scolarisation). Il y a également un enfant qui dispose d'un PAI (Plan d'accompagnement individualisé) en raison d'une maladie et qui nécessite l'attention et des services particuliers de ma part. »

### **II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant pendant le temps scolaire)**

*De manière générale, quels sont les comportements observés chez l'élève autiste ?*

« L'élève autiste demande beaucoup d'attention. Il faut sans arrêt répondre à ses sollicitations sinon il pourrait s'énerver c'est à dire qu'il faut répondre dans l'immédiat, il ne faut pas le laisser en attente d'un besoin parce que cela pourrait générer une crise. Le plus gros problème dans sa forme d'autisme relève du comportement. Par rapport aux années précédentes, il a bien pris le rythme de la classe, il connaît bien ses camarades et il accepte tous les adultes. De même, il accepte les activités en groupe classe, il prend plaisir, il est motivé pour les activités d'apprentissage, il accepte de jouer avec les autres pendant les temps de récréation. Cependant, il reste fatigable dans les activités qui demandent beaucoup de concentration. Il communique normalement même s'il ne regarde pas dans les yeux et reste toujours à une distance des autres. En ce qui concerne sa vision, il est porteur d'un nystagmus ce qui lui empêche de fixer les choses. De même, tout ce qui est lumière l'agresse. Il faut donc préférer les consignes orales aux consignes visuelles mais celles-ci ne doivent pas se faire en groupe. De plus, s'il entend un mot dans une phrase qu'il aime, il

se représente un monde autour du mot mais cela n'a rien à voir avec l'exercice demandé ce qui m'oblige à lui indiquer de le garder pour lui et de le dire lors du « temps du micro ».

### **III. Parcours de scolarisation**

#### ***Avez-vous connaissance du parcours de scolarisation de l'élève ?***

« L'enfant est scolarisé en classe ordinaire depuis la petite section. Au départ, il n'était pas scolarisé l'après-midi parce qu'il allait au CMP (Centre médico Psychologique) deux fois par semaine. Egalement, il voyait un psychologue deux fois par mois, assistait à des séances de psychomotricité et se rendait au CATTP (Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) le mercredi matin où une équipe pluridisciplinaire proposait des activités thérapeutiques et d'éveil. Il est scolarisé à temps complet depuis cette année à savoir son année de grande section. »

#### ***Avez-vous mis en place une continuité pédagogique avec les collègues qui ont eu l'élève autiste auparavant dans leur classe?***

« Bien sûr, d'ailleurs, un décloisonnement de 1H30 est réalisé l'après midi dans l'autre classe de moyenne section où l'enfant reprend contact avec son ancienne maîtresse car le niveau de grande section est compliqué pour lui. Ce temps permet de booster l'enfant. Pendant ce temps, il fait des jeux mathématiques adaptés et des activités de graphisme car il ne rentre pas encore dans l'écriture en lié. Il est également en attente d'une réponse du SESSAD pour suivre les rendez-vous avec la psychologue au sein de l'école. L'élève devait partir en ULIS cette année parce qu'il avait l'âge mais les parents ont voulu faire un maintien en grande section. Lors de la demande de la maman, j'ai fait un courrier à l'inspectrice de l'éducation nationale pour en faire une demande qui a été acceptée. De même, cette demande a été acceptée par la MDPH. La scolarisation est une réussite, l'équipe pédagogique est contente des progrès de l'élève. Les réunions avec l'équipe pédagogique, qui ont lieu à raison de deux fois par an permettront de faire le point avec l'enseignant référent pour décider de l'orientation la plus adaptée pour l'élève pour l'année prochaine et ce sera la MDPH qui décidera. La maman souhaite essayer encore la poursuite de la scolarisation mais l'ULIS c'est bien aussi car c'est adapté et l'enfant pourra réussir

également. Je pense que la maman n'est pas encore prête psychologiquement, il s'agit d'une acceptation. »

## **V. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

***De manière générale, quelles sont les difficultés que vous rencontrez en lien avec l'accueil de l'élève autiste dans votre classe ?***

« L'enfant a eu un AESH en cours d'année dernière mais celui-ci est parti pour cause de reprise d'études. Pendant un certain temps, il n'avait plus d'AESH ce qui a été compliqué mais il bénéficie cette année d'une AESH pour une durée de 15h par semaine. Lorsqu'il n'y a pas l'AESH, c'est très difficile pour moi parce qu'il faut toujours s'en occuper, il faut être attentif à ce qu'il fait. Il a eu des difficultés avec les autres enfants la première année de scolarisation car c'était un enfant qui était très replié sur lui-même et on ne pouvait pas le toucher. Il n'acceptait pas le contact et lorsqu'un enfant le touchait, il le tapait. Il n'y a désormais plus de soucis car cela a été travaillé au CATTP. »

***Rencontrez-vous des difficultés avec les parents des autres élèves de la classe ?***

« Etant une école de village, les parents des autres enfants le connaissent ce qui fait qu'il n'y a pas de problème. Concernant le matériel, l'enfant ne demande pas d'aménagements spécifiques. »

***Comment percevez-vous votre relation avec l'enfant autiste ?***

« Il existe une relation « privilégiée » entre l'enfant et moi, tous les matins, l'élève veut raconter une histoire « j'ai quelque chose à te dire » et il faut l'écouter. »

***Comment percevez-vous votre relation et celle de l'AESH avec les parents ?***

« Les parents sont reçus en ESS (équipe de suivi de scolarisation), également une réunion avec l'AESH et les parents a été organisée pour expliquer ce qu'il allait être fait cette année avec l'enfant. Une communication est établie, je vois la maman tous les jours. Il n'y a pas non plus de problèmes de communication entre les parents et l'AESH, ils communiquent par SMS ou via les réseaux. »

## IV. Les aides éventuelles

*Avez vous reçu une formation spécifique pour accueillir l'enfant autiste dans votre classe ?*

« Je n'ai pas reçu de formation particulière, on me demande de faire de l'auto-formation. Il est important de lire et de se renseigner sur cette pathologie pour adapter ses gestes et ses paroles. L'enfant gère désormais lui-même ses moments de « crise » en indiquant qu'il va s'asseoir sur sa chaise pour se calmer et se ressourcer. Auparavant, c'était à moi de lui indiquer d'aller se calmer et de se ressourcer, cela n'est pas inné, il faut l'apprendre. Les enseignants ne sont pas formés, ils nous ont indiqué qu'on avait le niveau de diplôme nécessaire pour se former soi-même. Quand nous avons des cas de handicap et qu'ils sont tous différents, il faut aller chercher des informations mais le risque est de se noyer dans cette somme de documentations. De plus, cela doit se faire personnellement et nous n'avons pas trop de temps, nous ne bénéficions pas d'une adaptation du temps de travail de par la présence d'un élève en situation de handicap dans notre classe. Je regrette quand même la présence de stages sur des thématiques définies pendant lesquels nous pouvions prendre le temps de lire et prendre du recul sur notre pratique de classe puisque nous n'avions pas notre classe à préparer ces semaines-là. De même, il serait bien d'avoir des retours des autres enseignants et des autres AESH confrontés à ces handicaps, établir des « groupes de parole » pour pouvoir être rassurés, ce qui manque énormément dans l'éducation nationale. »

*Les professionnels intervenant dans votre classe assurent-ils l'accompagnement que vous souhaitez ?*

« Oui, l'ATSEM et l'AESH sont en accord sur le rôle à tenir auprès de l'enfant, la première pour tous les besoins physiologiques, la deuxième pour tous les besoins pédagogiques. »

*Avez-vous rempli des documents administratifs pour l'élève autiste ?*

« Avec l'AESH, j'ai établi un FAS qui comprend l'emploi du temps de l'enfant, le type d'aides qu'il reçoit puis ensemble nous écrivons vraiment ce que nous allons faire avec lui

pour le faire progresser (situation initiale -objectifs d'apprentissage - adaptations). Ce papier est signé par les parents et l'AESH. »

***Quels sont les objectifs définis pour cette année scolaire ?***

« Les objectifs définis pour cette année sont d'amener l'élève à augmenter sa capacité de concentration sur une activité, le solliciter en langage oral pour expliquer ses stratégies d'apprentissage. Concernant les adaptations, celles mises en avant sont la redite des consignes, la remotivation de l'élève lorsque l'on voit qu'il décroche. Il faut lui laisser du temps et lorsque l'on voit qu'il commence à s'intéresser il faut saisir le moment. Egalement, les autres adaptations sont le questionnement sur ses stratégies d'apprentissage pour voir s'il a compris. En effet, l'enfant peut comprendre mais son comportement laisse penser qu'il n'écoute pas et ne comprend pas. Le questionnement sert aussi à remédier si nécessaire. L'enfant ne nécessite pas d'aménagements particuliers parce qu'il est en maternelle, il peut aller se réfugier dans des coins par contre ce serait peut être différent en élémentaire. Néanmoins, il a besoin de repères dans la classe qu'il voit comme « un cocon » et un changement dans les aménagements de la classe est directement perçu par l'enfant et peut le perturber. »

***Recevez-vous des aides financières pour obtenir le matériel adéquat ?***

« Si je juge que l'enfant a besoin d'un matériel particulier, j'en fait la demande aux parents qui transmettent à la MDPH pour obtenir les aides. »

**VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire de l'enfant autiste**

***L'autisme est-il pour vous un handicap ?***

« L'autisme est reconnu par la MDPH donc c'est un handicap. Cependant au sein de la classe, il y a d'autres enfants en situation de MDPH maintenant donc c'est à nous de s'adapter, chaque enfant est différent. L'élève autiste est un enfant comme un autre, il a cette « spécificité » en plus. Pour d'autres enfants, c'est autre chose donc on est adaptable aux enfants. »

### ***Comment définissez-vous le handicap ?***

« Le handicap est normé. En effet, il y a une norme nationale fixée par des évaluations. Le handicap c'est la personne qui a besoin de compensations par rapport à cette norme, c'est à dire que l'enfant a besoin d'une aide supplémentaire pour arriver à cette norme. »

### ***Êtes vous pour la scolarisation de l'élève autiste en milieu ordinaire ?***

« De toute façon c'est acté, on reçoit tous les enfants. Généralement, en maternelle, ce sont les enseignants qui découvrent le handicap de l'élève et les collègues de petite section sont seuls à gérer le temps que ce soit pris en compte. L'enseignante essaie de faire correctement sa classe, elle se rend compte que cela ne marche pas même en faisant autrement. Il faut donner les moyens aux enseignants d'adapter l'enseignement à ces enfants sinon on pourrait avoir des situations de souffrance. Lorsque l'élève n'avait pas d'AESH l'année dernière, l'enseignante et l'élève étaient tous les deux en souffrance de même que les autres élèves. C'est très bien d'accueillir les enfants en situation de handicap mais il faut y mettre les moyens à savoir une AESH à temps complet. De même, le problème ne se pose pas en maternelle mais peut être qu'en élémentaire il faudrait aménager les locaux. »

### ***Selon vous, quels sont les bénéfices de la scolarisation en classe ordinaire pour l'élève autiste ?***

« Il faut demander à la maman mais cela joue beaucoup au niveau de la socialisation. C'est un enfant qui adore venir à l'école, qui veut voir les copains donc au niveau du comportement, il a énormément évolué. Les autres enfants ressentent les choses et s'adaptent naturellement. En effet, chez les petits, il n'y a pas trop de problèmes par rapport à ça par rapport aux classes de CM où les représentations sociales arrivent. Néanmoins une sensibilisation est obligatoire selon moi. Il faut expliquer aux enfants que l'élève autiste a besoin de plus de temps, qu'il n'aime pas qu'on le touche. Malgré tout, je dois souvent reprendre les apprentissages avec les autres élèves lorsque l'enfant parle d'un sujet inapproprié. »

***Pensez-vous que tous les enfants atteints d'autisme peuvent être scolarisés en milieu ordinaire?***

« Je ne connais pas bien tous les cas d'autistes, s'il y a un cas lourd, je ne sais pas si c'est possible. Il faut déjà que l'enfant accepte d'être en groupe. S'il n'accepte pas, il ne faut pas le mettre en souffrance c'est pour cela que l'élève a été scolarisé à mi-temps dans un premier temps. »

c. Questionnaire rempli par l'enseignante

**Questionnaire destiné aux professeurs des écoles et aux AESH  
(Accompagnant aux élèves en situation de handicap) accompagnant  
les élèves autistes**

En ce qui concerne la socialisation:

Entrée en classe		Elève 2
1. Entre sans difficulté en classe		✓
2. Reste dans la classe		✓
3. Accepte la place qui lui est attribuée		✓
Interaction avec l'adulte		
1. Accepte la proximité de l'adulte/ accepte la présence de l'AVS		✓
2. Utilise des signes de politesse et de courtoisie (oraux, gestuels...)		✓
3. Répond à l'adulte après sollicitation/ Montre son travail		✓
4. Initie un échange (verbal ou non) avec l'adulte		✓
5. Parle à l'adulte à bon escient (contenu, moment...)		NV. parle à l'adulte mais pas à propos.
6. Demande de l'aide (repère les personnes ressources en récréation en particulier)		✓.
7. Respecte la distance sociale (adulte/ enfant)		✓.
Interaction avec les pairs		
1. Accepte la proximité des pairs		✓. (pas trop près).
2. Accepte les sollicitations de ses camarades		✓
3. Va spontanément vers un camarade		✓.
Activités collectives (travaux de groupe, manipulation en groupe...)		
1. Réalise les activités à côté des autres (imite ses camarades même s'il n'y a pas d'interaction)		✓
2. Présente une réaction adaptée pendant les temps dynamiques (récréation, salle de sport, cantine...)		✓
3. Comprend les règles du jeu social (attendre son tour, durée du jeu avec un début et une fin, réaction adaptée lorsqu'il/elle perd...)		✓
4. Notion de collaboration		✓
a. Accepte les propositions des autres, de changer d'idée		Ne comprend pas toujours.

b. Donne des idées spontanément	✓ Souvent.
c. Propose des compromis, participe à l'argumentation collective	Nécomprend pas toujours les situations -
<b>Acquérir les compétences d'élèves</b>	
1. Reste assis	- Se lève de temps en temps par insister !.
2. Ajuste son volume de voix en fonction du contexte et sait être silencieux au moment voulu	- Parle parfois de façon intempestive
3. Suit les consignes de l'adulte	Quand il les comprend. Il faut reformuler.
4. Ecoute ses camarades/ Respecte le tour de parole/ Lève le doigt pour prendre la parole	✓.
5. Accepte d'aller au tableau devant les autres	✓.
6. Accepte d'être aidé (par l'enseignant, par les autres enfants, par l'AVS)	✓.
7. A une réaction adaptée face à une difficulté/ face à une erreur	Demande de l'aide immédiate.
8. Demande de l'aide (déclinez comment)	✓.
9. Aide un camarade	✓.
10. Sait gérer les transitions entre deux activités	✓.
<b>Gestion émotionnelle</b>	
1. Sait reconnaître ses émotions et exprime ses ressentis:	
a. Physiquement, corporellement, gestuellement	✓.
b. Visuellement (à l'aide d'un support visuel)	
c. Oralement	✓.
2. Accepte la frustration (le non, la fin d'une activité plaisante...) et réagit de façon adaptée aux remarques	✓.
3. Est capable de gérer les imprévus/ les changements	Difficilement.
4. Réagit positivement aux valorisations sociales (félicitations)	✓.
5. Sait reconnaître les émotions des autres	✓.
6. Ajuste son attitude à l'émotion exprimée par ses camarades (autorégule son comportement)/ Est capable de se mettre à la place de l'autre	✓.

En ce qui concerne l'environnement:

Repère dans l'espace	
1. Repère l'emplacement de son porte manteau	V.
2. Repère sa place dans la classe	V.
3. Repère les différents espaces de la classe	V.
4. Repère les objets dans la classe	V.
5. Repère l'endroit où il doit se ranger	V.
6. Repère les différents endroits dans l'école	V.
Repère dans le temps	
1. Repère qu'une activité a un début et une fin (commencer une activité et la finir)	V.
2. Se repère dans l'emploi du temps de la classe (succession des activités)	V.
3. Se repère dans le temps (journée, semaine, mois, année, saisons.)	N.V.
Repère l'entourage scolaire	
1. S'adapte de l'absence de son enseignant(e)/ Accepte la répartition dans les autres classes/ Accepte de travailler avec un(e) autre enseignant(e)	V.
2. S'adapte à l'absence de son AESH	V.
A l'extérieur de l'établissement scolaire	
1. A un comportement adapté	
a. A la médiathèque	
b. En salle de sport, à la piscine	V.
c. En sortie scolaire	
Approche sensorielle	
1. Accepte et utilise de manière adaptée (sans recherche de stimulation sensorielle) le petit matériel scolaire et l'environnement scolaire	
a. Accepte de toucher les différentes matières	V.
b. Accepte les différents environnements bruyants (chanson, chorale, sirène, sonnerie...)	N.V. au chorale il se met à l'écart (trop d'élèves)
c. Tolère les différentes odeurs	N.V. très sensible aux odeurs -
d. Tolère les différents stimulus visuels	N.V. " " aux lumières

En ce qui concerne la communication:

Compréhension orale	
1. Comprend une consigne:	
a. Visuelle	N.V.
b. gestuelle	V.
c. Par imitation (exemple)	V.
d. Orale	à reformuler.
2. Comprend une consigne simple en contexte	V.
3. Comprend une consigne simple hors contexte	N.V. Difficile.
4. Comprend une consigne scolaire donnée de manière individuelle	V.
5. Comprend une consigne scolaire donnée de manière collective	N.V. à reformuler.

En ce qui concerne la communication:

Expression orale	
1. Utilise un langage non répétitif avec valeur de communication (absence d'écholalie)	V.
2. Imité verbalement (dans le but de communiquer)	V.
3. Communique:	
a. Oralement	V.
b. Par échanges d'images	
c. Par gestes	V.
4. S'exprime:	
a. Par des mots isolés	
b. Par combinaison de mots	
c. Par des phrases	V.
5. Utilise le « je »	V.
6. Chante avec les autres	V.
7. Prend la parole devant tout le monde (réciter un poème, répondre à une question, présenter un travail)	V.
Echanger	
1. Répond par « oui » de manière adaptée	V.

2. Exprime un refus de manière adaptée	V.
3. Répond aux questions simples	V.
4. Soutient un échange	V.
5. Est capable de décrire une image	Quand cela l'intéresse.
6. Est capable de commenter (action en cours, événement...)/ Explique une situation	V.
7. Reste dans le sujet	N.V.
8. Questionne	V.
9. Interpelle :	
a. Par le geste	V.
b. Par le nom	V.
10. Est capable de faire une demande spontanée	V.
11. Est capable de dire « je ne sais pas », « je n'ai pas compris ».	V.
12. Est capable de demander une pause	V.

#### **d. Entretien semi-directif réalisé avec l'AESH**

### **I. Cadre de la classe**

*L'environnement de la classe vous semble-t-il propice à l'accueil de l'enfant autiste ?*

« L'environnement de la classe a été adapté pour accueillir l'enfant autiste. Les autres enfants de la classe ont l'habitude avec cet élève et l'élève autiste est quant à lui, très réceptif même si au départ il était très renfermé et que les autres enfants et les adultes ont dû se faire apprivoiser pour rentrer dans son cercle. La relation bienveillante que l'on a établie avec l'enseignante et les élèves a créé un climat de classe serein propice aux échanges où chacun trouve sa place. De plus, étant fatigable, il a été scolarisé uniquement le matin durant sa première année d'école ce qui explique qu'il n'avait pas beaucoup la perception de la socialisation, il était très personnel mais cela a très vite évolué. En ce qui concerne les aménagements, l'enfant a dans un premier temps créé lui-même ses coins dans la classe. »

*Mis à part l'enfant autiste, y a-t-il d'autres élèves présentant des besoins spécifiques ?*

« Non, les autres élèves ne présentent pas de difficultés néanmoins, je suis tout le temps sollicitée par les autres enfants de la classe qui demandent de l'aide. Ils savent que c'est d'abord l'élève 2 mais quand j'ai du temps, je suis disponible après pour eux. Il y a beaucoup de confiance entre l'enseignante et moi, elle me laisse « le champ libre » comme j'ai l'habitude de travailler avec l'élève. L'enseignante ne me donne pas de directives le matin. Pour les exercices, l'enseignante donne les consignes puis je les redonne individuellement à l'élève pour qu'il comprenne plus facilement le travail qu'il a à faire. »

## II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant pendant le temps scolaire)

*De manière générale, quels sont les comportements observés chez l'élève ?*

« L'élève 2 est très impliqué dans la classe, il fait comme les autres sans distinction, il s'adapte lui aussi. Ce qui me marque le plus, c'est que lorsqu'il n'a plus envie de travailler, il s'arrête. Je lui laisse un temps avant de se remettre au travail pendant lequel il fait ce qu'il veut, il se balade dans la classe en perturbant le moins possible les autres élèves. Dès que je le sens prêt, je vais le rechercher pour le remettre au travail d'une autre manière. Je ne cache pas qu'il y a beaucoup d'affectif même si « on » (sous entendu le personnel plus haut gradé de l'éducation nationale) dit souvent qu'il ne faut pas trop s'attacher et avoir une barrière. Avec des élèves comme ça, « ils » peuvent venir sur le terrain, ce n'est pas possible. Il faut une complicité avec l'élève au minimum et s'il n'y a pas la confiance ça ne peut pas marcher. Pour autant, il ne s'agit pas « d'amadouer » l'élève. Quand il était plus petit, c'était plus difficile d'aller « le repêcher » sans forcément que ce soit conflictuel. Ce sont des enfants qui restent fragiles et tout doit être mis en oeuvre pour qu'ils puissent rentrer dans les apprentissages. »

## III. Parcours de scolarisation

*Avez-vous connaissance du parcours de scolarisation de l'élève ?*

« Bien sûr, j'ai connaissance du parcours de scolarisation de l'élève tout simplement parce que je lui apporte une aide depuis son arrivée à l'école même si je ne suis pas officiellement notifiée pour lui. L'élève 2 n'a pas effectué de petite section, il a doublé sa moyenne section et a donc été scolarisé pendant trois ans uniquement le matin. L'année dernière, il a reçu l'aide d'un autre AESH qui était attitré individuellement pour lui mais qui n'est pas resté en raison d'une reprise d'études. Cette année, il est inscrit en grande section mais suit une moyenne section du fait que c'est la première année qu'il est scolarisé à temps plein. Le matin, il suit les apprentissages de la moyenne section dans la classe de MS-GS et l'après midi il effectue un décloisonnement avec l'autre classe de MS lorsque les plus petits sont à la sieste. Lorsque cela est possible, j'essaie avec l'enseignante de pousser les apprentissages jusqu'à la grande section. Par exemple, au niveau de

l'écriture, il a une écriture bâton et cela est difficile d'aller vers une écriture liée car l'enfant ne veut pas, il ne s'en sent pas capable. »

#### **IV. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

***De manière générale, quelles sont les difficultés que vous rencontrez en lien avec l'accompagnement de l'enfant autiste ?***

« Normalement, l'élève doit recevoir l'aide spécifique d'un AESH de manière individuelle mais il ne l'a pas. Je suis mutualisée, je suis en théorie que des élèves notifiés et je dois partager mon temps entre plusieurs enfants en situation de handicap au sein de l'école. Je suis 15 heures par semaine avec cet élève alors qu'il ne doit pas à priori rentrer dans mon emploi du temps. Je le suis officieusement depuis sa première rentrée en maternelle parce que je n'ai jamais été son AESH. Pour sa petite et sa moyenne section, je m'octroyais du temps pour pouvoir venir l'aider un peu. »

***Comment expliquez-vous le fait d'être mutualisée ?***

« Les AESH individuelles se raréfient notamment avec le système de PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) mis en place. Il manque des effectifs mais également de plus en plus d'élèves sont reconnus par la MDPH. »

***Avez-vous déjà rencontré des difficultés avec les parents des autres élèves de la classe ou avec les autres élèves ?***

« Il n'y a jamais eu de retours négatifs de la part des parents des autres élèves de la classe. La relation avec les autres enfants a évolué puisqu'avant l'enfant était seul, il s'isolait beaucoup et ne voulait voir personne alors que maintenant il joue avec tout le monde, il n'y a pas de rejet de la part des autres enfants. »

***Comment percevez-vous votre relation avec l'enfant autiste ?***

« Selon moi, pour permettre une scolarisation réussie de l'enfant autiste, le plus important c'est la confiance et le fait que l'élève puisse compter sur moi. Quand l'élève se sent en difficultés, il sait qu'il y a quelqu'un pour palier à ce qu'il ne sait pas faire parce qu'il ne

supporte pas de ne pas savoir faire et être en échec. C'est pour cela qu'il est important selon moi de créer une relation et de connaître l'enfant sinon on se retrouve face à un mur. Petit à petit, la relation s'est créée dans l'humour, dans la rigolade. Pour ce style de pathologie, je pense que c'est comme cela qu'on arrive à avancer c'est à dire en comprenant le fonctionnement de l'enfant et en créant une relation avec lui. »

***Comment percevez-vous votre relation avec les parents et avec l'enseignante ?***

« La mère de l'enfant a également confiance et discute beaucoup avec moi en posant des questions, cela se fait au sein de l'école et via le téléphone. Il en est de même avec l'enseignante, les échanges ensemble se font naturellement. La discussion fait partie du jeu. D'ailleurs, l'enseignant référent sent bien lors des réunions avec l'équipe de suivi de scolarisation que la communication est bien établie entre les parents, l'enseignante et moi-même pour que l'enfant soit au mieux. »

**V. Les aides éventuelles**

***Pensez-vous qu'une formation spécifique pour accompagner un élève autiste soit utile ?***

"Nous essayons de nous battre pour recevoir une formation, tout au moins nous parce que les professeurs des écoles sont surchargés de formations bien qu'on en ait tous besoin. Cela est dommage puisque nous pourrions davantage aider les enseignants qui n'ont pas été formés pour accueillir ces élèves. Je veux dire par là que nous pourrions aider les enseignants dans le sens où nous pourrions adapter plus les exercices c'est à dire les alléger ou les différencier parce que les enseignants donnent les mêmes à tous les élèves par manque de temps et non pas de volonté. »

***Le professeur vous guide-t-il dans l'accompagnement de l'élève autiste ?***

« Je n'ai pas de préparation spécifique. Lorsque j'arrive, l'enseignant m'indique le programme de la journée, soit j'adapte moi-même, soit avec l'enseignant « nous faisons sur le tas » c'est à dire que nous nous disons au moment de la réalisation de l'exercice, cela on va alléger ou carrément supprimer en fonction de ce que nous jugeons réalisable ou non par l'enfant. »

### ***Comment vous formez-vous ?***

« Nous nous auto-formons par le biais d'internet. De plus, j'ai la chance de connaître dans mon entourage proche un professeur qui est en relation avec une professeur d'une classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) grâce à qui j'ai pu être documentée sur les troubles autistiques. Encore une fois, l'éducation nationale apporte aucune formation à ce niveau-là. Je débute ma neuvième année suite à une reconversion professionnelle et je n'ai reçu à ce jour qu'une formation de 60 heures de première embauche qui ne permet pas d'aborder tous les troubles. De plus, la MDPH élargit tellement les troubles que l'on a besoin d'avoir ne serait ce que des renseignements sur certaines pathologies. Sans cette auto formation, on peut nuire à l'enfant parce qu'il y a des choses à faire et ne pas faire. De plus, il n'y a pas que le handicap de l'enfant à prendre en compte, il faut aussi s'intéresser au caractère de l'enfant, à son environnement familial.

### ***Avez-vous participé à l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation ?***

« J'interviens plus spécifiquement dans ce qui est fait en classe mais pas dans les projets qui pourraient intervenir pour lui. Néanmoins, j'ai connaissance du formulaire de suivi annuel dans lequel tout est globalisé, l'enseignante y note tous les progrès. L'enseignante va bientôt mettre en place un système de bons points. »

## **VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire**

### ***L'autisme est-il un handicap pour vous ?***

« L'autisme n'est pas un handicap en soi, il faut juste de l'adaptation. Chaque enfant est unique et a un fonctionnement différent. Je pense que tout autiste peut être ou doit être plutôt scolarisé dans les écoles ordinaires pour en faire des adultes responsables comme les autres. Ils ont quelque chose à donner également, il faut juste trouver leur manière de fonctionner et leur apprendre à se découvrir eux-mêmes. Avec le recul sur ces années d'exercice, je trouve génial de voir l'évolution des élèves et de se dire qu'ils sont capables de faire des choses même si c'est autre chose que ce que fait la majorité. Ils sont entièrement capable de faire quelque chose de leur vie et ça c'est important. Une raison importante de scolariser l'enfant en milieu ordinaire est la socialisation parce que les

mettre dans des centres spécifiques ce n'est pas non plus la solution puisqu'à l'école ordinaire, ils apprennent le vivre-ensemble.

***Quels sont les apports de cette scolarisation en classe ordinaire pour l'élève autiste ?***

« C'est pour l'élève 2 une ouverture complète, il s'intéresse aux autres, il joue avec eux et les protège même ce qu'il ne faisait pas lorsqu'il n'était pas scolarisé à temps plein. Il s'est fait plein de copains et de copines à qui il tient. De même, pour les apprentissages scolaires, c'est une satisfaction personnelle pour l'enfant de voir qu'il sait réussir des choses et que parfois il peut aussi aider les autres. C'est également bénéfique pour les autres enfants. En effet, les autres enfants sont conscients de la fragilité et font même plus attention aux enfants en situation de handicap. Je le ressens d'autant plus que je suis moi-même en situation de handicap physique qui ne se voit pas. Les enfants le savent et font très attention. Je pense que tout peut être adapté que ce soit au niveau des aménagements, des pratiques à partir du moment où une personne est spécifiquement aux côtés de l'enfant. Si l'enseignante se retrouve toute seule dans sa classe avec la présence de l'élève autiste ce n'est pas gérable parce que ce sont des enfants qui demandent quand même beaucoup d'énergie. »

***Comment définissez-vous le handicap ?***

« Je ne me suis jamais posée la question quant à la définition du handicap. Je pense que c'est une différence qui est adaptable. L'autisme est un handicap en soi mais différent de comment la société le perçoit. Il faut y faire attention mais l'enfant est capable de faire plein de choses au même titre que les enfants ordinaires. Je pense qu'à la différence de la maternelle, la scolarisation en élémentaire demanderait une petite adaptation tout au moins au début parce l'enfant s'y ferait et s'adapterait naturellement après observations. Il y a un effet de mimétisme qui se mettrait en place d'autant plus qu'il aime faire plaisir. Je ne connais pas tout le spectre de l'autisme, je sais qu'il y a beaucoup de formes différentes. Je ne sais pas jusqu'où ça peut aller mais il est évident que « les autistes verbaux » doivent être mélangés aux autres élèves. En ce qui concerne les élèves mutiques, je pense que cela serait plus difficile mais quoique pas impossible. »

e. Questionnaire rempli par l'AESH

**Questionnaire destiné aux professeurs des écoles et aux AESH  
(Accompagnant aux élèves en situation de handicap) accompagnant  
les élèves autistes**

En ce qui concerne la socialisation:

Entrée en classe <span style="float: right;">Elève 2</span>	
1. Entre sans difficulté en classe	✓
2. Reste dans la classe	✓
3. Accepte la place qui lui est attribuée	✓
Interaction avec l'adulte	
1. Accepte la proximité de l'adulte/ accepte la présence de l'AVS	✓
2. Utilise des signes de politesse et de courtoisie (oraux, gestuels...)	✓
3. Répond à l'adulte après sollicitation/ Montre son travail	✓
4. Initie un échange (verbal ou non) avec l'adulte	✓
5. Parle à l'adulte à bon escient (contenu, moment...)	✓
6. Demande de l'aide (repère les personnes ressources en récréation en particulier)	✓
7. Respecte la distance sociale (adulte/ enfant)	✓
Interaction avec les pairs	
1. Accepte la proximité des pairs	✓
2. Accepte les sollicitations de ses camarades	✓
3. Va spontanément vers un camarade	✓
Activités collectives (travaux de groupe, manipulation en groupe...)	
1. Réalise les activités à côté des autres (imite ses camarades même s'il n'y a pas d'interaction)	✓
2. Présente une réaction adaptée pendant les temps dynamiques (récréation, salle de sport, cantine...)	✓
3. Comprend les règles du jeu social (attendre son tour, durée du jeu avec un début et une fin, réaction adaptée lorsqu'il/elle perd..)	✓
4. Notion de collaboration	
a. Accepte les propositions des autres, de changer d'idée	✓

b. Donne des idées spontanément	✓
c. Propose des compromis, participe à l'argumentation collective	✓
<b>Acquérir les compétences d'élèves</b>	
1. Reste assis	✓
2. Ajuste son volume de voix en fonction du contexte et sait être silencieux au moment voulu	✓ <i>has toujours il aime donner son avis</i>
3. Suit les consignes de l'adulte	✓
4. Ecoute ses camarades/ Respecte le tour de parole/ Lève le doigt pour prendre la parole	✓
5. Accepte d'aller au tableau devant les autres	✓
6. Accepte d'être aidé (par l'enseignant, par les autres enfants, par l'AVS)	✓
7. A une réaction adaptée face à une difficulté/ face à une erreur	✓
8. Demande de l'aide (déclinez comment)	✓ <i>✓ n'réste pas à demander -</i>
9. Aide un camarade	✓
10. Sait gérer les transitions entre deux activités	✓ <i>has toujours - il aime faire ce qu'il veut.</i>
<b>Gestion émotionnelle</b>	
1. Sait reconnaître ses émotions et exprime ses ressentis:	
a. Physiquement, corporellement, gestuellement	✓
b. Visuellement (à l'aide d'un support visuel)	✓
c. Oralement	✓
2. Accepte la frustration (le non, la fin d'une activité plaisante...) et réagit de façon adaptée aux remarques	✓
3. Est capable de gérer les imprévus/ les changements	✓ <i>✓ mais il faut lui expliquer les imprévus.</i>
4. Réagit positivement aux valorisations sociales (félicitations)	✓
5. Sait reconnaître les émotions des autres	✓
6. Ajuste son attitude à l'émotion exprimée par ses camarades (autorégule son comportement)/ Est capable de se mettre à la place de l'autre	✓

En ce qui concerne l'environnement:

<b>Repère dans l'espace</b>	
1. Repère l'emplacement de son porte manteau	✓
2. Repère sa place dans la classe	✓
3. Repère les différents espaces de la classe	✓
4. Repère les objets dans la classe	✓
5. Repère l'endroit où il doit se ranger	✓
6. Repère les différents endroits dans l'école	✓
<b>Repère dans le temps</b>	
1. Repère qu'une activité a un début et une fin (commencer une activité et la finir)	✓
2. Se repère dans l'emploi du temps de la classe (succession des activités)	✓
3. Se repère dans le temps (journée, semaine, mois, année, saison...)	non valide -
<b>Repère l'entourage scolaire</b>	
1. S'adapte de l'absence de son enseignant(e)/ Accepte la répartition dans les autres classes/ Accepte de travailler avec un(e) autre enseignant(e)	✓
2. S'adapte à l'absence de son AESH	✓
<b>A l'extérieur de l'établissement scolaire</b>	
1. A un comportement adapté	
a. A la médiathèque	✓
b. En salle de sport, à la piscine	✓
c. En sortie scolaire	✓
<b>Approche sensorielle</b>	
1. Accepte et utilise de manière adaptée (sans recherche de stimulation sensorielle) le petit matériel scolaire et l'environnement scolaire	
a. Accepte de toucher les différentes matières	✓
b. Accepte les différents environnements bruyants (chanson, chorale, sirène, sonnerie...)	a des difficultés avec les bruits forts et qu'il ne connaît pas - ne chante pas -
c. Tolère les différentes odeurs	✓
d. Tolère les différents stimulus visuels	✓

En ce qui concerne la communication:

Compréhension orale	
1. Comprend une consigne:	
a. Visuelle:	✓
b. gestuelle	✓
c. Par imitation (exemple)	✓
d. Orale	✓
2. Comprend une consigne simple en contexte	✓
3. Comprend une consigne simple hors contexte	✓
4. Comprend une consigne scolaire donnée de manière individuelle	✓
5. Comprend une consigne scolaire donnée de manière collective	Validé mais redite de son AESH.

En ce qui concerne la communication:

Expression orale	
1. Utiliser un langage non répétitif avec valeur de communication (absence d'écholalie)	✓
2. Imiter verbalement (dans le but de communiquer)	✓
3. Communiquer:	
a. Oralement	✓
b. Par échanges d'images	✓
c. Par gestes	✓
4. S'exprime:	
a. Par des mots isolés	✓
b. Par combinaison de mots	✓
c. Par des phrases	✓
5. Utilise le « je »	✓
6. Chante avec les autres	non validé.
7. Prend la parole devant tout le monde (réciter un poème, répondre à une question, présenter un travail)	✓
Echanger	
1. Répond par « oui » de manière adaptée	✓

2. Exprime un refus de manière adaptée	✓
3. Répond aux questions simples	✓
4. Soutient un échange	✓
5. Est capable de décrire une image	✓ mais rapidement.
6. Est capable de commenter (action en cours, événement...)/ Explique une situation	✓
7. Reste dans le sujet	✓ mais dérive rapidement.
8. Questionne	✓
9. Interpelle :	
a. Par le geste	✓
b. Par le nom	✓
10. Est capable de faire une demande spontanée	✓
11. Est capable de dire « je ne sais pas », « je n'ai pas compris ».	✓
12. Est capable de demander une pause	✓ ++

## **11. Recueils de données au sujet des élèves 3 et 4**

### **a. Entretien semi-directif réalisé avec la maman de l'élève 3**

#### **I. Cadre familial**

##### ***Combien avez vous d'enfants ?***

« J'ai un seul fils âgé de 8 ans »

##### ***Est-il en contact avec d'autres enfants en dehors de l'école ?***

« Mis à part les enfants de l'école et la visite occasionnelle de ses cousines, il n'est pas en contact avec d'autres enfants. J'ai déjà essayé de l'emmener chez une amie qui a également des enfants mais j'étais toujours obligée de le reprendre et je ne pouvais pas le laisser sans surveillance auquel cas il faisait des bêtises sans s'en rendre compte. De même, de manière générale, lors des fêtes de village, les enfants ne veulent pas jouer avec lui et rigolent. Mon fils n'a pas conscience que les autres enfants se moquent mais cela m'énerve et dans ces moments je décide de lui donner la tablette pour le calmer. »

##### ***Avez vous déménagé pour permettre à votre enfant une prise en charge qui vous semblait plus adaptée ?***

« Nous n'avons pas déménagé mais je fais tout pour lui. Je reconnais que c'est énervant parfois et qu'il me génère beaucoup de stress. Mon mari ne m'aide pas du tout pour l'éducation et la scolarisation de notre fils. »

##### ***Avez vous décidé de modifier votre activité professionnelle pour offrir à votre enfant une prise en charge plus adaptée ?***

« Je n'ai jamais pu trouver un travail. J'ai tenté à deux reprises de mettre mon enfant dans une crèche mais il n'était pas bien soigné. L'année dernière, j'envisageais également de reprendre une formation en essayant de mettre mon fils à la cantine où il ne mange quasiment rien et à la garderie mais avec la covid, cela n'a pas été possible. »

## II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant au quotidien hors temps scolaire)

*Avez-vous des choses importantes à me dire au sujet de votre enfant ?*

« Mon fils a eu un problème au niveau des oreilles étant petit c'est à dire que celles-ci étaient bouchées mais je l'ai découvert seulement quand il était âgé de 4 ans et demi. Avant de partir en voyage au Brésil, je suis brésilienne, il a eu très mal aux oreilles et le rendez-vous chez l'ORL a indiqué la nécessité d'une opération pour mettre des drains. Jusqu'à ces 4 ans et demi, mon enfant n'entendait pas bien et ne comprenait pas ce qu'il parvenait à entendre, les gens le prenaient alors pour un imbécile. »

*Pensez vous que cela a un rapport avec les difficultés qu'il présente aujourd'hui ?*

« Même si l'on voit que c'est un enfant différent, ce problème aux oreilles a un lien avec son autisme. Je pense aussi que son autisme a un lien avec le fait que je l'ai trop gâté. »

*Comment sont considérés ses troubles ?*

« Selon le pédopsychiatre, ses troubles sont considérés comme modérés mais sa situation peut évoluer. Il est différent car il n'est pas malin, il est naïf et il n'a pas conscience du danger. Pour lui, la vie est belle, c'est un enfant heureux et non agressif. Pour moi, un enfant de cinq ans est plus intelligent que lui. Ben oui, un enfant de cinq ans va aimer faire un dessin alors que pour mon fils, il n'y a pas d'intérêt. Il peut passer un temps relativement long à rêvasser, la tête en l'air. Il dort également avec moi, il m'adore et est très proche de moi. De manière générale, il adore le contact avec les gens. Cependant, il n'aime pas partager et ne supporte pas la musique. Il aime rester dans la maison et est très attaché à la tablette. Je l'avais achetée pendant le confinement pour faire les devoirs mais il a découvert comment télécharger des jeux et est capable de rester toute l'après midi dessus. Je crois qu'il a un vice, je n'arrive pas à lui empêcher d'aller dessus car je ne sais pas comment occuper mon fils tout le temps d'autant plus qu'il n'a pas de famille et d'amis. Je ne suis pas un enfant, je ne peux pas jouer à cache-cache avec lui tout le temps. »

***A l'heure actuelle, présente-t-il un retard quelconque ?***

« Il présente un retard de langage, il cherche ses mots et ne parvient pas à s'exprimer correctement. Lorsqu'il veut raconter une histoire, il ne parvient pas à la mémoriser correctement et ne met pas d'ordre dans ce qu'il raconte. »

***Quelles sont les tâches quotidiennes pour lesquelles votre enfant a besoin d'aide ?***

« Il doit être aidé dans la réalisation des tâches quotidiennes car il est fainéant. Je lui explique comment bien se laver mais il dit que c'est trop dur et donc je le fais à sa place. Pour aller à l'école, je l'habille parce qu'il est trop long. De manière générale, il faut toujours le guider: « Fais ça...comme ça... » Pour les repas, j'ai dû lui donner à manger jusqu'à 4-5 ans car il ne voulait pas manger. Aujourd'hui, il a besoin d'aide pour couper sa nourriture en petits morceaux mais il mange tout seul. Par contre, il déteste les légumes et certaines textures comme les pommes de terre. »

### **III. Parcours de scolarisation**

***Comment s'est déroulée la scolarisation de votre enfant ?***

« Au départ, la scolarisation a été difficile mais cela n'était pas en lien avec ses troubles car je ne m'en étais pas rendu compte. Mon fils a été scolarisé à deux ans car il était propre mais étant donné que j'avais mis une couche au cas où dans le sac, l'enseignante ne l'a pas accepté à l'école mais le maire est intervenu pour qu'il aille à l'école. »

***Qui vous a alerté des troubles ou difficultés de développement que présentait votre enfant ?***

« Ce sont l'enseignante et l'ATSEM qui m'ont avertie des difficultés que présentait mon enfant dès les premiers jours de scolarisation. Pour autant, j'avais remarqué qu'il avait beaucoup de mal à écouter à partir de deux ans et la nourrice m'avait fait part qu'il avait toujours les mains en l'air. Je regrette que l'école ne m'ait pas accompagné concernant les personnes à consulter pour mon enfant. »

### *A quel âge le diagnostic de l'autisme a-t-il été posé ?*

« C'est autour de 4 ans que le diagnostic a été posé. Mon fils a redoublé la classe de moyenne section et la classe de grande section. Comme il avait des difficultés, pendant la deuxième année de moyenne section et la première année de grande section, il a été scolarisé uniquement le matin et il allait à l'hôpital de jour « Les petits cygnes » l'après midi. Maintenant, il a rendez-vous tous les mardis après-midi pendant une heure avec une psychomotricienne. »

### **IV. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

*De manière générale, quelles sont les difficultés que vous avez pu rencontrer quant à la scolarisation en milieu ordinaire de votre fils ?*

« La première année de scolarisation à l'école maternelle, cela se passait très mal, mon fils n'aimait pas l'enseignante et allait au coin de lui-même. Il est déjà arrivé qu'à la sortie de l'école il me dise « Cette dame, elle est méchante » en montrant l'enseignante alors qu'il ne savait pas encore s'exprimer. Je pense que s'il avait eu une enseignante plus à l'écoute et plus maternante en maternelle, il serait mieux aujourd'hui. Cette année, il a des difficultés à dire bonjour à son enseignante parce qu'il pense que c'est son ennemi car elle souhaite qu'il progresse dans les apprentissages. C'est un enfant qui n'aime pas l'école, il n'y voit pas d'intérêt et va faire les choses parce qu'il est obligé. J'adapte les devoirs donnés par l'enseignante car il ne veut pas les faire. Il travaille beaucoup avec la motivation. »

*Avez vous déjà rencontré des difficultés avec les autres parents d'élèves ou avec les autres élèves ?*

« Je n'ai jamais eu de problèmes avec les autres parents d'élèves. En ce qui concerne sa relation avec les autres élèves, mon fils m'a déjà raconté que certains ne voulaient pas jouer avec lui. L'école n'est pas assez attentive vis à vis de l'inclusion de l'élève dans le groupe classe. J'explique à mon fils d'ignorer ces personnes en lui disant qu'il a tout ce qu'il faut à la maison et qu'il n'a besoin de personne. »

***Comment percevez-vous votre relation avec l'enseignante ?***

« Je pense que l'enseignante n'était pas très favorable au départ quant à l'accueil de mon fils dans sa classe. Elle est très gentille, elle fait son travail mais elle ne s'adapte pas aux besoins de l'enfant. Lors d'une réunion avec l'équipe éducative, elle ne se contentait de relever que le négatif à savoir que mon enfant était insolent et avait toujours la tête en l'air. Je suis d'accord avec elle car je rencontre les mêmes difficultés à la maison. C'est à ce moment que j'ai indiqué être d'accord pour placer mon enfant en classe ULIS si les enseignants ne l'école n'étaient pas assez habitués à travailler avec des enfants présentant des difficultés. »

***Vous êtes donc pour la scolarisation de votre enfant en classe ULIS ?***

« Non, je ne suis pas pour cette scolarisation et je souhaitais davantage de patience de la part de l'enseignante mais le dossier est déjà en cours pour l'année prochaine. Je pense qu'il y a un manque de volonté de la part de l'enseignante car il n'y a que deux enfants comme ça dans la classe et la présence d'une AESH fait que l'enseignante ne doit pas être débordée. »

***Comment percevez vous votre relation avec l'AESH ?***

« C'est une fille très gentille mais très timide et on dirait qu'elle n'a pas le droit de parler et fait ce qu'on lui dit. Etant donné qu'elle partage son temps entre deux enfants, je ne sais pas si l'on s'occupe bien de mon enfant. »

## **V. Les aides éventuelles**

***Avez-vous contacté le Maison Départementale des Personnes en situation de handicap pour l'orientation de votre enfant ou l'apport d'aides spécifiques ?***

« Mon fils a bénéficié d'une aide de la MDPH (Maison Département des Personnes en situation de Handicap) grâce au dossier qui a été mis en place suite à son diagnostic. Il a été reconnu comme personne en situation de handicap ».

***Acceptez-vous cette appellation ?***

« Je n'ai pas le choix d'accepter car il n'a pas le niveau des autres enfants et cela lui permet d'avoir un meilleur suivi. Je préfère qu'il soit reconnu comme un enfant en situation de handicap et non comme un enfant normal au risque sinon qu'il soit considéré comme un enfant mal élevé. »

***Avez vous connaissance de la pédagogie de l'inclusion ?***

« Je ne connais pas la pédagogie de l'inclusion et je n'ai pas connaissance des aménagements mis en place dans la classe ».

**VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire**

***Comment voyez-vous la scolarisation de votre enfant en milieu ordinaire ?***

« Sa scolarisation en milieu ordinaire permet de le faire évoluer dans tous les domaines, que ce soit dans les apprentissages ou en ce qui concerne la socialisation. »

***Quels sont pour vous les avantages et les inconvénients, s'il y en a de sa scolarisation en classe ULIS ?***

« Concernant les apprentissages, je pense que mon enfant restera au même niveau après je ne sais pas trop comment fonctionne cette classe. Cependant, je pense que dans cette école, ils vont bien s'occuper de lui car ceux qui y travaillent savent que les enfants sont en difficulté. De plus, il y aura une partie de la cour de l'école réservée aux enfants présentant des handicaps. »

***Vous m'indiquiez tout à l'heure que l'école lui avait permis de s'intégrer socialement, pourquoi êtes vous pour cette séparation des élèves dans la cour ?***

« Je suis plutôt pour cette séparation car mon fils n'est pas assez malin pour se défendre. De plus, je pense qu'il n'y aura pas de conséquence sur l'évolution de ses interactions sociales car les enfants qui sont scolarisés en classe ULIS ne sont pas tout à fait bêtes, ils ont des intelligences différentes. »

***Pensez-vous que sa scolarisation en classe ordinaire est un pas pour son insertion sociale ?***

« Je pense que c'est trop tôt pour diagnostiquer tout ça. Il faut voir l'évolution de mon enfant, s'il arrive à lire et écrire mais aussi s'il parvient à comprendre ce qu'il lit et écrit. A partir de ce moment là, on pourra évaluer son intelligence et voir ce qu'il aime ou pas faire. Cette scolarisation en classe ordinaire lui a permis de bien évoluer mais c'est un enfant qui a besoin d'être encadré par quelqu'un toute la journée. De toute façon, j'ai dit à mon fils que s'il était scolarisé en ULIS, c'était de sa faute car je lui avais dit de bien travailler mais il n'a pas voulu se forcer. »

***Pensez vous que tous les enfants atteints d'autisme peuvent être scolarisés en milieu ordinaire ?***

« Non, tous les enfants atteints d'autisme ne peuvent pas être scolarisés en milieu ordinaire car les enseignants ne pourraient pas bien s'en occuper et le risque pour ces enfants c'est qu'ils soient moqués par les autres. »

## **b. Entretien semi-directif réalisé avec la maman de l'élève 4**

### **I. Cadre familial**

*Quelle est la place de votre enfant dans la fratrie ?*

« Mon fils a 8 ans, c'est le dernier, j'ai quatre enfants. Ses deux grands frères ont respectivement 11 ans et 10 ans et sa grande soeur a 9 ans. »

*Comment percevez-vous sa relation avec ses frères et sa soeur ?*

« Les relations avec ses frères et sa soeur ont été compliquées les premières années car il était très renfermé mais aujourd'hui ils s'entendent tous très bien. »

*Avez vous déménagé pour permettre à votre enfant une prise en charge qui vous semblait plus adaptée ?*

« Nous avons déménagé en septembre, il y a deux ans, pour des raisons autres que celle concernant la scolarisation de l'élève 4. Cela a d'ailleurs impacté sa scolarisation puisqu'il ne peut plus bénéficier d'une présence en hôpital de jour en raison d'un changement de secteur. Il suit maintenant une scolarité à temps complet en classe ordinaire alors qu'avant il allait trois jours par semaine en hôpital de jour. L'année dernière, il allait à l'école tous les jours jusque trois heures (en lien avec les horaires de son ancienne école) pour ne pas changer tout de suite son emploi du temps car il est très vite fatigable. »

*Avez-vous dû modifier votre activité professionnelle ?*

« Je vais reprendre un travail en décembre mais l'élève 4 va devoir aller à la cantine. C'est compliqué car il a des problèmes concernant la propreté. »

### **II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant au quotidien hors temps scolaire)**

*Comment pourriez vous me décrire votre enfant ?*

« Il est beaucoup dans l'observation et dans l'imitation. Il ne supporte pas le bruit et va mettre les mains sur ses oreilles. Il va aussi être vite gêné par la lumière. Il a toujours été très proche de moi du fait qu'il s'agissait du dernier mais aussi de par son handicap mais

maintenant il est beaucoup plus proche de ses frères et de sa soeur ainsi que des gens de l'extérieur. Malgré tout, il ne peut pas dormir ailleurs qu'à la maison, il a besoin de ma présence c'est un repère pour lui. »

***A l'heure actuelle, présente-t-il un retard quelconque ?***

« Il présente un retard de langage, il a commencé à s'exprimer il y a à peine un an et demi et n'arrive pas encore à faire des phrases longues même si on le comprend. Avant, je pense que ces cris pouvaient être un moyen pour lui de s'extérioriser. »

***Quelles sont les tâches quotidiennes pour lesquelles votre enfant a besoin d'aide ?***

« Il a besoin de moi pour se laver et pour s'habiller. Je lui dis comment faire et je lui donne un coup de main lorsque je vois qu'il n'y arrive pas. Il est capable de manger tout seul et d'ailleurs en comparaison avec mes autres enfants, il mange de tout et adore les légumes. Il commence quand même à savoir ce qu'il aime et ne mange plus certains aliments. »

***Y a-t-il des comportements que votre enfant pourrait avoir et qui pourraient inquiéter une personne ne faisant pas partie de son entourage ?***

« Il a fait beaucoup de crises, même si elles sont moins fréquentes aujourd'hui, elle pouvaient attirer le regard d'autres personnes qui le regardaient comme une bête. Elles avaient lieu notamment lorsque je l'emmenais dans les magasins. Dans ces moments-là, ils pouvait se rouler par terre parce qu'il n'avait pas ce qu'il voulait ou parce qu'il en avait marre. En ce qui concerne les relations avec les autres personnes, l'élève 4 ressent les personnes qui ne sont pas bienveillantes envers lui et aura tendance dans ce cas à se braquer et ne pas parler. »

***Est-il suivi actuellement en dehors de l'école ?***

« Il était suivi dans un CMP par une psychomotricienne et un psychologue mais en raison du confinement et d'autres raisons personnelles, je n'ai pas pu me rendre aux rendez-vous et l'enfant n'a pas de suivi en ce moment. J'attends de connaître les horaires de mon travail et de trouver une organisation avec les activités de mes autres enfants pour fixer les rendez-vous à nouveau car je vois bien que ça devient compliqué pour lui. »

### **III. Parcours de scolarisation**

#### ***Qui vous a alerté des troubles ou difficultés de développement de votre enfant ?***

« Je ne me suis pas rendu compte d'emblée des difficultés de mon enfant. Après, c'est vrai qu'il ne regardait jamais les personnes dans les yeux et était toujours en train de bouger ses mains en l'air lorsqu'il était bébé. Il a présenté un retard en ce qui concerne la marche, il a commencé à faire ses premiers pas à 18 mois et aussi pour parler mais je ne me suis pas inquiétée car chaque enfant va à son rythme. Ce sont des personnes de ma famille travaillant avec des personnes en situation de handicap qui m'ont conseillée de me rendre chez un médecin. L'assistante sociale qui me suivait au début parce que j'étais jeune et que j'avais quatre enfants rapprochés m'a indiqué de me rendre dans un centre d'action médico sociale précoce (CMP).»

#### ***Comment s'est déroulée la scolarisation de votre enfant ?***

« Il a été scolarisé dès l'âge de ses deux ans mais il est allé au CMP jusque ses 5 ans. L'école dans laquelle mon enfant était scolarisé le reste du temps l'a très bien pris en charge en établissant un cahier qui m'était destiné et qui mentionnait tout ce qui avait été fait au cours de la journée. A partir de 5 ans et jusque 7 ans, il a été orienté vers l'hôpital de jour pour lui assurer un suivi indispensable à son évolution. Au cours de ces deux années, il a reçu un enseignement spécialisé et des soins par des professionnels paramédicaux (psychomotricité, psychologue). C'est durant cette période que le dossier MDPH a été fait et que mon enfant a été reconnu comme présentant des troubles autistiques d'une sévérité comprise entre 50 et 75%. Depuis l'année dernière, il suit une scolarisation dans une classe ordinaire à temps complet même s'il a commencé en terminant à 15 heures pour suivre les horaires de l'ancienne école. Avant que l'on déménage, il était scolarisé en CP, mais il était décroché en grande section. Quand nous sommes arrivés l'année dernière, il a été scolarisé en CE1 dans une classe CP-CE1 ce qui lui a permis d'être décroché en CP et cette année il suit un CE1. »

## **IV. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

***De manière générale, quelles sont les difficultés que vous rencontrez quant à la scolarisation de votre enfant ?***

« L'AESH présente dans la classe n'intervient normalement pas pour mon enfant mais pour l'autre enfant diagnostiqué autiste également dans la classe. Avant le déménagement, le dossier a été remis à jour mais en raison de l'accord donné jusqu'en 2022 pour la méthode ULIS, le renouvellement pour le suivi de l'enfant par un AESH n'a pas été possible. Cependant, cela fait deux ans qu'il n'a pas de place en classe ULIS, il y a une vingtaine d'enfants en attente d'une scolarisation en classe ULIS. Le truc c'est que si un enfant arrive d'une autre région en ayant déjà été scolarisé en ULIS, il est prioritaire. De plus, je ne perçois plus d'aides notamment pour l'achat de couches que portent encore mon enfant. »

***Comment gérez-vous cela avec la scolarisation de l'enfant ?***

« Dans l'ancienne école, lorsque mon enfant présentait « une fuite », l'AESH se chargeait de le changer alors que dans cette école, il est précisé que ce n'est pas le rôle de l'AESH. Cela m'oblige à venir entre deux à l'école pour le changer. Avec mon nouveau travail, il va falloir que je trouve quelqu'un qui puisse se rendre à l'école pour le changer quand cela serait nécessaire. »

***Cela met-il des barrières à la relation que vous avez avec l'AESH ?***

« Non, l'AESH est super au-delà de ça..bon, elle ne dit pas grand chose ».

***Rencontrez-vous des difficultés avec les autres parents des élèves de la classe ?***

« Le fait que je vienne régulièrement à l'école pour réaliser les changes ou pour rechercher mon enfant lorsqu'il terminait plus tôt, l'enseignante a expliqué aux autres enfants de la classe qui comprennent et acceptent très bien mon fils. Je n'ai pas de problèmes avec les autres parents »

***Comment percevez-vous votre relation avec l'enseignante ?***

« Avec l'enseignante, ça va beaucoup mieux, j'avais l'impression l'année dernière qu'elle avait du mal avec les enfants qui ne sont pas comme les autres mais avec du recul, je trouve que ça se passe beaucoup mieux. Après, mis à part lorsque cela se passe mal, je n'ai pas beaucoup de retour sur les journées de classe. De toute façon, les seuls retours se font lors de réunions avec l'équipe éducative. »

***Prend-elle en compte vos remarques quant à la scolarisation de votre enfant ?***

« L'enseignante essaie d'adapter les apprentissages mais souhaiterait que mon enfant soit scolarisé en ULIS car l'année prochaine il risque d'être dans une classe de CE2-CM1 et non de CE1-CE2 ce qui rendrait difficile le décroisement. De plus, comme je vous disais, il n'a pas la notification pour être suivi par une AESH, c'est pour cela que l'enseignante essaie de le rendre autonome le plus possible au cas où la hiérarchie venait à diminuer la présence de l'AESH dans la classe. Je suis d'accord avec l'enseignante, j'ai monté un autre dossier auprès du CMP mais le médecin qui s'occupe de l'enfant n'a pas repris depuis le confinement. »

***Pensez-vous que l'enseignante devrait tout de même recevoir une formation spécifique pour accueillir votre enfant ?***

« Je pense qu'une formation serait nécessaire pour accueillir d'autres élèves autistes atteints plus sévèrement car je pense que les deux enfants autistes présents dans la classe ne sont pas très compliqués à gérer. »

## **V. Les aides éventuelles**

***Avez-vous contacté la Maison Départementale des Personnes en situation de handicap pour l'orientation de votre enfant ou pour l'apport d'aides spécifiques ?***

« Lorsque mon enfant est entré en hôpital de jour, un dossier a été constitué pour la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ce qui a permis d'obtenir l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) qui a été majorée étant donné qu'il a été reconnu porteur de troubles autistiques entre 50 et 75% ainsi qu'un suivi par une AESH. »

***Votre enfant est donc reconnu en situation de handicap, êtes vous d'accord avec cette appellation ?***

« J'accepte que mon enfant soit reconnu comme personne en situation de handicap car je le vois, il présente des gestes stéréotypés caractéristiques, il n'a pas un regard classique d'un enfant de son âge et aussi il présente un retard au niveau du langage. »

***C'est de cette manière que vous définissez le handicap ?***

« Oui pour moi, ce sont les retards qu'ils présentent et son manque d'autonomie qui font qu'il est en situation de handicap. Quand je le regarde, je pense qu'il a au moins un an de retard mais je ne vois pas son handicap de manière péjorative car il a des compétences intellectuelles comme tout autre enfant. »

***Avez vous connaissance de la pédagogie de l'inclusion ?***

« Je ne connais pas la pédagogie de l'inclusion mais je sais qu'aujourd'hui l'école doit accueillir tous les élèves présentant des difficultés. »

## **VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire**

***Comment voyez-vous la scolarisation de votre enfant en milieu ordinaire ?***

« Selon moi, la scolarisation en classe ordinaire est très bien puisque socialement, cela le tire vers le haut. »

***Vous m'avez dit plus tôt que vous étiez pour la scolarisation de votre fils en classe ULIS, pour quelles raisons ?***

« Je ne connais pas bien le fonctionnement de la classe ULIS mais l'avantage de cette scolarisation est que mon enfant serait à la fois dans une classe « ordinaire » et plus encadré dans la mesure où il y aurait moins d'élèves. Ce serait également pratique dans la mesure où un taxi pourrait venir le chercher le matin et le ramener le soir. Je serais aussi plus rassurée pour pouvoir faire mon activité professionnelle plus sereinement. Je reconnais quand même que la scolarisation en classe ordinaire a permis à mon enfant de bien progresser. Il présente de très bonnes capacités intellectuelles, il réussit tout mais il lui

faut juste du temps et cela pourrait lui nuire s'il restait dans une vie scolaire normale. Je pense que ça pourrait le bloquer et le mettre en échec. »

***Pensez-vous que tous les enfants autistes peuvent suivre une scolarité normale ?***

« Tous les enfants atteints d'autisme ne peuvent pas être scolarisés en classe ordinaire notamment ceux qui sont violents. »

c. **Entretien semi-directif réalisé avec l'enseignante**

**I. Cadre de la classe**

*Comment percevez vous le climat de classe notamment avec la présence des deux élèves autistes dans votre classe ?*

« Cette année, les deux élèves ont la chance d'être dans un milieu où il y a un effectif très réduit, il y a douze élèves dans la classe avec une AESH à temps complet pour les deux élèves autistes. C'est également un milieu où nous n'avons pas de problème de discipline. C'est une classe calme avec des enfants gentils, il n'y a pas de problème de moquerie ».

*Avez vous expliqué aux autres élèves les difficultés que présentaient les deux enfants ?*

« Je prépare toujours l'arrivée d'un nouvel élève. Concernant l'élève 3, les autres enfants le connaissaient déjà mais avant l'arrivée de l'élève 4 l'année dernière, j'annonce aux enfants qu'il va y avoir un nouveau copain, qu'il va s'appeler comme ça et j'explique aux enfants quand il y a quelque chose de différent mais j'ai jamais besoin de trop expliquer car les enfants sont très compréhensifs. On se rend compte d'ailleurs que les enfants sont bien plus compréhensifs que les adultes. Ils sont même protecteurs, par exemple la petite fille qui est devant l'élève 3 en classe va se retourner pour lui indiquer où il en est dans son travail et pour lui coller ses feuilles lorsque l'AESH est occupée avec le deuxième élève ».

*Avez vous d'autres élèves en difficultés mis à part les deux élèves autistes ?*

« Il y a d'autres élèves qui présentent des difficultés pas du tout du même ordre c'est à dire ne relevant pas de la MDPH mais qui ont aussi besoin d'une présence. Ce sont tout de même des élèves qui ont des difficultés au niveau scolaire, cela peut être dans la lecture, la compréhension de l'écrit... Ce sont des élèves que je peux raccrocher en groupes de besoin avec les deux élèves autistes par exemple. En fait, j'adapte les aides et les supports en fonction des difficultés que peuvent rencontrer les élèves ».

### *Comment parvenez-vous à gérer cette différenciation ?*

« J'arrive à être souvent avec chacun des élèves et je peux aussi facilement adapter et me permettre de faire des petits groupes en raison de l'effectif réduit. On peut aussi énormément manipuler et faire des jeux de rôles alors que dans une classe à 28, on est dans du frontal quasiment tout le temps. Je peux aussi le faire parce que j'ai un niveau simple. Ce qui est très frustrant c'est que forcément on passe plus de temps avec les élèves en difficultés et on a tendance à laisser les bons élèves seuls en autonomie parce que l'on sait que l'on peut compter sur eux. »

### *Êtes vous autant exigeante avec les deux élèves autistes qu'avec les autres élèves ?*

« C'est vrai qu'il y a des personnes qui vont croire que comme ce sont des élèves qui ont des troubles autistiques, il faut être très cool avec eux, moi je ne le suis pas. Je suis derrière leur dos tout le temps comme je le suis derrière les autres et j'attends d'eux le meilleur d'eux-mêmes. Je connais leurs limites mais justement comme je les connais, je sais qu'ils peuvent aller jusqu'à un certain point et je ne vais pas prendre pour excuse le fait qu'ils aient des troubles autistiques pour justement les excuser de tout, absolument pas. Les deux élèves autistes font la même chose que les autres, je leur laisse plus de temps ou alors c'est adapté dans la difficulté ou la quantité mais c'est toujours la même base de travail parce que je sais que tous les deux en sont capables. Bien sûr, mes exigences ne seront pas les mêmes avec ces élèves qu'avec un autre élève de la classe qui n'a pas de difficultés. Je suis vachement exigeante avec eux mais je sais que les enfants qui ont des difficultés comme ça, ils ont besoin de beaucoup de rituels, d'un cadre. Que ce soit pour eux et pour les autres élèves, on a l'impression que je suis toujours derrière leur dos mais ça marche. Je pense qu'aujourd'hui, malheureusement, on est arrivé dans une société où l'on a abaissé vachement les exigences de l'école, on a revu les programmes à la baisse, on a l'impression qu'il faut pas trop en demander aux enfants et du coup le niveau baisse très fort alors que les enfants sont capables de plein de choses et on sous estime grandement les enfants. De plus, il y a eu un laisser aller éducatif énorme dans les familles ce qui fait que lorsque l'on réinstalle des règles à l'école, on a l'impression que l'on passe pour des extraterrestres. »

*Les règles sont-elles les mêmes pour les enfants présentant des troubles du spectre autistique ?*

« Il ne faut pas se leurrer, c'est vrai qu'ils ont des troubles autistiques tous les deux mais cela reste relativement léger, ce sont des enfants comme les autres qui comprennent très bien ce que je leur dis, qui ont leurs vices et qui savent très bien en jouer. Ce sont des enfants qui entendent très bien l'autorité. Parfois, je me fâche, ils sont punis quand cela est nécessaire. »

## **II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant pendant le temps scolaire)**

*Retrouvez-vous des similitudes dans les comportements des deux enfants ou sont-ils complètement différents bien que tous les deux diagnostiqués autistes ?*

« Il y a des similitudes, mais après l'élève 4 je le vois rien que dans son attitude, comment je vais dire ça, je ne suis pas une spécialiste de l'autisme car nous, contrairement à certains enseignants qui sont spécialisés, nous n'avons jamais reçu aucune formation sur l'autisme. Ce sont des enfants qui communiquent tous les deux non pas par des gestes, des images ou encore des cris mais par le dialogue, qui comprennent... pour moi c'est un autisme léger, je dirai même que l'élève 3 est un faux autiste sans être péjorative, à la base, je pense que c'est un problème affectif et éducatif qui a surdéveloppé les difficultés éventuelles que pouvait avoir l'enfant d'autant plus que lorsqu'il était petit, il a eu des problèmes auditifs. Au niveau langage, cela a été très tardif et tout s'est suraccumulé. Je ne suis pas médecin, mais je pense qu'au départ, il n'y avait pas de problèmes cognitifs ou peut-être pas trop. Je me demande si ce n'est pas quelque chose qui est acquis, si c'est pas le contexte familial et éducatif qui fait que l'élève en est arrivé là. »

*Comment pouvez-vous justifier cela ?*

« L'enfant a beaucoup évolué depuis l'année dernière et que rien qu'en un an, il a accédé à la lecture. Il a des problèmes au niveau de la compréhension mais c'est peut-être parce que l'on ne l'a pas assez habitué à être attentif et à être très éveillé. Il est devenu plus autonome aussi parce qu'on l'a forcé à le devenir. Même au niveau du travail, des consignes, il y a

quelques mois de cela, je n'aurai peut être pas pensé qu'il en serait arrivé là où il en est maintenant ».

***L'enfant a néanmoins été diagnostiqué autiste par des médecins ?***

« Il a été diagnostiqué autiste lorsqu'il était petit mais après est ce qu'ils ont diagnostiqué l'autisme parce que je sais que quand il était petit il ne communiquait pas beaucoup, il était dans sa bulle. Je pense que maintenant, on a tendance à mettre beaucoup d'étiquettes sur les enfants. C'est devenu une tendance avec toutes les DYS, dès qu'un enfant a une difficulté, il faut que l'on pose un diagnostic avant d'approfondir la chose et d'apprendre à les connaître mais aussi connaître tout le contexte autour de l'enfant. Un autre exemple, dès qu'un enfant bouge un peu trop de sa chaise, ça y est, c'est un hyperactif. »

***A l'inverse, qu'est ce qui vous fait dire que l'élève 4 présente de réels troubles autistiques ?***

« L'élève 4 c'est vrai parce que je le vois dans son langage, après je ne dis pas qu'il n'y a pas tout un contexte affectif, psychologique aussi derrière parce que l'histoire de la famille fait qu'il y a du avoir quelque chose qui a été élément déclencheur à un moment. Quand il parle, il a énormément de difficultés avec le féminin/ masculin, au niveau syntaxique également, ses phrases ne sont pas du tout bien structurées. Après, au niveau émotif, des gestes qu'il peut avoir par exemple quand il est content il bat beaucoup les mains, je retrouve vraiment chez lui des traits autistiques. Il a beaucoup de mal avec le bruit, il va facilement se boucher les oreilles quand quelque chose le gêne.

### **III. Parcours de scolarisation**

***Connaissez vous le parcours scolaire des deux élèves ?***

« J'ai découvert l'élève 4 l'année dernière, par contre j'avais déjà des échos de mes collègues sur les attitudes de l'élève 3 qui était également scolarisé dans cette école en maternelle.

### ***Quels étaient les retours ?***

« En maternelle, l'élève 3 était un enfant pas du tout sociable, il ne jouait jamais avec les autres enfants, il ne participait pas aux activités. On avait l'impression qu'il ne comprenait pas ce qu'on lui raconté, il était toujours dans son univers. Tout ce qui est vraiment les acquis de maternelle, le bonhomme... c'était du grand n'importe quoi. Il a parlé tard et au niveau articulatoire c'est compliqué. Non seulement les problèmes auditifs qu'il a eus quand il était petit ça l'a mis très tard dans le langage mais il y a aussi le fait que la maman soit brésilienne, qu'elle ait un accent très fort et qu'elle ne lui fasse pas reformuler. Il a beaucoup évolué, maintenant il joue avec les autres enfants alors qu'avant, il ne jouait qu'avec son copain référent. En classe, il accepte de travailler avec quelqu'un d'autre, il accepte les échanges, il lève le doigt, il tolère qu'un autre enfant n'ait pas le même avis que lui. Il a également un comportement un peu moins bestial qu'avant, c'est à dire qu'avant il grognait sur les autres lorsqu'il n'était pas content. »

### ***Qu'est ce qui pourrait l'empêcher de poursuivre une scolarité ordinaire ?***

« Il n'est pas autonome, il a tendance à rêver parce qu'il ne comprend pas forcément les consignes, il a besoin que l'on reformule. »

### ***Concernant l'élève 4, avez vous eu des contacts avec ses anciens enseignants ?***

« Je n'ai pas eu de contact avec les autres enseignants, la seule chose que j'ai eu ce sont les bases c'est à dire savoir qu'il était décroisonné car il avait des difficultés mais au niveau scolaire je n'en savais pas plus. Comme il avait été décroisonné en GS pendant son année de CP, l'année dernière lorsqu'il est arrivé, il a été scolarisé en CE1 mais a été décroisonné en CP car il était trop en difficultés. En fin d'année scolaire, j'ai fait une demande de redoublement officielle parce qu'il n'avait jamais redoublé et l'inspectrice a accepté qu'on officialise son année de retard ».

### ***Que pensez-vous de son évolution depuis qu'il est arrivé ?***

« Il a appris énormément, il lit mais il a une espèce de lenteur car il a besoin de beaucoup de temps pour réfléchir, pour organiser ses idées qui sont très bonnes la plupart du temps. C'est un garçon très intelligent, il sait beaucoup de choses, il est très logique. On sent que

c'est la production d'écrits qui pose problème car il faut tellement mobiliser de choses en même temps, ça lui demande beaucoup d'énergie ».

***Pensez vous que sa lenteur pourrait le mettre en échec en scolarité ordinaire ?***

« Je pense qu'il aurait besoin d'un accompagnement tout le temps. Il a besoin qu'un adulte soit avec lui pour le recentrer dans ses activités ou pour le motiver. Il peut vite partir dans son monde et attendre que cela se passe parce que cela ne lui plaît pas. Je suis toujours obligée de le menacer, de le booster pour entrer dans le travail. Le but des plus grandes classes est vraiment de le faire devenir autonome et il est loin d'en être capable. De plus les quantités d'écrits pourraient le mettre en échec, de même que la quantité de travail même s'il est capable de faire le même travail que les autres mais en quantité moindre et avec des aides (imagiers, bandes alphabétiques). De même, il sait lire des phrases mais n'est pas encore autonome pour lire un texte. Dans les petites classes, ils sont plus « cocoonés » d'autant plus que l'on est en REP et donc en classes dédoublées mais après quand il va se retrouver dans des classes avec un effectif plus important sans AVS, il va faire des choses mais beaucoup moins que ce qu'il fait maintenant ».

**V. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

***Comment percevez-vous votre relation avec les deux élèves ? Du fait de votre manque de formation, êtes vous plus à l'aise avec l'un des deux ?***

« Je suis à l'aise avec les deux enfants, disons que c'est plus au niveau d'un ressenti personnel. Avec l'élève 3, cela va beaucoup mieux parce qu'on a un peu perdu cette idée du nombrilisme de l'enfant roi étant donné qu'il a compris qu'à l'école ce n'était pas le cas. L'année dernière, je me heurtais beaucoup à lui parce qu'il avait des attitudes absolument pas appropriées avec ses camarades même vis à vis de l'AESH ou de moi-même. C'était plus compliqué d'aller vers lui parce que je me demandais comment il allait réagir. Avec l'élève 4, ça n'a jamais été ça mais en ce moment, j'ai l'impression qu'il y a un petit tournant, après il y a eu les vacances donc je lui laisse le bénéfice du doute mais je me demande s'il ne serait pas entrain de grandir parce qu'il est en recherche de conflits en essayant de pousser les limites. Quand je lui dis quelque chose, il aurait tendance à me

regarder dans les yeux puis il attend, il fait un peu de la provocation. Après il devrait être en CE2 et je trouve que c'est une année charnière, le comportement des enfants change énormément à cet âge, ils deviennent très vite des pré-ados et sont beaucoup dans l'insolence ».

***Les deux élèves ont-ils le même comportement avec vous qu'avec l'AESH ?***

« Dès le départ, j'ai posé le cadre avec les enfants en indiquant que l'AESH était là pour aider certains élèves, c'est une adulte, il faut la respecter. Elle a le même statut que moi. L'AESH garde son rôle tout en prenant des initiatives, on s'entend très bien, c'est vrai que quand on a une AESH, ce n'est pas toujours évident de bien s'entendre entre adultes. On sent quand même par moment que les deux élèves auraient tendance à essayer d'être un peu plus cool avec l'AESH étant donné qu'ils sont proches d'elle toute la journée. Ils sont certainement un peu plus familiers avec elle qu'ils ne le sont avec moi. Mais quand je vois que l'AESH commence à être agacée, j'ai juste à tourner le regard et l'un comme l'autre savent qu'il ne faut pas aller plus. On sent quand même que le référent suprême c'est la maîtresse ».

***Comment percevez-vous votre relation avec les parents de l'élève 3 ?***

« Concernant la maman de l'élève 3, au delà du fait que la place de son fils en ULIS serait peut être plus appropriée que sa place en milieu ordinaire, ce qu'elle voit c'est le fait de se séparer de son fils. En effet, il y a un contexte familial derrière qui fait que la maman de l'élève 3 est toujours avec son fils. De plus, elle m'a fait comprendre qu'elle cohabitait plus qu'autre chose avec son mari et que lorsqu'il est à la maison il ne fallait pas l'embêter. Il ne vient quasiment jamais chercher son enfant à l'école, il ne s'occupe pas de ses devoirs et ne s'est jamais présenté aux réunions au sujet de l'enfant. J'ai l'impression que le papa n'a pas été si présent que ça, que la maman a élevé l'enfant seule et qu'elle s'est sentie tellement seule qu'elle a accaparé affectivement son fils ce qui fait que l'enfant n'a pas été éveillé très tôt ».

***Y a t-il des désaccords ou prenez vous en compte mutuellement vos avis concernant l'enfant ?***

« Il y a des choses pour lesquelles je m'entends très bien avec la maman et à l'inverse des choses où je ne suis pas d'accord par exemple si l'enfant ne me dit pas bonjour le matin en arrivant à l'école c'est normal parce qu'il n'aime pas l'école. De plus la maman est trop protectrice, ce qui fait que dès que l'enfant étrenne deux fois, elle ne le met pas à l'école et s'il tombe malade, c'est la faute des autres enfants. De même, pour mettre son manteau, il ne le faisait pas tout seul parce que la maman partait du principe qu'il ne savait pas le faire mais avec moi ça ne fonctionne pas, je lui ai montré plusieurs fois comment faire et aujourd'hui il sait le faire. Je ne peux pas me permettre de faire les quatre volontés de tous les enfants, mon but c'est de les rendre autonomes. Si la maman ne le laisse jamais essayer, il n'y arrivera jamais. C'est la même chose pour se laver et s'habiller. A la réponse de la maman « Sinon, on va être en retard », je lui ai proposé d'essayer pendant les vacances. D'ailleurs, les fois où nous sommes allés à la piscine, je n'ai jamais habillé l'élève mis à part pour lui donner un coup de main pour les chaussettes. Pour travailler avec des enfants depuis je ne sais combien d'années, je sais de quoi les enfants sont capables. De plus, les enfants sont malins et vicieux et sont capables de faire croire tout et n'importe quoi à leur parent pour que l'on fasse leurs quatre volontés. A l'inverse, elle veut trop en faire parfois. Par exemple, elle sait que son enfant a de grosses difficultés en graphisme mais elle insiste tous les jours pour qu'il fasse une page de cahier d'écriture. Elle est obnubilée par l'écriture, je lui ai déjà dit plusieurs fois de ne pas trop insister car la journée d'école était déjà longue. En effet, même si le travail est adapté, c'est difficile de soutenir l'attention de l'élève. Je pense que plus elle va l'obliger, plus elle va le « dégoûter » et moins il voudra en faire. Tout est dans les extrêmes avec la maman. Elle a également arrêté sa formation car elle n'envisageait pas de laisser son enfant toute la journée à l'école et de le mettre à la cantine par peur qu'il ne mange pas mais lorsque je fais le tour de table pour savoir ce que les enfants ont mangé, je vois qu'il mange « n'importe quoi » à la maison et toujours la même chose. C'est un peu l'enfant roi, c'est un fils unique certes mais mis sur un piédestal ce qui a causé pas mal de problèmes l'année dernière mais cela se passe mieux cette année. J'ai déjà parlé à l'enfant concernant son comportement irrespectueux avec sa maman à la sortie de la classe où il lui balance ses affaires et lui parle d'un ton agacé. »

### ***Êtes vous d'accord sur la scolarisation à venir de l'élève ?***

« La maman avait un discours très récalcitrant pour l'ULIS mais elle a changé de discours quand je lui ai expliqué qu'à l'heure actuelle, il avait de la chance d'être dans des classes dédoublées avec des petits effectifs. De plus, il a la chance d'avoir une AVS et cela reste des petits niveaux mais lorsqu'on voit plus loin, je sais très bien que ça va forcément coïncider à un moment et qu'il va avoir besoin du spécialisé. J'ai fait le choix de garder l'élève dans ma classe cette année pour lui assurer un cadre sécurisant du fait qu'il me connaisse déjà et pour lui éviter d'être dans un cours double avec un niveau plus élevé que le sien. »

### ***Comment percevez-vous votre relation avec les parents de l'élève 4 ?***

« Le contexte familial est également délicat. Le papa vit dans la même maison mais je ne l'ai jamais vu. Je ne connais pas les relations de la maman avec son mari mais cela est un sujet très sensible, je ne pense pas qu'il s'occupe de son fils. L'élève porte le nom de sa maman en raison d'une séparation pendant la grossesse alors que ses frères et sa soeur portent le nom du papa. Je pense que ça été compliqué avec l'enfant quand il était petit parce que la maman avait les plus âgés à gérer, je me demande s'il n'y a pas eu des failles dans l'éducation au niveau propreté. Je ne sais pas dire si elle est débordée ou si elle a baissé les bras mais l'enfant a des accidents caca depuis toujours. Cela arrangeait bien la maman que son fils soit décroïsonné en GS au lieu de suivre le CP dans son ancienne école comme ça l'ATSEM s'occupait de lui lorsqu'il avait des accidents. »

### ***L'enfant est-il suivi en dehors de l'école ?***

"Depuis que la famille a déménagé, il n'y a plus aucun suivi qui a été fait, ce qui fait que du jour au lendemain, il a été relancé dans une classe classique à temps complet avec aucun suivi de rien du tout. L'enfant a reçu la notification ULIS, il a été mis dans une classe ordinaire en attendant d'avoir sa classe mais cela fait deux ans que ça dure car de plus en plus d'enfants sont en difficultés extrêmes et doivent aller dans le spécialisé. Il n'y a pas de place et la priorité est donnée aux enfants étant déjà scolarisés en ULIS même s'ils viennent d'un autre département. C'est pour cela que la maitre référente a suggéré au PIAL de placer l'AESH à temps plein dans la classe pour qu'elle puisse suivre les deux élèves

diagnostiqués autistes mais comme elle n'est pas notifié pour l'élève, en cours d'année, on peut nous prendre l'AESH du jour au lendemain pour les heures restantes en dehors de celles dédiées à l'élève 3. Le problème avec la maman c'est qu'elle dit beaucoup oui mais si on ne le fait pas à sa place, elle ne va pas le faire. Lors de la dernière réunion avec l'infirmier, la psychologue scolaire et la maitre référente, on lui avait dressé une liste de bilans à faire à savoir aller chez un orthophoniste (j'avais même réussi à lui obtenir un rendez-vous rapidement), aller chez un ophtalmologue car j'avais l'impression qu'il plissait souvent les yeux et que lorsqu'il était fatigué, il avait tendance à avoir un strabisme. Je sais que l'obtention de rendez vous chez les spécialistes ne sont pas évidents mais la maman m'avait indiqué avoir une voiture et être prête à faire de la route. De même, j'ai dû insister pour qu'elle reprenne un suivi chez le psychologue via la CMP mais rien n'est fait, il y a toujours des excuses. À l'inverse, la maman de l'élève 3 a tout de suite rappelé et l'enfant a rendez-vous toutes les semaines. C'est comme le bilan chez le gastroentérologue, on lui a dit de faire un bilan pour voir si sa soi-disant oncoprésie c'est un réel problème mécanique ou si c'est un autre problème sous-jacent (psychologique mais il n'y a pas eu de suivi. »

### ***Comment gérez-vous ce problème au quotidien dans la classe ?***

« Nous avons mis un peu notre veto sur le fait que l'enfant devait être toute la journée à l'école. Quand il est arrivé dans la classe, la maman ne nous avait absolument pas prévenues qu'il n'était pas propre et qu'il pouvait avoir des accidents. Au début, il se faisait pipi dessus très souvent car il ne demande pas de lui-même pour aller aux toilettes et la maman ne le sollicitait pas du tout. Cela fait des mois que nous n'avons plus eu d'accidents concernant le pipi car nous avons pris l'habitude avec l'AESH de l'emmener le matin en arrivant, au moment des récréations et au retour en classe. Le problème c'est que dès qu'il rentre à la maison, la maman lui met une couche, c'est devenu un réflexe, une facilité. A tel point qu'il est arrivé un matin avec une couche sur les fesses. De plus, la maman n'appréciait pas quand je l'appelais parce que son fils avait eu des accidents, elle a même demandé à la mairie s'il était pas possible d'attribuer une ATSEM pour venir changer l'enfant. Il est déjà arrivé que je ne puisse pas joindre la maman et qu'il ait eu un accident, c'est déjà arrivé qu'il en mette sur le banc, sur la chaise..Les autres enfants ne

font pas forcément attention mais ce n'est pas une situation confortable pour lui et la maman ne fait pas ce qu'il faut.. ».

***Avez-vous déjà alerté quelqu'un pour l'absence de suivi mis en place par la maman ?***

« Mon but n'est pas de me fâcher avec la maman mais j'ai déjà menacé la maman de faire une information préoccupante auprès des services sociaux quand même. Avec l'infirmier scolaire et la maitre référente, on lui a fait comprendre que c'était son rôle de parent de mettre en place les suivis demandés par l'équipe éducative pour l'enfant et que même si on n'en est pas à parler de ça à ce point là, c'est un peu une forme de maltraitance que de ne pas mettre en place les suivis pour son enfant. »

***Les relations avec les mamans n'ont pas l'air si évidentes, comment vous l'expliquez ?***

« C'est vrai qu'avec les mamans ce n'est pas toujours évident et puis forcément elles ont leur point de vue, on a le nôtre, je pense aussi que des fois il faut être honnête, quand on est parents, on n'est pas toujours très objectif, on voit ce qu'on veut bien voir et on cache ce que l'on ne veut pas voir aussi. Je pense que la part de responsabilité que l'on peut avoir en tant que parents...on se voile la face la plupart du temps, ce n'est pas forcément facile de se dire que c'est un peu de notre faute si on en est là, qu'on ne fait peut être pas ce qu'il faut..Après il y a toujours aussi une part de déni de la part des familles.. Après, notre but ce n'est pas du tout de leur dire que ce sont des mauvais parents, nous notre but c'est de mettre les choses en place pour que ça se passe au mieux pour les enfants et pour qu'ils puissent évoluer dans de bonnes conditions. Pour l'élève 4, si tous les suivis étaient mis en place, ses progrès seraient d'autant plus importants. Ça me frustre toujours et parfois je suis en colère parce que je me dis qu'on se démène à fond et je m'inquiète parfois plus pour l'enfant que leurs parents, on essaie toujours de mettre en place le maximum de trucs pour les enfants mais à un moment donné, on est limité parce que si la famille ne fait pas le reste des démarches, on ne peut pas le faire à leur place. Au-delà de ça, il y a un sacré attachement aux enfants, on a un lien plus fort avec les élèves que l'on n'a pas lorsque l'on a un plus gros effectif . »

## IV. Les aides éventuelles

*Concernant les suivis extérieurs des enfants, avez-vous des retours, des informations ?*

« Il y a des dysfonctionnements, c'est à dire des choses qui ne sont pas très logiques, par exemple quand on a des enfants qui arrivent avec un dossier MDPH ou qu'il y a eu un suivi en hôpital de jour avec des spécialistes, tous les bilans sont confidentiels, si ce n'est pas la famille qui nous les communique, on n'a pas le droit de les voir. Je peux comprendre qu'il y ait le secret médical mais bon on passe quand même six heures par jour avec les enfants on est quand même censé être confronté nous-même à leurs difficultés, je ne comprends pas qu'il n'y ait pas un minimum d'informations relayées aux enseignants que ce soit même concernant des problèmes familiaux ou sociaux. Après je ne demande pas à connaître la vie de tout le monde mais d'en savoir un minimum pour comprendre certaines choses. Les deux mamans me transmettent tout de même les bilans de la MDPH mais si elles refusaient, je n'y aurai pas accès. De même, quand les enfants arrivent d'une autre école, on ne sait pas forcément toujours ce qui a été mis en place, c'est le cas pour l'élève 4. Il n'y a pas de « truc » universel sur lequel toutes les informations sont notées. Ce serait bien qu'on ait un outil commun où on a tout le tracé de l'enfant sur sa scolarisation, où il a été, ce qu'il a fait, qu'est ce qui a été mis en place pour lui, un PPRE, un GEVA-sco, les dates et les raisons de la visite de la psychologue scolaire... On est censé mettre en place plein de choses pour aider les enfants, on est immergé dans leur handicap au quotidien et au final on n'y comprends pas toujours grand chose.»

*Ces informations ne sont pas transmises lors des réunions de l'équipe éducative de suivi ?*

« Pas forcément, il y a beaucoup de choses qui ne sont pas dites, qu'on apprend parce que les parents nous les disent ou alors on apprend les choses après par un contact avec l'ancienne école ou par le biais des connaissances de la famille. »

*Que devez-vous mettre en place pour ces enfants d'un point de vue administratif ?*

« Je rédige un GEVA-sco et un FAS (Formulaire d'adaptation annuel de scolarisation). Nous organisons des réunions de l'équipe éducative, on fait le point sur la situation scolaire de l'enfant, par rapport à ses antécédents, on essaie de voir s'il y a des évolutions, on essaie de voir les suivis qui ont été mis en place et ceux qui doivent encore l'être. Si on arrive en fin de notification, on décide ensemble ce qui va être fait pour l'enfant. »

*Quels sont vos objectifs pour cette année scolaire ?*

« J'essaie de rendre les deux enfants le plus autonome possible, continuer à les faire évoluer dans l'apprentissage de la lecture, essayer de les amener au plus loin dans les compétences du socle commun pour éviter qu'ils tombent dans l'échec scolaire. »

## **VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire de l'enfant autiste**

*Que pensez-vous de la logique d'inclusion ?*

« Avec la loi pour le handicap, on nous a dit qu'il fallait scolariser tout le monde dans le milieu classique sauf qu'au final on se rend compte que ce n'est malheureusement pas possible pour tout le monde. C'est très bien de donner une chance à tout le monde mais parfois mettre un enfant qui a un handicap dans un milieu ordinaire c'est l'handicaper lui et handicaper les autres aussi. Ce n'est pas égoïste de dire aussi que des fois les autres en souffrent aussi de ça. »

*Que pensez vous de la scolarisation des deux élèves sur le long terme ?*

« En milieu ordinaire ça passe pour l'instant mais je sais qu'à terme, ça va forcément mal se passer parce qu'ils vont décrocher. Je ne sais pas ce qui est bien ou pas après je sais que certains parents ont besoin que leur enfant soit dans un milieu ordinaire parce qu'ils savent qu'il en est capable, là pour le coup oui il en sont capables mais je sais qu'à terme ça va être compliqué pour eux parce qu'on ne peut pas forcément tout leur apporter en plus on n'est pas forcément formé pour ça à la base. Sur un plan personnel, j'ai fait pas mal de

formations sur les DYS, j'ai vu quelques petites choses sur l'autisme mais le spectre autistique est tellement large qu'on n'est jamais assez formé pour les accueillir. »

***Qu'est ce qui va être le plus compliqué pour eux s'ils continuent une scolarisation ordinaire ?***

« Ils n'arriveront jamais à développer eux-mêmes des stratégies, c'est à dire que ce sont des enfants qui savent utiliser les stratégies qu'on leur propose avec l'aide de l'adulte. Mais si on parle en terme psy, ils sont quand même à une moyenne faible, c'est à dire qu'ils ne sont pas du tout dans la déficience mais ils ont plein de facteurs qui font qu'ils ne sont pas du tout autonomes, cela va se surajouter aux difficultés qu'ils peuvent avoir. De plus, il va y avoir de plus en plus d'écrits, d'apprentissages et le problème c'est qu'ils n'arriveront plus à compenser. »

***Pour vous, le handicap c'est le fait de ne pas pouvoir compenser ses difficultés ?***

« Oui, c'est ça même si je ne perçois pas du tout les enfants de la même façon. Autant l'élève 4 peut être très logique sur plein de choses mais développer des stratégies de lui-même pour résoudre ces problèmes de lenteur, ce sont vraiment des choses qui le dépassent, ça fait vraiment partie de son handicap, ce sont des choses pour lesquelles il ne peut rien malheureusement et ça il est obligé de le pallier par une aide humaine, par une adaptation. »

***Ces enfants pourraient-ils souffrir de rester dans un cursus classique ?***

« Je ne dirais pas « pourraient », c'est certain ils vont en souffrir, ce sont des enfants qui sont loin d'être bêtes et qui vont souffrir du regard des autres. Malheureusement, plus ils vont grandir, plus les autres vont être cruels avec eux. La société fait que les gens ne sont pas tendres les uns avec les autres. L'élève 3 est plus dans son monde, il ne se rend pas forcément compte de ses difficultés par contre pour l'élève 4, cela pourrait davantage le renfermer sur lui-même et c'est pas ce qu'on recherche. A terme, je pense que l'adolescence, ça va être compliqué s'il n'est pas accompagné dans un milieu qui l'aide. Je reste convaincue que dans les petites classes ça va mais après ils vont en souffrir. Ça reste mon avis mais j'ai l'habitude de voir des enfants qui viennent de tout horizon, c'est la première fois que j'avais des élèves avec des troubles autistiques donc j'ai découvert avec

eux après des élèves avec des difficultés j'en ai eu pas mal. Tous les ans, je fais des Gevasco, tous les ans j'en envoie en IME.»

***Pensez vous que tous les enfants autistes pourraient suivre une scolarité normale ?***

« Non, le problème c'est que cette loi pour le handicap a mis tout le monde dans le même panier en disant peu importe le handicap, on les met tous dans un cursus classique mais il y a un spectre tellement grand dans le handicap, il peut être moteur, cognitif, trisomie...ça peut être tellement de choses... ça ne marche pas comme ça. On se demande même si ce n'est pas pour faire disparaître les classes ULIS à terme. Par exemple, l'élève 3 présente des grosses difficultés graphiques, je sais qu'à terme c'est un enfant qui va avoir besoin d'un ordinateur s'il veut continuer dans les apprentissages...Je doute fort que les enseignants de collège prennent autant de peines que nous à différencier leurs apprentissages. Quant à lui, l'élève 4 aura plus besoin d'une aide humaine qui va venir le booster, le stimuler. C'est vraiment du cas par cas. Je ne demande pas mieux que d'inclure tout le monde, le problème est que je peux le faire parce que j'ai une aide humaine, seule ce serait déjà plus compliqué. On en reparlera dans quelques années, mais je suis sûre que s'ils n'ont pas une aide autre, l'inclusion va vraiment poser problème, ils seront en décrochage scolaire et les parents ne seront pas derrière pour les raccrocher. De plus, les deux élèves ont des troubles assez légers, cela ne vient pas handicaper les autres élèves, ça ne devient pas chronophage, je peux m'occuper des autres. Après, si j'avais des enfants avec des gros problèmes de comportements, ça pourrait nuire aux autres élèves. »

d. Questionnaire rempli par l'enseignante

1

**Questionnaire destiné aux professeurs des écoles et aux AESH  
(Accompagnant aux élèves en situation de handicap) accompagnant  
les élèves autistes**

*Pour chaque item, indiquez A (pour acquis) ou NA (pour non acquis) et ajoutez une précision si vous jugez cela nécessaire (par exemple si le comportement est en cours d'acquisition, s'il y a des exceptions...)*

En ce qui concerne la socialisation:

Entrée en classe	Elève 4	Elève 3
1. Entre sans difficulté en classe	A	A
2. Reste dans la classe	A	A
3. Accepte la place qui lui est attribuée	A	A
Interaction avec l'adulte	Elève 4	Elève 3
1. Accepte la proximité de l'adulte/ accepte la présence de l'AVS	A	A
2. Utilise des signes de politesse et de courtoisie (oraux, gestuels...)	A	A
3. Répond à l'adulte après sollicitation/ Montre son travail	A	A
4. Initie un échange (verbal ou non) avec l'adulte	A	A
5. Parle à l'adulte à bon escient (contenu, moment...)	ECA	ECA
6. Demande de l'aide (repère les personnes ressources en récréation en particulier)	A	A
7. Respecte la distance sociale (adulte/ enfant)	ECA	ECA
Interaction avec les pairs	Elève 4	Elève 3
1. Accepte la proximité des pairs	ECA	ECA
2. Accepte les sollicitations de ses camarades	A	A
3. Va spontanément vers un camarade	A	A

Activités collectives (travaux de groupe, manipulation en groupe...)	Elève 4	Elève 3
1. Réalise les activités à côté des autres (imite ses camarades même s'il n'y a pas d'interaction)	A	A
2. Présente une réaction adaptée pendant les temps dynamiques (récréation, salle de sport, cantine...)	A	A
3. Comprend les règles du jeu social (attendre son tour, durée du jeu avec un début et une fin, réaction adaptée lorsqu'il/elle perd...)	ECA	ECA
4. Notion de collaboration		
a. Accepte les propositions des autres, de changer d'idée	ECA	ECA
b. Donne des idées spontanément	A	A
c. Propose des compromis, participe à l'argumentation collective	A	NA
Acquérir les compétences d'élèves	Elève 4	Elève 3
1. Reste assis	A	A
2. Ajuste son volume de voix en fonction du contexte et sait être silencieux au moment voulu	ECA	A
3. Suit les consignes de l'adulte	ECA	ECA / NA
4. Ecoute ses camarades/ Respecte le tour de parole/ Lève le doigt pour prendre la parole	ECA	ECA
5. Accepte d'aller au tableau devant les autres	A	A
6. Accepte d'être aidé (par l'enseignant, par les autres enfants, par l'AVS)	A	A
7. A une réaction adaptée face à une difficulté/ face à une erreur	ECA	ECA
8. Demande de l'aide (déclinez comment)	Appel de l'AESH ou de moi ↳ demande de l'aide en posant la question (lève le doigt)	

9. Aide un camarade	ECA	ECA
10. Sait gérer les transitions entre deux activités	ECA	ECA
<b>Gestion émotionnelle</b>	<b>Elève 1</b>	<b>Elève 3</b>
1. Sait reconnaître ses émotions et exprime ses ressentis:		
a. Physiquement, corporellement, gestuellement	A	A
b. Visuellement (à l'aide d'un support visuel)	/	/
c. Oralement	ECA	ECA
2. Accepte la frustration (le non, la fin d'une activité plaisante...) et réagit de façon adaptée aux remarques	ECA	ECA
3. Est capable de gérer les imprévus/ les changements	ECA	ECA
4. Réagit positivement aux valorisations sociales (félicitations)	A	A
5. Sait reconnaître les émotions des autres	A	A
6. Ajuste son attitude à l'émotion exprimée par ses camarades (autorégule son comportement)/ Est capable de se mettre à la place de l'autre	ECA	ECA

En ce qui concerne l'environnement:

<b>Repère dans l'espace</b>	<b>Elève 1</b>	<b>Elève 3</b>
1. Repère l'emplacement de son porte manteau	A	A
2. Repère sa place dans la classe	A	A
3. Repère les différents espaces de la classe	A	A
4. Repère les objets dans la classe	A	A
5. Repère l'endroit où il doit se ranger	A	A
6. Repère les différents endroits dans l'école	A	A

4

Repère dans le temps	Elève 4	Elève 3
1. Repère qu'une activité a un début et une fin (commencer une activité et la finir)	A	A
2. Se repère dans l'emploi du temps de la classe (succession des activités)	ECA	ECA
3. Se repère dans le temps (journée, semaine, mois, année, saison...)	NA	NA
Repère l'entourage scolaire	Elève 4	Elève 3
1. S'adapte de l'absence de son enseignant(e) / Accepte la répartition dans les autres classes / Accepte de travailler avec un(e) autre enseignant(e)	A	A
2. S'adapte à l'absence de son AESH	ECA	ECA
A l'extérieur de l'établissement scolaire	Elève 4	Elève 3
1. A un comportement adapté		
a. A la médiathèque	/	/
b. En salle de sport, à la piscine	ECA	ECA
c. En sortie scolaire	/	/
Approche sensorielle	Elève 4	Elève 3
1. Accepte et utilise de manière adaptée (sans recherche de stimulation sensorielle) le petit matériel scolaire et l'environnement scolaire	A	A
a. Accepte de toucher les différentes matières	ECA	A
b. Accepte les différents environnements bruyants (chanson, chorale, sirène, sonnerie...)	ECA/NA	A
c. Tolère les différentes odeurs	ECA/NA	A
d. Tolère les différents stimulus visuels	ECA/NA	A

5

En ce qui concerne la communication:

Compréhension orale	Elève 4	Elève 3
1. Comprend une consigne:		
a. Visuelle.	A	ECA
b. gestuelles.	A	ECA
c. Par imitation (exemple)	A	ECA
d. Orale.	ECA/A	ECA/NA
2. Comprend une consigne simple en contexte	A	ECA
3. Comprend une consigne simple hors contexte	A	ECA
4. Comprend une consigne scolaire donnée de manière individuelle	A	ECA
5. Comprend une consigne scolaire donnée de manière collective	A	NA

Expression orale	Elève 4	Elève 3
1. Utilise un langage non répétitif avec valeur de communication (absence d'écholalie)	ECA	ECA
2. Imité verbalement (dans le but de communiquer)	ECA	ECA
3. Communique:		
a. Oralement	A	A
b. Par échanges d'images	/	/
c. Par gestes	/	/
4. S'exprime:		
a. Par des mots isolés	/	/
b. Par combinaison de mots	/	/
c. Par des phrases	A	A
5. Utiliser le « je »	A	A
6. Chante avec les autres	A	A

7. Prend la parole devant tout le monde (réciter un poème, répondre à une question, présenter un travail)		
Echanger	Elève 1	Elève 3
1. Répond par « oui » de manière adaptée	A/ECA	A
2. Exprime un refus de manière adaptée	ECA	A/ECA
3. Répond aux questions simples	A	A
4. Soutient un échange	ECA	ECA
5. Est capable de décrire une image	ECA	NA
6. Est capable de commenter (action en cours, événement...)/ Explique une situation	ECA	ECA
7. Reste dans le sujet	NA	NA
8. Questionne	ECA	ECA
9. Interpelle :		
a. Par le geste	A	A
b. Par le nom	A	A
10. Est capable de faire une demande spontanée	A	A
11. Est capable de dire « je ne sais pas », « je n'ai pas compris ».	A	A
12. Est capable de demander une pause	NA	NA

e. **Entretien semi-directif réalisé avec l'AESH**

**I. Cadre de la classe**

*Quel est l'effectif de la classe ? Mis à part les élèves autistes, y a-t-il d'autres élèves présentant des besoins spécifiques ?*

« La classe comporte douze élèves. Mis à part les deux enfants diagnostiqués autistes quelques élèves présentent des difficultés mais ils ne sont pas notifiés à la MDPH, cela renvoie plus à une question de volonté de leur part. Lors des travaux de groupe, je prends dans mon groupe les deux élèves autistes et un autre enfant présentant des lacunes notamment en lecture. Concernant les autres élèves, ils leur arrivent également de me solliciter lorsqu'ils n'ont pas compris quelque chose ».

**II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant pendant le temps scolaire)**

*De manière générale, comment se passent les temps de classe avec l'élève 3 ?*

« Avec lui, c'est un peu compliqué parce que c'est l'enfant roi chez lui, c'est à dire que sa mère lui cède tout. De plus, elle est toujours derrière lui, elle lui fait tout. De ce fait, à l'école, il croit que l'on est à sa disposition. Lorsqu'il ne veut pas faire quelque chose, il ne va pas le faire. Je suis obligée de lui dire que l'école ce n'est pas comme chez lui, que les règles sont différentes. L'enseignante est aussi présente aussi pour le recadrer par rapport aux comportements qu'il peut avoir avec sa maman ne serait-ce qu'à la sortie de l'école. Par exemple, pour enfiler son manteau, je me suis battue avec l'enseignante pour lui apprendre à se débrouiller et à le faire tout seul. Sa maman cède également à ses caprices, par exemple lorsqu'il veut la tablette, elle lui donne. Il a également des problèmes de concentration, cela lui arrive souvent de regarder en l'air et de ne pas écouter. Il a beaucoup de lacunes pour le langage oral mais il parvient à se faire comprendre même si je reformule beaucoup ses propos en lui expliquant qu'on ne dit pas ça, on dit ça. En ce qui concerne son comportement, il ne perturbe pas les autres enfants comparé à avant où il était beaucoup agité et bougeait beaucoup lors de coins regroupement notamment en grande section. »

### *De la même manière, comment se déroulent les temps de classe avec l'élève 4 ?*

« Ce sont vraiment deux cas différents, c'est le jour et la nuit. En ce qui concerne le travail, c'est un bon élève, il comprend les choses, il a une bonne mémoire, je lui répète souvent de prendre en photo et de le mettre dans sa tête. Le problème c'est qu'il déambule dans la classe, il prend la parole sans lever la main et cela perturbe la classe. Il fait beaucoup de gestes avec ses mains, même quand il est assis, c'est un peu difficile de ne pas bouger pour lui. Il a aussi encore beaucoup d'accidents et ne ressent pas le besoin d'aller aux toilettes. Concernant le travail, il peut le faire mais souvent il attend que cela se passe en disant qu'il ne sait pas le faire. Je suis toujours obligée de le relancer. C'est comme pour l'élève 3, lorsqu'il n'a pas envie, il ne le fait pas mais cela dépend vraiment des jours. En mathématiques, il est largement au-dessus de l'élève 3 et même au-dessus du niveau des autres élèves. Ce qui est dommage pour l'élève 4, c'est qu'il n'y a pas de suivi à la maison, souvent les devoirs ne sont pas faits. Je suis consciente que les élèves sont fatigués le soir après la journée de classe mais je sais que les parents donnent les tablettes aux enfants pour qu'ils soient occupés et jouent aux jeux. »

### **III. Parcours de scolarisation**

#### *Avez-vous connaissance du parcours de scolarisation des deux élèves ?*

« L'élève 3 a beaucoup progressé depuis que j'ai commencé à le suivre en grande section. Je le suis depuis que je suis arrivée dans l'école, il y a trois ans. Pour l'élève 4, je ne connais pas son parcours de scolarisation ni son ancienne école. C'est la deuxième année qu'il est scolarisé dans cet école. Je l'ai découvert en cours d'année l'année dernière lors de son arrivée dans la classe de CP. Au début, je ne savais pas trop comment m'y prendre avec lui car c'était difficile. Je n'osais pas lever la voix alors qu'avec lui il faut être carré et poser un cadre sinon il fait n'importe quoi. Lorsqu'il est arrivé l'année dernière, il terminait l'école à 15 heures car il était très fatigable mais à partir de septembre l'équipe éducative a pris la décision de le laisser toute la journée. »

#### IV. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire

*De manière générale, quelles sont les difficultés que vous pouvez rencontrer en classe ?*

« Ce qui est difficile c'est de relancer les élèves dans le travail parce que parfois ils répondent aussi. Concernant l'organisation, je me place toujours entre les deux élèves mais je suis généralement assise à la même table que l'élève 4 alors qu'il n'a pas de notification MDPH. Normalement, je suis censée suivre uniquement l'élève 3. En ce moment, je me mets plus avec l'élève 3 pendant les rituels du matin parce que l'élève 4 se débrouille seul.

*Lorsque vous êtes avec l'un des deux élèves, le deuxième vous sollicite-t-il ?*

« Lorsque je suis avec l'élève 4 et que l'élève 3 a besoin d'aide, il vient de lui-même me voir pour me dire qu'il ne comprend pas ou alors il se dirige vers l'enseignante. Le problème avec l'élève 3 c'est qu'il n'écoute pas les consignes données par l'enseignante et comme il sait que je suis présente, il va me demander de répéter. J'ai créé une relation de confiance avec les deux enfants même si c'était plus difficile avec l'élève 4, je ne l'avais pas au début. Comme il y a une bonne entente, ça se passe bien avec les deux élèves. Cela dépend quand même des jours, il y a des jours où cela se passe nickel et des journées où c'est catastrophique. »

*Effectuez-vous un retour de la journée aux parents ?*

« Je n'ai pas vraiment de relation avec les parents, mis à part me dire bonjour, ils ne viennent pas me voir. Il arrive parfois que la maman de l'élève 3 me parle parce qu'elle a beaucoup de problèmes, elle a du mal à comprendre les consignes, les devoirs ou les papiers. Lorsque j'ai un souci, j'en fait part à l'enseignante et c'est elle qui en parle aux parents. De mon côté, je préfère également par sécurité passer par l'enseignante pour transmettre un message. Nous nous entendons très bien avec l'enseignante. »

## **V. Les aides éventuelles**

### ***L'enseignante vous guide-t-elle dans l'accompagnement des élèves autistes ?***

« Elle donne des consignes identiques pour l'ensemble des élèves et je reformule pour les deux élèves autistes lorsqu'ils en besoin. Egalement, lorsque j'ai besoin de matériel, je me sert dans la classe, l'enseignante me fait confiance. »

### ***Des aides ont-elles été mises en place dans la classe ?***

« L'enseignante a établi des groupes de niveau notamment en lecture et en dictée pour mettre en place une différenciation. Cela me permet de mieux accompagner les élèves. Par exemple, pour les dictées, le nombre de mots varie selon le groupe. L'enseignante a aussi mis en place un emploi du temps très ritualisé ce qui permet aux élèves de se repérer dans la journée et dans les activités. »

### ***Quelle est votre expérience en tant qu'AESH ?***

« J'ai commencé à exercer en 2015 dans une ULIS ce qui m'a vraiment permis d'accroître mes connaissances étant donné des handicaps multiples et variés que j'ai pu rencontrer. Au cours de mes deux premières années, j'ai bénéficié de quelques formations obligatoires qui servent soit disant à la mise en pratique mais cela ne suffit pas du tout. Je ne connais pas assez de choses sur l'autisme, le spectre est très large. »

### ***Une formation spécifique pour accompagner les élèves autistes vous a-t-elle été proposée ?***

« La DSDEN m'a proposé une formation centrée sur un handicap spécifique, j'ai accepté mais cela n'est pas suffisant. Nous ne sommes pas vraiment formés, on apprend sur le tas. Je m'informe plus par le biais d'internet. »

### ***Concernant les réunions dédiées aux élèves autistes, y participez-vous ?***

« J'ai toujours été informée des réunions mises en place au sujet des deux enfants et j'y participe. Ce qui est bien c'est que l'enseignante note, prend en compte et fait part de mes remarques en réunion. Je suis très contente de la communication instaurée avec l'enseignante, je n'ai pas à me plaindre car je sais que dans beaucoup d'autres écoles, cela

ne passe pas avec l'enseignante. Je pense que s'il n'y a pas de communication, c'est un gros blocage car on ne peut pas échanger sur le bien être des enfants dans la classe. »

***Y a-t-il une intervention des partenaires du RASED au sein de l'école ?***

« Les élèves n'ont pas de rendez-vous avec des personnes extérieures au sein de l'école. L'élève 3 bénéficie d'un rendez vous avec une psychologue le mardi après midi, mis à part cela, les deux élèves sont scolarisés à temps complet. »

**VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire de votre enfant**

***Que pensez-vous de la scolarisation en classe ordinaire par rapport à celle en classe ULIS étant donné votre expérience ?***

« Suite à mon passage en classe ULIS, il est difficile pour moi de donner un avis quant à la meilleure scolarisation des enfants diagnostiqués autistes. Je suis toujours pour la scolarisation en milieu ordinaire mais selon moi, elle dépend quand même du handicap et de la sévérité du trouble. Par exemple, les deux élèves ont leur place dans la classe car ils s'adaptent au fonctionnement de la classe et font des progrès. Par contre, pour avoir déjà observé l'accompagnement d'un élève diagnostiqué autiste sévère lorsque je travaillais en ULIS, je pense que sa scolarisation en milieu ordinaire aurait été compliquée parce qu'il fallait toujours le tenir et le recadrer. »

***Qu'est ce qui différencie la scolarisation en classe ordinaire et la scolarisation en classe ULIS ?***

« Selon moi ce qui différencie la scolarisation en milieu ordinaire et celle en ULIS est le suivi, qui peut-être, est meilleur en ULIS car dans cette classe, il y a juste une forme de travail à donner comme tous les élèves sont en difficultés. »

***Pensez-vous que les deux élèves de la classe ne sont pas aussi bien suivis ?***

« Si, bien sûr, les deux élèves de la classe sont aussi bien suivis par moi et je pense que c'est largement plus bénéfique pour eux d'être scolarisés en milieu ordinaire en ce qui concerne leur socialisation. De même, les capacités de communication ont évolué chez les

deux élèves. En effet, avec le protocole sanitaire, l'élève 4 ne pouvait plus jouer avec ses frères et soeurs et s'est ouvert aux autres ».

***Pensez-vous que la scolarisation en classe ULIS est un obstacle à leur socialisation ?***

« Lorsque les élèves sont en ULIS, j'ai l'impression qu'ils sont exclus, qu'ils ne sont pas avec les autres. Je n'ai pas envie de mettre les gens dans des cases et je me suis souvent posée la question de ce qu'est la norme. Je me demande si les enfants peuvent progresser étant donné qu'ils sont entourés uniquement d'enfants en difficultés. »

***Voyez-vous d'autres raisons à la scolarisation des deux élèves en milieu ordinaire ?***

« Pour moi, la scolarisation en milieu ordinaire permet de tirer les deux enfants autistes vers le haut, je ne pense pas qu'ils dérangent les autres élèves, à l'inverse cela leur permet de s'ouvrir à la différence des autres. D'ailleurs, il arrive que personne dans la classe n'ait la réponse sauf l'élève 4, il explique même parfois aux autres élèves qui ne comprennent pas. Je pense que les autres enfants de la classe apprennent aussi grâce aux enfants autistes. »

***L'autisme est-il un handicap selon vous ?***

« L'autisme est considéré comme un handicap car il reconnu par la MDPH, j'ai toujours appris ça comme ça. »

***Comment définissez vous le handicap ?***

« C'est une question difficile, je ne me suis jamais posée la question. Selon moi, le handicap est synonyme de différence. Je le vois comme un manque d'autonomie, des difficultés du langage et la présence de troubles, je remarque notamment les mimiques gestuelles de l'élève 4. »

f. Questionnaire rempli par l'AESH

**Questionnaire destiné aux professeurs des écoles et aux AESH  
(Accompagnant aux élèves en situation de handicap) accompagnant  
les élèves autistes**

*Pour chaque item, indiquez A (pour acquis) ou NA (pour non acquis) et ajoutez une précision si vous jugez cela nécessaire (par exemple si le comportement est en cours d'acquisition, s'il y a des exceptions...)*

En ce qui concerne la socialisation:

Entrée en classe	Elève 3	Elève 4
1. Entre sans difficulté en classe	A	A
2. Reste dans la classe	A	A
3. Accepte la place qui lui est attribuée	ECA	A
Interaction avec l'adulte	Elève 3	Elève 4
1. Accepte la proximité de l'adulte/ accepte la présence de l'AVS	A	A
2. Utilise des signes de politesse et de courtoisie (oraux, gestuels...)	ECA	ECA
3. Répond à l'adulte après sollicitation/ Montre son travail	ECA	ECA
4. Initie un échange (verbal ou non) avec l'adulte	A	A
5. Parle à l'adulte à bon escient (contenu, moment...)	ECA	ECA
6. Demande de l'aide (repère les personnes ressources en récréation en particulier)	ECA	ECA
7. Respecte la distance sociale (adulte/ enfant)	A	A
Interaction avec les pairs	Elève 3	Elève 4
1. Accepte la proximité des pairs	A	A
2. Accepte les sollicitations de ses camarades	A	A
3. Va spontanément vers un camarade	A	A

Activités collectives (travaux de groupe, manipulation en groupe...)	Elève 3	Elève 4
1. Réalise les activités à côté des autres (limite ses camarades même s'il n'y a pas d'interaction)	A	A
2. Présente une réaction adaptée pendant les temps dynamiques (récréation, salle de sport, cantine...)	A	A
3. Comprend les règles du jeu social (attendre son tour, durée du jeu avec un début et une fin, réaction adaptée lorsqu'il/elle perd...)	ECA	ECA
4. Notion de collaboration	ECA	ECA
a. Accepte les propositions des autres, de changer d'idée	ECA	ECA
b. Donne des idées spontanément	ECA	ECA
c. Propose des compromis, participe à l'argumentation collective	ECA	A
Acquérir les compétences d'élèves	Elève 3	Elève 4
1. Reste assis	A	ECA
2. Ajuste son volume de voix en fonction du contexte et sait être silencieux au moment voulu	ECA	NA
3. Suit les consignes de l'adulte	ECA	ECA
4. Ecoute ses camarades/ Respecte le tour de parole/ Lève le doigt pour prendre la parole	NA	NA
5. Accepte d'aller au tableau devant les autres	A	A
6. Accepte d'être aidé (par l'enseignant, par les autres enfants, par l'AVS)	A	A
7. A une réaction adaptée face à une difficulté/ face à une erreur	ECA	ECA
8. Demande de l'aide (déclinez comment)	ECA	ECA

9. Aide un camarade	NA	ECA
10. Sait gérer les transitions entre deux activités	ECA	ECA
<b>Gestion émotionnelle</b>	<b>Elève 3</b>	<b>Elève 4</b>
1. Sait reconnaître ses émotions et exprime ses ressentis:	ECA	ECA
a. Physiquement, corporellement, gestuellement	ECA	ECA
b. Visuellement (à l'aide d'un support visuel)	ECA	ECA
c. Oralement	ECA	ECA
2. Accepte la frustration (le non, la fin d'une activité plaisante...) et réagit de façon adaptée aux remarques	NA	ECA
3. Est capable de gérer les imprévus/ les changements	ECA	ECA
4. Réagit positivement aux valorisations sociales (félicitations)	A	A
5. Sait reconnaître les émotions des autres	A	A
6. Ajuste son attitude à l'émotion exprimée par ses camarades (autorégule son comportement)/ Est capable de se mettre à la place de l'autre	ECA	ECA

En ce qui concerne l'environnement:

Repère dans l'espace	Elève 3	Elève 4
1. Repère l'emplacement de son porte manteau	A	A
2. Repère sa place dans la classe	A	A
3. Repère les différents espaces de la classe	ECA	ECA
4. Repère les objets dans la classe	ECA	ECA
5. Repère l'endroit où il doit se ranger	ECA	ECA
6. Repère les différents endroits dans l'école	ECA	ECA

<b>Repère dans le temps</b>	<b>Elève 5</b>	<b>Elève 4</b>
1. Repère qu'une activité a un début et une fin (commencer une activité et la finir)	NA	NA
2. Se repère dans l'emploi du temps de la classe (succession des activités)	ECA	ECA
3. Se repère dans le temps (journée, semaine, mois, année, saison...)	ECA	ECA
<b>Repère l'entourage scolaire</b>	<b>Elève 3</b>	<b>Elève 4</b>
1. S'adapte de l'absence de son enseignant(e)/ Accepte la répartition dans les autres classes/ Accepte de travailler avec un(e) autre enseignant(e)	A	A
2. S'adapte à l'absence de son AESH	A	A
<b>A l'extérieur de l'établissement scolaire</b>	<b>Elève 3</b>	<b>Elève 4</b>
1. A un comportement adapté		
a. A la médiathèque	/	/
b. En salle de sport, à la piscine	A	A
c. En sortie scolaire	ECA	ECA
<b>Approche sensorielle</b>	<b>Elève 3</b>	<b>Elève 4</b>
1. Accepte et utilise de manière adaptée (sans recherche de stimulation sensorielle) le petit matériel scolaire et l'environnement scolaire	ECA	NA
a. Accepte de toucher les différentes matières	A	A
b. Accepte les différents environnements bruyants (chanson, chorale, sirène, sonnerie...)	A	NA
c. Tolère les différentes odeurs	A	A
d. Tolère les différents stimulus visuels	A	A

En ce qui concerne la communication:

Compréhension orale	Elève 3	Elève 4
1. Comprend une consigne:		
a. Visuelle.	E C A	E C A
b. gestuelle.	E C A	E C A
c. Par imitation (exemple)	E C A	E C A
d. Orale.	E C A	E C A
2. Comprend une consigne simple en contexte	E C A	E C A
3. Comprend une consigne simple hors contexte	E C A	E C A
4. Comprend une consigne scolaire donnée de manière individuelle	E C A	E C A
5. Comprend une consigne scolaire donnée de manière collective	E C A	E C A

Expression orale	Elève 3	Elève 4
1. Utilise un langage non répétitif avec valeur de communication (absence d'écholalie)	E C A	E C A
2. Imiter verbalement (dans le but de communiquer)	E C A	E C A
3. Communique:		
a. Oralement	E C A	E C A
b. Par échanges d'images	E C A	E C A
c. Par gestes	E C A	E C A
4. S'exprime:		
a. Par des mots isolés	E C A	E C A
b. Par combinaison de mots	A	A
c. Par des phrases	E C A	E C A
5. Utilise le « je »	E C A	E C A
6. Chante avec les autres	A	A

7. Prend la parole devant tout le monde (réciter un poème, répondre à une question, présenter un travail)	A	A
<b>Echanger</b>	<b>Elève 3</b>	<b>Elève 4</b>
1. Répond par « oui » de manière adaptée	A	A
2. Exprime un refus de manière adaptée	E C A	E C A
3. Répond aux questions simples	A	A
4. Soutient un échange	E C A	E C A
5. Est capable de décrire une image	E C A	E C A
6. Est capable de commenter (action en cours, événement...)/ Explique une situation	E C A	E C A
7. Reste dans le sujet	N A	N A
8. Questionne	E C A	A
9. Interpelle :		
a. Par le geste	E C A	E C A
b. Par le nom	E C A	E C A
10. Est capable de faire une demande spontanée	E C A	A
11. Est capable de dire « je ne sais pas », « je n'ai pas compris ».	A	A
12. Est capable de demander une pause	E C A	E C A

**g. Grille d'observables - Classe des élèves 3 et 4**

<b><u>Le climat de la classe</u></b>	
<b>Quelle est l'ambiance de la classe ? (studieuse, agitée) Les élèves sont-ils acteurs ? Ont-ils des responsabilités ?</b>	Très studieuse. L'ambiance est à la fois stricte et bienveillante. Les élèves ont des responsabilités lors du temps des rituels le matin. Ils sont sans cesse en activité et l'enseignante est présente pour chacun d'entre eux du fait de l'effectif réduit.
<b>Y a-t-il des règles dans la classe ? Sont-elles affichées ? Sont-elles les mêmes pour tous ?</b>	Les règles sont les mêmes pour tous les élèves, il n'y a pas d'exception pour les élèves autistes. Elles ne sont pas affichées dans la classe mais les enfants les connaissent (dire bonjour en entrant dans la classe, ramasser ses papiers, ranger sa chaise avant de sortir, lever son doigt pour parler, ne pas couper la parole...) De plus, chaque soir une grille de comportements est remplie selon un code couleur.
<b>Comment l'enseignant met-il les élèves au travail ? (emploi du temps ritualisé, retour au calme..)</b>	L'emploi du temps est très ritualisé. Les élèves savent que tel jour il y a telle activité. De plus, l'enseignante a fait le choix de faire des temps d'activités très courts de manière à garder les élèves concentrés dans la tâche.
<b>Y a-t-il de l'entraide entre les élèves ou une forme de collaboration entre les élèves ? Sous quelle forme (tutorat) ?</b>	L'entraide se fait spontanément entre les élèves, généralement entre voisins de table lorsque l'un des deux a terminé le travail et que l'autre a des difficultés. De plus, lorsque l'AESH est occupée avec l'un des deux élèves autistes, une élève se retourne lorsqu'elle a terminé son travail pour indiquer à l'élève 4 ce qu'il doit faire dans le cas où il aurait besoin d'aide ou alors se propose de lui coller ses feuilles lorsqu'il est en retard du fait qu'il est plus lent en copie.
<b><u>L'enseignante</u></b>	
<b>Comment se tient l'enseignante vis-à-vis de l'élève (ignorance ou bienveillance) ?</b>	L'enseignante est sans cesse en train d'encourager et de booster les deux élèves autistes. Elle ne débute pas une autre activité tant que l'élève 4 n'a pas terminé l'activité en cours pour ne pas le mettre à l'écart.
<b>Comment l'enseignante s'adresse-t-elle aux élèves (posture autoritaire, position d'écoute) ?</b>	Les temps de classe sont très cadrés et l'enseignante est très exigeante avec chacun des élèves. Néanmoins, elle les laisse très souvent intervenir et ce sont les élèves qui expliquent les règles ou les consignes. Des temps d'écoute sont organisés dans la journée pour ne pas perturber les apprentissages.
<b>L'enseignante entre-t-elle en « contact physique » (ex: main dans le dos) avec les élèves ?</b>	Il n'y a pas forcément de contact physique, certainement en raison des conditions sanitaires actuelles.
<b>Comment l'enseignante passe-t-elle ses consignes (appui sur un support visuel, exemples, reformulations) ?</b>	Les consignes sont données en classe entière. L'enseignante profite lorsque cela est possible de les donner au coin regroupement lorsqu'elle explique à nouveau le tracé de certaines lettres par exemple. Pour les productions d'écrits, l'enseignante utilise des images séquentielles

<p><b>L'enseignante met-elle en place de la différenciation pour les élèves autistes ou laisse l'AESH adapter le travail ?</b></p>	<p>Le travail proposé est le même pour l'ensemble des élèves mis à part pour la lecture et les dictées où l'enseignante effectue des groupes de besoin. L'enseignante reformule au besoin, l'AESH peut également le faire pour les élèves autistes. Elle peut donner des exemples en classe entière (lors d'une stratégie de calcul encore mal maîtrisée par exemple).</p>
<p><b>Comment l'enseignante gère le fait qu'un élève ne comprenne pas ou ne parvienne pas à faire l'exercice ?</b></p>	<p>L'enseignante invite généralement les élèves demandant de l'aide à son bureau pour leur expliquer et leur propose éventuellement des supports d'aide (frise numérique, frise alphabétique, jetons...) Elle passe également dans les rangs pour vérifier le travail et au besoin prend le temps de bien expliquer à nouveau en imageant ou en schématisant quitte à être en retard dans le programme de la journée. (ex: matérialisation avec des crayons lors d'un travail sur les compléments à 10)</p>
<p><b>L'enseignante félicite-t-elle les élèves autistes ? Quand et Comment (système de récompenses mis en place) ?</b></p>	<p>L'enseignante n'hésite pas à faire recommencer le travail lorsque ce n'est pas propre ou que l'élève l'a bâclé mais elle félicite aussi les élèves lorsqu'ils font un bon travail en les mettant en valeur dans la classe. Elle utilise également des tampons pour le travail sur fiche et leur indique à chaque fois leur amélioration en lecture fluence.</p>

### **Concernant l'élève 3**

- Il reste assis à sa place sans problème
- Il ne participe pas vraiment au temps de poésie en groupe, il n'effectue pas les gestes
- Il présente quelques difficultés dans les apprentissages notamment dans l'encodage des mots, il a besoin que l'AESH lui répète plusieurs fois
- Il tient très mal l'outil scripteur et a une écriture très saccadée
- Il a besoin d'être encouragé dans le travail pour autant il comprend ce qu'il doit faire, si l'AESH n'est pas derrière lui, il aurait tendance à ne rien faire.
- Il a toujours besoin d'être rassuré par l'AESH
- Il vient généralement demander de l'aide à l'AESH et non à l'enseignante lorsqu'il est perdu et qu'elle s'occupe de l'autre élève

### **Concernant l'élève 4**

- Il ne rencontre pas de difficultés dans les apprentissages et a notamment de très bonnes compétences en mathématiques
- Il est conscient de sa lenteur en écriture mais il pourrait en jouer lorsqu'il n'a pas envie de travailler en demandant à l'AESH d'écrire à sa place
- Il a besoin de bouger ses bras lorsqu'il est en attente ou lorsqu'il est content
- Il lève le doigt pour participer aux corrections et s'intéresse à l'activité en posant des questions
- Il reste assis à sa place sans problème
- Il parle parfois de choses qui sont complètement hors contexte
- Il a besoin de lire ce qu'il écrit et donc a tendance à parler tout haut notamment lors de l'écriture des devoirs
- Il est fier de réussir lorsque l'enseignante lui met un bonhomme vert. Même si elle lui indique que son travail est bien, il aime le montrer à l'AESH qui lui fait un pouce.

## **12. Recueil de données au sujet de l'élève 5**

### **a. Entretien semi-directif réalisé avec l'enseignante**

#### **I. Cadre de la classe**

*Quel est l'effectif de la classe ? Y a-t-il plusieurs niveaux, plusieurs cycles au sein de la classe ?*

« C'est une classe simple avec un niveau CE2 mais l'élève 5 est âgé de dix ans, il a deux ans de retard. Il y a 22 élèves dans la classe ».

*Mis à part l'enfant autiste, y a-t-il d'autres élèves présentant des besoins spécifiques ?*

« Oui, beaucoup. Il y en a un en attente d'ULIS et après j'en ai à peu près cinq qui ne savent presque pas lire mais ils ne sont pas notifiés par la MDPH. »

#### **II. Profil de l'enfant autiste (comportements de l'enfant pendant le temps scolaire)**

*De manière générale, comment pourriez-vous décrire cet élève, ses comportements en classe ?*

« En fait, sa pathologie ça se représente quand il est content ou quand il a un moment de frustration où il va faire des gestes parasites. Sinon, hormis cela, je n'ai rien à signaler, c'est un petit garçon qui travaille très très bien. Je pense que sa pathologie le pousse à toujours vouloir se perfectionner. La moindre remarque que je vais faire, il l'a prend, il l'enregistre et il va chercher la perfection sans arrêt, sans arrêt.. Il adore prendre la parole devant les autres, il adore quand c'est le moment de la poésie. Il vient sur l'estrade et parfois il me dit: « Madame, ils sont trop bruyants, j'attends le silence. »

*Présente-t-il des difficultés dans certains des apprentissages ?*

« Il a des soucis en motricité. Il est bien portant et tout ce qui est motricité fine posait de gros problème au début mais là ça va mieux. En ce qui concerne la motricité en sport, là c'est un peu plus compliqué, on prévoit des petits aménagements mais rien de bien

méchant, on a tout dans l'école. Même en anglais, au début il me disait qu'il détestait ça, qu'il ne comprenait rien, que c'était difficile; aujourd'hui, c'est mon meilleur élève. Il comprend absolument tout, il participe et maintenant il me dit qu'il adore ça »

### **III. Parcours de scolarisation**

*Avez-vous connaissance du parcours de scolarisation de l'élève ?*

« Je pense qu'il a intégré l'ULIS pour son CP avec l'enseignante spécialisée que vous avez rencontrée. L'année dernière, il a fait une inclusion partielle pour certaines matières en CE1, ça se passait très bien. Et puis là cette année on l'a basculé en inclusion totale, il a les capacités..largement ».

*Avez-vous mis en place une continuité pédagogique avec l'enseignante spécialisée, je suppose que l'enfant avait un carnet de suivi des apprentissages ?*

« Je n'ai pas repris son carnet de suivi après nous sommes en récré ensemble avec l'enseignante spécialisée donc on discute beaucoup et puis il réussit vraiment tout ce qu'il fait. Par contre, dès qu'il réussit quelque chose, par exemple le graphisme ça va vraiment mieux, donc quand il fait quelque chose de très bien, je lui dis de prendre son cahier et d'aller le faire voir à l'enseignante spécialisée donc il est super fier. »

### **V. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

*De manière générale, rencontrez-vous des difficultés quant à l'accueil de l'élève autiste dans votre classe ?*

« Franchement, je n'ai aucun problème avec lui. Le seul petit soucis que je peux avoir avec lui si on peut dire ça comme ça c'est le fait qu'il a du mal à gérer ses sentiments, ses frustrations. »

*Y-a-t'il déjà eu des réactions de rejet de la part des autres élèves ?*

« Non, juste en récré parfois parce que lorsqu'ils jouent à touche-touche, il est beaucoup plus brutal du fait de son âge, il a deux ans de plus.. et puis j'ai des toutes petites puces

dans ma classe. Donc parfois, certains enfants disent: « Non, il ne joue pas avec nous parce qu'il fait mal.. » mais c'est vraiment parce qu'il est maladroit, il ne s'en rend pas compte. Il a des difficultés en motricité, par exemple, il va courir mais il ne va pas savoir s'arrêter net comme les copains. Ces petits soucis en motricité gênent dans certains jeux mais sinon il n'y a aucun souci. »

***Rencontrez-vous des difficultés avec les parents des autres élèves de la classe ou avec les élèves eux-mêmes ?***

« Non et puis il s'exprime très très bien, il verbalise énormément tout ce qu'il ressent. Il met des mots très précis sur des sentiments très précis. Il a énormément de vocabulaire donc il verbalise directement ce qui ne va pas. D'ailleurs, je pense que c'est lui qui a le plus de vocabulaire dans la classe. Quand je vois qu'il est frustré par exemple, je lui demande pourquoi il est en colère, il me répond parce que j'ai fait ça, elle a réagit comme ça et puis au fond de moi je pense ça. Du coup, c'est très facile parce qu'il nous donne les clés pour l'aider. Quand il nous dit exactement le problème, il suffit de parler avec lui et de voir comment le résoudre. C'est un enfant très facile c'est pour ça que je ne comprend pas sa maman..»

***C'est à dire, comment percevez-vous votre relation avec les parents ?***

« C'est très très compliqué avec la maman, elle n'en veut plus. Je ne sais pas si elle a déjà voulu de son enfant un jour en fait. L'enseignante spécialisée de la classe ULIS TED et moi faisons barrière parce qu'elle veut absolument le mettre à l'IME en pension complète. »

***Et quelle est la place du papa vis-à-vis de l'enfant ?***

« Le papa est inexistant, il y a eu des soucis il y a quelques années donc il n'a plus la garde. Il y a un beau père qui va, qui vient mais qui a eu aussi une mesure d'éloignement, fin c'est une famille...ils ont beaucoup de problèmes et la maman est persuadée de connaître les lois, c'est compliqué. Nous avons fait un cours sur les droits des enfants et j'ai expliqué à mes élèves que tous les enfants du monde avaient le droit d'aller à l'école, d'être bien traités et que les parents n'avaient pas le droit de taper un enfant mais aussi d'user de violence verbale. Là j'ai vu que l'élève 5 « tiquait » et il m'a dit: « C'est quoi la

violence verbale madame ? Je lui ai dit: « C'est quand quelqu'un te dit tout le temps que tu es mauvais, que tu es méchant, que tu es gros, que tu es bête, c'est quelqu'un qui te fait mal à ton coeur mais pas à ton corps en fait. Et là il m'a dit « Ben maman elle me le fait tout le temps ça ». Le soir, l'élève 5 a dû en parler à sa mère et le lendemain elle est arrivée comme une furie à l'école en me disant « Vous vous rendez compte vous leur dites qu'ils ont des droits mais vous ne leur avez même pas dit qu'ils avaient des devoirs. Je lui ai répondu que ce n'était pas là le propos, qu'il ne s'agissait pas d'un règlement de classe et que là, on parlait des droits internationaux des enfants. Elle m'a dit: 'Je vais lui sortir les articles de loi, lui qui fait si le malin que ça, comment ça je n'ai plus le droit de disputer mon enfant.' »

***Quant à vous, comment percevez-vous la scolarisation future de l'enfant ?***

« Si ça ne tenait qu'à moi, si j'étais certaine qu'il ait une AVS, qu'il soit un peu protégé parce que ça reste un enfant autiste, au moins à mi-temps sur toute sa scolarité, c'est à dire surtout au collège, c'est le collège qui me fait peur, pour moi je le sortirai de l'ULIS. Franchement, il a largement les capacités, c'est l'un de mes meilleurs élèves de CE2. Il est très bon, il prend tout en compte. Au début d'année, il y avait beaucoup de barrières dans le sens où il disait « Ça je ne sais pas le faire » donc il ne voulait pas le faire. Mais je lui répétais sans arrêt « Tu sais, tu es un enfant comme un autre donc tu essaies, tu fais et si tu n'y arrives pas tout de suite, c'est pas grave, tu es là pour apprendre » parce qu'au début il me répétait « Moi je suis un autiste, je suis un handicapé madame ».

***C'est assez choquant d'entendre ça de la bouche de l'enfant, sa manière de se considérer a-t-elle évolué ?***

« En fait, il répète ce qu'il entend..Et maintenant son discours a changé, il me dit souvent dans la classe: « Hein madame, je ne suis pas autrement qu'un autre, je dois le faire ». Je lui dis « Oui tout à fait ». Je le tire vers le haut mais du coup je suis en conflit avec la maman parce que j'ai un discours complètement différent d'elle. Pour autant, à l'annonce de votre visite, elle m'a répondu: 'Ça va stigmatiser mon fils, quelqu'un vient le voir parce qu'il est autiste. Vous me dites que ça va..' ».

***Justement, pourquoi ne veut-elle pas entendre que son fils a les compétences pour suivre un parcours ordinaire ?***

« Elle a du mal à l'entendre. C'est aberrant parce que généralement c'est dans l'autre sens mais là non.. Quand je lui dit qu'avec l'élève 5 ça se passe très bien, systématiquement elle me dit: « Mais moi à la maison, il est infect, il est affreux, il veut tuer sa soeur » alors que jamais je n'ai vu un comportement violent chez cet enfant, pas un mot plus haut que l'autre. Après à la maison, il est peut-être différent mais moi ce que je constate dans la classe c'est qu'il verbalise énormément, il ne supporte pas l'injustice. Sa petite soeur est entre guillemets normale et donc la maman a mis la petite fille sur un piédestal et puis l'élève 5 c'est la bête noire. Je pense qu'elle crée un sentiment de jalousie entre les deux enfants et du coup peut-être qu'il n'est pas gentil. Quand je lui ai dit que j'envisageais même de voir s'il ne serait pas possible de le sortir de l'ULIS parce qu'il a les compétences. La première chose qu'elle a fait c'est d'aller voir l'enseignante spécialisée dans mon dos pour demander « s'il sort de l'ULIS, est ce que je perds l'allocation pour enfant en situation de handicap ? » Donc tout était dit, c'est une question de fric et voilà. Je me suis dit heureusement qu'elle a refusé l'entretien avec vous car vous auriez eu des propos qui n'étaient pas du tout justes par rapport à son enfant. Elle est complètement à côté de la plaque et je me dis que s'il n'y avait pas l'école pour faire rempart..»

***Pensez-vous que son autisme est aussi acquis, c'est à dire renforcé par cette barrière familiale ?***

« S'il était dans une autre famille, je pense honnêtement qu'il n'aurait jamais atterri en ULIS TED. Certes, il a été diagnostiqué autiste mais la mère entretient cela..elle a une allocation pour enfant handicapé. Ça pourrait être un élève excellent. Pour moi, il pourrait même être au-dessus du lot. C'est dommage qu'il ait perdu deux ans parce qu'il pourrait suivre dans sa catégorie d'âge. »

***Comment expliquer ce retard de deux ans, il a redoublé certaines classes ?***

« Je pense, il faudrait voir avec l'enseignante spécialisée. Je ne sais pas ce qui a été fait réellement avant. Quand je vois les progrès qu'il a fait l'année dernière et cette année, je

me dis que la marche de progression est énorme donc peut-être qu'il lui a fallu cette marge de maturité. »

***C'est quand même inquiétant le comportement de la maman vis à vis de son enfant, on pourrait se demander ce qu'il se passe à la maison quand les portes sont fermées ?***

« Tout à fait et puis elle n'a pas un geste tendre, elle parle tout le temps de lui en disant « l'autre », on ne sent pas l'amour maternel du tout pour un petit garçon qui en aurait même plus besoin qu'un enfant lambda parce qu'il est hyper sensible »

***Quant à vous, vous êtes vous questionnée ou inquiétée quand vous avez appris la présence de l'enfant dans votre classe ?***

« J'appréhendais un petit peu surtout que l'année dernière lorsqu'il décroisonnait de temps en temps en CE1, il faisait une séance de lecture en CE2 avec moi de 45 min une fois par semaine et cela s'était mal passé. »

***Pour quelles raisons ?***

« Il ne comprenait pas ce que je lui demandais. A cette période-là, il n'écrivait pas encore, il avait une écriture bâton donc il n'avait pas du tout le temps de répondre aux questions. En fait on faisait de la lecture et après il y avait des questions de compréhension. Il lit très bien mais le problème c'est que l'on travaillait l'implicite. Il n'était pas mûr, il n'était pas prêt je pense. Il a pleuré plusieurs fois, il n'a pas voulu venir donc on n'a pas forcé. Quand on m'a dit l'année d'après qu'il allait être inclus à 100 %, je me suis dit que ça allait être compliqué et finalement non pas du tout. Je pense qu'il avait besoin d'être là tout le temps parce qu'il ne veut pas manquer une façon de faire, une méthode. Et puis, c'est compliqué d'arriver dans une classe avec des enfants qu'on ne connaît pas bien et de rester là 45 minutes, on ne connaît pas la maîtresse ni le matériel. »

***Justement, lors de son arrivée dans la classe cette année, avez vous prévenu les autres élèves ou cela s'est fait naturellement ?***

« Pas du tout. Les enfants se connaissent déjà dans les cours de récréation et puis comme c'est un petit garçon qui parle énormément, il n'y a pas de soucis ».

#### IV. Les aides éventuelles

« Je vais vous raconter une anecdote, il y a peut-être deux, trois semaines, pendant une semaine l'élève n'était pas là, fin je ne l'ai pas reconnu, il était grincheux, il ne travaillait pas, avec l'AVS, ça ne passait pas, j'ai vu qu'il y avait quelque chose. Je lui ai dit: « Qu'est ce qui se passe, tu as l'air fatigué, pas bien » il ne m'a rien dit mais il est allé parler à l'ancienne AVS de l'ULIS qu'il connaît bien. »

##### *Il a changé d'AVS cette année ? Combien de temps est-elle présente avec lui ?*

« Oui, il a changé cette année. Elle le voit trois heures par semaine pas plus, c'est rien. Il est vraiment autonome dans la classe. Au début c'était pour la frustration. Je l'ai prise aussi pour le sport parce qu'il a besoin d'un petit coup de pouce et d'être rassuré. Je vous disais qu'il était allé parler à son ancienne AVS en lui expliquant que sa mère lui avait dit que comme il était méchant à la maison, le diable qui était immortel et qui vivait depuis la préhistoire allait venir le prendre dès qu'il fermerait les yeux la nuit. Donc ça faisait une semaine qu'il ne dormait plus donc forcément il était « démonté » et cela expliquait son comportement. J'ai discuté avec l'enfant et le soir je me suis mise encore en porte à faux mais j'étais obligée, je voulais qu'il entende de la bouche d'un adulte face à sa mère que c'était des bêtises et que cela n'existait pas. J'ai dit à la maman qu'on ne disait pas ça à un enfant et elle m'a répondu qu'il était trop infect, qu'elle ne savait plus comment le punir et que c'était bien fait pour lui. »

##### *« Mise à part la motricité, quelles aides apporte l'AESH à l'élève lorsqu'elle est présente dans la classe ? »*

« Souvent c'est pour donner un petit coup de pouce sur quelque chose qu'il a du mal. Parfois, c'est pour copier parce que, comme il a encore un peu de mal avec le graphisme, il est un peu plus long que les autres donc elle le soulage en copiant une partie des phrases mais il fait le reste tout seul sans qu'on soit obligé de lui dire ».

## VI. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire de l'enfant autiste

*« Tout à l'heure, vous me disiez que sa soeur était entre guillemets normale, considérez-vous l'autisme comme un handicap ? »*

« Ben non en plus, surtout que pour lui c'est une force parce qu'il a ce truc que quelque soit la chose que tu lui dis, il l'a retient et essaie de l'améliorer que des enfants quelque fois ça rentre d'un côté et ça ressort alors que lui chaque chose va être prise en compte, des petits détails parfois..Il s'applique, il s'acharne.. »

*Vous voyez l'autisme comme une différence, c'est ça ?*

« Oui, en fait c'est une différence mais c'est un plus. Il cherche la perfection et ne va pas se contenter de quelque chose fait à moitié. Il doit faire la chose jusqu'au bout quitte à pleurer. Quelque fois, je lui dis: « c'est bon arrête, tu vois que tu n'y arrives pas, on reprendra une autre fois » mais non il veut aller au bout des choses. Les trois quarts du temps c'est très bien parce qu'il se perfectionne, parfois ça mène à une frustration parce qu'il n'y arrive vraiment pas mais ça, ça fait partie de la vie, il faut apprendre à gérer cette frustration ».

*Suite à tout ce que vous venez de me dire, je suppose que vous êtes pour la scolarisation de l'élève autiste en milieu ordinaire ?*

« Moi personnellement oui, pour lui, dans son cas à lui car ils sont tous différents, on ne peut pas les regrouper du tout. Mais j'ai dans ma classe des enfants dits normaux qui ont des bien plus grosses difficultés que l'élève autiste, le fossé est énorme. C'est un très bon élève et pourtant il est stigmatisé handicapé alors que si on ne nous le disait pas, on dirait qu'il a des petits gestes parasites parfois mais les autres ne le voient pas parce que je l'ai mis dans le fond. Comme il est beaucoup plus grand et plus costaud que les autres, je lui ai expliqué que je le mettais dans le fond pour que les autres élèves puissent voir le tableau mais c'était pas pour ça. C'est parce que quand il est content, il s'agite beaucoup et les autres ne le voient pas, j'avais peur qu'il y ait de la moquerie par rapport à ça. »

***Que lui apporte de plus cette scolarisation en classe ordinaire par rapport à celle en la classe ULIS ?***

« Il était en ULIS TED donc c'est encore spécifique, les autres enfants ne communiquent pas du tout alors que l'élève 5 verbalise énormément, il avait besoin d'un retour mais il se retrouvait entre guillemets face à des murs. Il était complètement isolé dans cette classe ULIS donc il parlait beaucoup à l'enseignante mais le but c'est aussi de leur apprendre à devenir élève. Là dans ma classe, je le sens épanoui, il adore travailler en groupe en plus. Je sais qu'il a des rendez-vous chez le psychologue tous les quinze jours. En début d'année, sa maman avait mis les rendez-vous pendant le temps scolaire et il a pleuré plusieurs fois et a refusé d'aller chez le psychologue parce qu'il ne voulait pas manquer la classe. Donc il adore venir à l'école, il est complètement intégré. Il est aussi extrêmement fier de lui lorsqu'il réussit un travail. »

***Cette scolarisation de l'élève autiste dans la classe ordinaire a-t-elle un impact sur les autres élèves ?***

« Je pense parce que les autres enfants voient que l'on peut être différent mais réussir. Ils ont compris ce que c'était être handicapé, ils ont compris que ce n'était pas un handicap physique dans le sens où il n'est pas en fauteuil roulant. Ils savent qu'il est autiste mais ils m'ont déjà dit: « En fait c'est comme une espèce de maladie mais il n'est pas malade ». Je leur répond que bien sûr il n'est pas contagieux. Ils savent aussi qu'il peut avoir des petites difficultés. Une petite fille m'a déjà dit: « C'est pour ça qu'il bouge tout le temps ses bras ». Je leur ai expliqué que lorsqu'il était content, il était très content et c'était la même chose quand il était triste, ça amplifiait ses émotions. Je me souviens que la petite fille m'avait répondu: « mais quand il est rigolo, il est trop rigolo » ».

***Pensez-vous que le simple regard de l'enseignant vis-à-vis de l'enfant suffit pour l'aider dans ses apprentissages ou pensez-vous qu'il faut être formé ?***

« Je ne suis pas formée du tout après je pense que c'est beaucoup de bon sens. Parfois, je dis à l'enseignante spécialisée qu'il y a peut être des choses que je fais dans la classe que je ne devrais pas faire avec un enfant autiste. Après moi je suis assez speed et je lui rentre assez dedans, souvent quand il s'énerve, je lui dis: « c'est bon, tu arrêtes tout de suite, tu te

calmes, s'il faut tu sors, tu souffles un coup et tu reviens ». En fait, je ne le traite pas du tout différemment des autres. Je lui avais dit: « tu es inclus à 100% dans ma classe donc tu suis les règles à 100%. Après j'ai déjà eu un autre élève autiste dans la classe, c'était beaucoup plus compliqué. C'était un Asperger donc il était très intelligent aussi mais il refusait catégoriquement certaines choses comme le sport, la production d'écrit, le dessin. Crier, menacer ça ne sert à rien avec ces enfants donc là je le laissais courir mais je savais que c'était un bon élève que ce n'était pas ça qui allait faire foirer entre guillemets sa scolarité. »

***Certaines enseignantes envisageraient des groupes de parole, d'autres regrettent les formations plus importantes pendant lesquelles une autre personne prenait en charge la classe, qu'en pensez-vous ?***

« Je n'ai jamais connu ce genre de formations. Pour ma part, j'ai toujours eu des formations pas terribles, très théoriques en fait. Nos formations sont extrêmement décevantes, on y apprend pas grand chose et bien souvent dans les situations proposées, ils présentent plein de matériel avec des enfants qui répondent bien sauf qu'en réalité cela ne se passe pas comme ça. On apprend véritablement dans sa classe en parlant avec ses collègues qui connaissent tes élèves, qui vont te donner des astuces. On fait des erreurs mais on apprend en faisant des erreurs. On le voit directement, si ça marche, on le voit tout de suite, les enfants te le rendent fois dix. »

**b. Questionnaire rempli par l'enseignante**

**Questionnaire destiné aux professeurs des écoles et aux AESH  
(Accompagnant aux élèves en situation de handicap) accompagnant  
les élèves autistes**

A (Acquis) / ECA (en cours d'acquisition) / NA (Non acquis) -  
+ éventuelles précisions.

En ce qui concerne la socialisation:

<b>Entrée en classe</b>		Elève S
1. Entre sans difficulté en classe	A	
2. Reste dans la classe	A	
3. Accepte la place qui lui est attribuée	A	
<b>Interaction avec l'adulte</b>		
1. Accepte la proximité de l'adulte/ accepte la présence de l'AVS	A	
2. Utilise des signes de politesse et de courtoisie (oraux, gestuels...)	A	
3. Répond à l'adulte après sollicitation/ Montre son travail	A	
4. Initie un échange (verbal ou non) avec l'adulte	A	
5. Parle à l'adulte à bon escient (contenu, moment...)	A	
6. Demande de l'aide (repère les personnes ressources en récréation en particulier)	A	
7. Respecte la distance sociale (adulte/ enfant)	A	
<b>Interaction avec les pairs</b>		
1. Accepte la proximité des pairs	A	
2. Accepte les sollicitations de ses camarades	A	
3. Va spontanément vers un camarade	A	
<b>Activités collectives (travaux de groupe, manipulation en groupe...)</b>		
1. Réalise les activités à côté des autres (imite ses camarades même s'il n'y a pas d'interaction)	A	
2. Présente une réaction adaptée pendant les temps dynamiques (récréation, salle de sport, cantine...)	A	
3. Comprend les règles du jeu social (attendre son tour, durée du jeu avec un début et une fin, réaction adaptée lorsqu'il/elle perd...)	A	
4. Notion de collaboration		
a. Accepte les propositions des autres, de changer d'idée	A	

b. Donne des idées spontanément	A
c. Propose des compromis, participe à l'argumentation collective	A
<b>Acquérir les compétences d'élèves</b>	
1. Reste assis	A
2. Ajuste son volume de voix en fonction du contexte et sait être silencieux au moment voulu	A
3. Suit les consignes de l'adulte	A
4. Ecoute ses camarades/ Respecte le tour de parole/ Lève le doigt pour prendre la parole	A
5. Accepte d'aller au tableau devant les autres	A
6. Accepte d'être aidé (par l'enseignant, par les autres enfants, par l'AVS)	A
7. A une réaction adaptée face à une difficulté/ face à une erreur	A
8. Demande de l'aide (déclinez comment)	A
9. Aide un camarade	A
10. Sait gérer les transitions entre deux activités	A
<b>Gestion émotionnelle</b>	
1. Sait reconnaître ses émotions et exprime ses ressentis:	
a. Physiquement, corporellement, gestuellement	A mais toujours des gestes
b. Visuellement (à l'aide d'un support visuel)	A
c. Oralement	A
2. Accepte la frustration (le non, la fin d'une activité plaisante...) et réagit de façon adaptée aux remarques	ECA
3. Est capable de gérer les imprévus/ les changements	A
4. Réagit positivement aux valorisations sociales (félicitations)	A
5. Sait reconnaître les émotions des autres	A
6. Ajuste son attitude à l'émotion exprimée par ses camarades (autorégule son comportement)/ Est capable de se mettre à la place de l'autre	A

En ce qui concerne l'environnement:

<b>Repère dans l'espace</b>	
1. Repère l'emplacement de son porte manteau	A
2. Repère sa place dans la classe	A
3. Repère les différents espaces de la classe	A
4. Repère les objets dans la classe	A
5. Repère l'endroit où il doit se ranger	A
6. Repère les différents endroits dans l'école	A
<b>Repère dans le temps</b>	
1. Repère qu'une activité a un début et une fin (commencer une activité et la finir)	A
2. Se repère dans l'emploi du temps de la classe (succession des activités)	A
3. Se repère dans le temps (journée, semaine, mois, année, saison...)	A
<b>Repère l'entourage scolaire</b>	
1. S'adapte de l'absence de son enseignant(e)/ Accepte la répartition dans les autres classes/ Accepte de travailler avec un(e) autre enseignant(e)	A
2. S'adapte à l'absence de son AESH	A
<b>A l'extérieur de l'établissement scolaire</b>	
1. A un comportement adapté	
a. A la médiathèque	A
b. En salle de sport, à la piscine	A
c. En sortie scolaire	A
<b>Approche sensorielle</b>	
1. Accepte et utilise de manière adaptée (sans recherche de stimulation sensorielle) le petit matériel scolaire et l'environnement scolaire	
a. Accepte de toucher les différentes matières	A
b. Accepte les différents environnements bruyants (chanson., chorale, sirène, sonnerie...)	A
c. Tolère les différentes odeurs	A
d. Tolère les différents stimulus visuels	A

En ce qui concerne la communication:

Compréhension orale	
1. Comprend une consigne:	A
a. Visuelles.	A
b. gestuelle.	A
c. Par imitation (exemple)	A
d. Orales.	A
2. Comprend une consigne simple en contexte	A
3. Comprend une consigne simple hors contexte	A
4. Comprend une consigne scolaire donnée de manière individuellement	A
5. Comprend une consigne scolaire donnée de manière collective	A

En ce qui concerne la communication:

Expression orale	
1. Utilise un langage non répétitif avec valeur de communication (absence d'écholalie)	A
2. Imité verbalement (dans le but de communiquer)	A
3. Communique:	
a. Oralement	A
b. Par échanges d'images	A
c. Par gestes	A
4. S'exprime:	
a. Par des mots isolés	
b. Par combinaison de mots	
c. Par des phrases	A
5. Utilise le « je »	A
6. Chante avec les autres	EA
7. Prend la parole devant tout le monde (réciter un poème, répondre à une question, présenter un travail)	A
Echanger	
1. Répond par « oui » de manière adaptée	A

2. Exprime un refus de manière adaptée	A
3. Répond aux questions simples	A
4. Soutient un échange	A
5. Est capable de décrire une image	A
6. Est capable de commenter (action en cours, événement...)/ Explique une situation	A
7. Reste dans le sujet	A
8. Questionne	A
9. Interpelle :	
a. Par le geste	
b. Par le nom	A
10. Est capable de faire une demande spontanée	A
11. Est capable de dire « je ne sais pas », « je n'ai pas compris ».	A
12. Est capable de demander une pause	ECA

c. **Entretien semi-directif réalisé avec l'AESH de la classe ULIS TED**

**I. Profil de l'enfant autiste**

*De manière générale, comment pourriez-vous me décrire cet élève ?*

« C'est un enfant qui n'a pas du tout confiance en lui. La première année qu'il est arrivé chez nous, il avait beaucoup de difficultés autant comportementales que dans les apprentissages. Nous n'avons pas trop insisté, nous avons fait les apprentissages de base et à partir de la deuxième année, tout s'est débloqué. À partir de là, tout s'est débloqué. »

*Certes, il a été diagnostiqué autiste mais pensez-vous que le contexte familial a pu amplifier cela et mettre une barrière au développement de ses compétences ?*

« Non, je pense que cela est dû à son évolution normale, il a eu juste besoin d'une année de plus en maturité comme certains enfants. J'ai commencé à lui apprendre la lecture la première année mais j'ai vu que ça ne fonctionnait pas donc on a laissé tomber et la deuxième année quand on s'y est remis, ça s'est très bien passé. Après, au niveau comportement, tout dépend de ce qui se passe chez lui. »

*Que pouvez-vous me dire à ce sujet ?*

« Le contexte familial n'est pas sain du moins pour lui, pour sa petite soeur tout va bien. Il y a une différence qui est faite par sa mère entre les deux enfants. Elle doit considérer l'enfant comme une gêne et l'enfant doit se sentir rejeté. Je sais qu'il y a deux ans, elle avait le projet de partir avec son nouveau compagnon donc elle voulait placer l'enfant en internat à l'IME pour pouvoir être tranquille mais nous on s'y est toujours opposé parce qu'on trouve qu'il n'a pas sa place là-bas. Il n'a plus du tout de contact avec son papa. On ne sait pas si c'est vrai ou pas après nous ne pouvons pas juger mais apparemment il n'a pas eu un comportement sain avec ses enfants ».

*Que pouvez-vous me dire de plus sur l'enfant ?*

« C'est un enfant qui a du mal à se confier. Il n'est pas renfermé mais c'est sa mère qui lui met des barrières. Il sait qu'il n'a pas le droit de raconter. Je vais vous raconter une anecdote. Une fois, quand il était encore chez nous, il est arrivé avec un bleu sur sa joue et

quand je lui ai demandé ce qu'il s'est passé, il m'a répondu qu'il n'avait pas été sage et que le torchon s'était vengé. Je lui ai alors demandé qui tenait le torchon et il m'a répondu que c'était sa maman. C'est un enfant qui est très formaté, si sa maman dit quelque chose c'est vrai parce que c'est quelqu'un qui est très attaché à elle. Il avait aussi du mal à gérer ses émotions avant, dès qu'il était content ou triste, il avait des gestes parasites, il parlait fort, il pouvait piquer des colères aussi. »

***Face aux comportements de la maman, y a-t-il eu un suivi par une assistante sociale ?***

« Logiquement si, il est encore suivi. D'ailleurs, l'année dernière, elle était venue nous voir parce que l'élève 5 m'avait raconté que son beau père avait tapé sa mère. Il m'avait confié cela mais il m'avait dit surtout tu ne le dis pas à ton mari. »

## **II. Parcours de scolarisation**

***Quel parcours de scolarisation l'élève a-t-il suivi ?***

« Il a suivi une maternelle ordinaire et après il a atterri chez nous en ULIS lorsqu'il avait six ans. On l'a gardé pendant trois ans jusqu'à il y a deux ans. Avant, la classe ULIS était dans une autre école et l'enfant n'était pas inclus dans les autres classe. Depuis que nous sommes arrivés ici, nous avons commencé à l'inclure, il a d'abord été inclus partiellement puis totalement depuis cette année. »

***Comment percevez-vous ses troubles ?***

« Il n'a pas un degré d'autisme profond. »

***A quel moment, vous vous êtes dit avec l'enseignante spécialisée qu'il serait peut-être bien de l'inclure en classe ordinaire ?***

« Ça c'était un projet qu'on avait, les enseignants sont censés accepter mais cela ne s'est pas fait dans l'autre école où était localisée auparavant la classe ULIS TED et disons qu'il fallait que moi aussi je l'accompagne mais ce n'était pas possible. Cette année, il a une AESH qui est mutualisée mais elle ne lui est pas attirée, la directrice l'a mis avec lui dans certains moments »

***Cela pose problème qu'il n'ait pas d'AESH à temps complet ?***

« Non, il n'en a pas besoin. L'année dernière peut être à cause de son écriture, de son comportement mais il a fait de gros progrès, il s'est beaucoup amélioré. »

***Son enseignante et l'enseignante spécialisée me disaient qu'il était frustré de ne pas avoir de réponse lorsqu'il parlait aux élèves de la classe ULIS, son langage a peut être été un facteur déclenchant à cette scolarisation en classe ordinaire, qu'en pensez-vous ?***

« Il parle beaucoup même ça devenait saoulant à un moment. Il n'arrête pas de parler, il a toujours quelque chose à dire mais c'est très censé parce que c'est quelqu'un de très cultivé, il sait plein de choses sur des sujets très différents. Je ne sais pas où il se documente mais c'est un enfant très curieux qui ne demande qu'à apprendre. Après nous sommes une ULIS dédiée spécifiquement aux troubles du spectre autistique et nous ne pouvons accueillir que six élèves alors qu'une ULIS normale peut en accueillir douze. Ça aurait peut-être été différent pour l'enfant, car là la plupart des enfants ne communiquent pas. En tout cas, il a vraiment progressé depuis le temps qu'il est en classe ordinaire »

***A-t-il rencontré des difficultés au début de sa scolarisation en classe ordinaire ?***

« Au début, il faisait rire la galerie. Il croyait qu'en faisant rire les autres, on le considérerait mieux. Il avait besoin aussi d'une certaine reconnaissance. Mais il ne se rendait pas compte en fait que les autres se moquaient de lui. J'avais remarqué cela même à la cantine parce que je les accompagnais avant mais maintenant il sait quand on se moque de lui et se fait plus de 'vrais copains' . Au niveau des apprentissages, j'avais peur pour l'écriture mais il a fait de gros progrès, il écrit maintenant très bien. D'ailleurs, il revient dans la classe pour nous montrer son travail et ça nous fait plaisir. »

***Que pensez-vous au fait de le sortir du parcours ULIS ?***

« C'est toujours difficile avec ces enfants-là. Pour l'instant, il suit très bien, c'est l'un des meilleurs mais on ne sait pas jusqu'où sa capacité peut aller. Il peut arriver à un moment où, au niveau CM2 par exemple, il ne montra plus jamais mais si on l'enlève de l'ULIS, il ne pourra jamais y revenir donc c'est toujours à double tranchant ».

### ***Comment voyez-vous sa scolarisation future ?***

« Pour l'instant et d'après son enseignante actuelle avec qui je discute beaucoup, je pense qu'une scolarisation en milieu ordinaire est tout à fait possible, il faut le tirer vers le haut. La plupart de nos élèves sont accueillis par la suite en IME mais il y a quand même des élèves qui suivent ULIS collège, ce sera peut être le cas pour l'élève 5 mais je pense qu'il est du niveau SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) carrément même peut être plus, on ne sait pas. On vise le plus haut pour les enfants tant qu'ils sont capables mais il n'y a pas que le côté pédagogique à prendre en compte, le vivre-ensemble et la socialisation sont des paramètres importants. »

### ***C'est dommage que sa maman n'ait pas la même vision des choses, qu'en pensez-vous ?***

« Oui, c'est dommage, elle devrait être fière mais non c'est une charge pour elle et puis elle a besoin qu'il reste en ULIS pour toucher les aides. C'est une question d'argent malheureusement. Après est-ce que l'enfant renvoie l'image de son père parce que le papa de l'élève 5 est aussi un peu handicapé ? Quand je l'ai vu j'ai eu peur la première fois alors qu'il est très sympathique quand on lui parle après. »

### **III. Les difficultés rencontrées quant à la scolarisation de l'enfant en milieu ordinaire**

#### ***De manière générale, quelles sont les difficultés que vous rencontrez en lien avec l'accompagnement d'un élève autiste ?***

« C'est difficile parce qu'on est deux avec l'enseignante pour les sept élèves de la classe. Quand il y en a un qui est en crise, cela fait généralement effet boule de neige. On est vite dépassés d'autant plus qu'il y en a qui sont violents. »

#### ***Donc pour vous, tous les enfants atteints d'autisme ne sont pas en mesure de suivre une scolarisation ordinaire ?***

« Oh non, pas du tout. Il y a des critères à prendre en compte, je dirais déjà la compréhension, le langage et l'attention parce que bien souvent ces enfants-là sont dans leur monde. On en a un qui commence à lire, il écrit très bien mais il est toujours perdu

dans son monde, il joue avec ses mains. Ce serait un élève capable de suivre une scolarité normale s'il était moins dans sa bulle. On a du mal à le ramener »

#### **IV. Les aides éventuelles**

***Depuis combien de temps suivez vous des élèves diagnostiqués autistes ?***

« Ça fait six ans que je suis ces enfants-là sinon j'ai fait deux ans avec une enfant dite « normale » mais qui était violente ».

***Avez-vous acquis certains gestes à faire avec ces enfants ou finalement vous vous sentez jamais vraiment préparée parce que ces enfants sont tous différents ?***

« On n'est jamais préparés même si oui il y a les grandes théories. À la base, j'ai une formation en psychomotricité donc je connaissais un peu ces enfants. Mais chaque enfant est différent, il faut toujours trouver ce qui va leur plaire, ce qui va pouvoir les booster, leurs intérêts en fait. Il y a des enfants qui n'en ont pas donc c'est très difficile. »

***Selon vous, une formation spécifique pour accueillir des élèves autistes serait tout de même nécessaire ou alors c'est une question de bon sens même si l'on n'est pas formé sur le handicap ?***

« Non, je pense qu'il faut quand même être formé. Moi, je me suis formée sur le terrain avec l'enseignante spécialisée qui me guidait au début. Maintenant, je gère plus ou moins toute seule. C'est vrai qu'il y a quand même des méthodes à appliquer à ces enfants-là et qui marchent beaucoup mieux que ce soit les PECS (système de communication par échange d'images) et la méthode TEACH (espace de travail défini pour chaque élève). Après, on sait qu'il y a des choses à ne pas faire et encore ce n'est pas forcément vrai. Par exemple, on dit qu'il ne faut pas crier alors que de temps en temps il faut remettre certains à leur place parce qu'ils ont besoin d'un cadre, avec d'autres il ne faudra jamais crier. On nous dit qu'il ne faut pas les toucher alors que certains nous font des câlins sans arrêt. Il n'y a pas de règles, toutes les grandes théories ne sont pas applicables à tous les enfants »

***En tant qu'AESH, est-ce qu'il y a quand même une barrière à mettre avec l'élève ?***

« Ces enfants sont parfois très affectifs, une relation de confiance est primordiale pour pouvoir faire entrer l'élève dans les apprentissages mais il faut mettre des limites. Il ne faut pas être trop proche au risque que l'élève se serve de cette situation, comme tout élève il doit dépasser sa zone de confort pour progresser. On essaie de les pousser le plus possible vers l'autonomie, c'est aussi notre rôle. »

***La relation avec les parents vous semble-t-elle importante pour suivre ces élèves ?***

« Personnellement, je n'ai pas le droit de parler ou d'entretenir une relation avec les parents sauf avec l'accord de l'enseignante. Après je dirais que cela se passe autrement avec certains qui avaient mon numéro. On sait avec qui on peut, cela est arrivé pour un ou deux parents sur tous les enfants que j'ai connus. Après l'enseignante doit, elle, parler beaucoup avec les parents parce qu'ils connaissent les centres d'intérêts de leur enfant, bien avant d'accepter l'enfant, c'est à dire savoir ce qui plaît à l'enfant, ce qui marche avec lui.»

***Comment avez-vous géré cette relation particulièrement difficile avec la maman de l'élève 5 ?***

« On n'a jamais eu de relation saine avec elle. Elle nous a toujours menti donc on n'a jamais fait attention à ce qu'elle nous disait en fait, c'est pas bien mais c'était dans l'intérêt de l'enfant ».

***De manière générale, quels sont les aménagements mis en place pour ces élèves ?***

« En fait, ils ont chacun leur outil de travail mais cela peut être des choses simples. Par exemple, un des élèves n'arrive pas à compter, on a mis les chiffres sur les legos. Un autre, on est obligé de lui mettre trois jetons pour lui indiquer les différentes tâches à réaliser avant de pouvoir jouer. Après l'élève 5 ne demande pas d'aménagement particulier ».

*Pensez-vous qu'avec ces élèves, un système de récompense doit être mis en place ?*

« Pour les trois quarts oui. Ça marche souvent avec la carotte ».

*Y a-t-il des intervenants extérieurs ? Une continuité est-elle mise en place avec eux ?*

« Il y a le SESSAD qui intervient. Soit ils viennent les chercher pour travailler ailleurs, soit ils viennent travailler avec les enfants dans l'école. Il y a de la psychomotricité, de l'éducation physique, des séances avec le psychologue, de la sophrologie. C'est le SESSAD qui choisit de prendre tel ou tel enfant pour les différentes activités mais il y a aussi une liste d'attente. Tout ce qui est éducatif relève normalement du SESSAD, mais on le fait quand même en classe en plus de la partie scolaire. »

## **V. Votre perception quant à la scolarisation en milieu ordinaire**

*« Tout à l'heure vous me parliez d'enfant « normal », considérez vous l'autisme comme un handicap et comment vous pourriez définir ce handicap par rapport à quelqu'un dit « normal » ?*

« Oui, c'est un handicap, fin tout dépend du degré quand même. C'est un handicap dans le sens où je pense que la plupart de ces enfants ne seront jamais autonomes. Dans ce sens-là, je pense que c'est un handicap. Après, pour eux-même non parce qu'ils ont une vision du monde différente de la nôtre donc eux, ils ne s'en rendent pas compte. Donc nous on le voit comme un handicap mais pour eux-mêmes non. »

*Pour vous le handicap, c'est vraiment cette absence d'autonomie ?*

« Oui voilà, après pour les cas sévères, on voit vraiment qu'ils ont des difficultés. »

*Comment voyez-vous l'autisme de l'élève 5 ?*

« Dans son cas, c'est juste une différence. Peut être que plus tard, les gens ne s'en rendront même pas compte parce que mis à part quelques gestes parasites qu'il a encore, il parle normalement, il est très intelligent. Je pense que son autisme est un moteur pour lui pour

prouver qu'il est capable de faire les choses comme les autres. Est ce que ça ne serait pas aussi pour prouver à maman qu'il y arrive comme tout le monde ».

***Que lui apporte de plus cette scolarisation ordinaire par rapport à la classe ULIS ?***

« Peut-être qu'il ne serait pas à son niveau en ULIS. C'est difficile déjà de s'occuper que de lui et de jauger son niveau sans le comparer à quelqu'un d'autre. Là, il suit un programme de CE2 et il y arrive très bien ».

***Qu'est ce que cela apporte pour les autres enfants ?***

« Je pense qu'ils voient la différence et ils voient qu'être différent, ça n'empêche pas d'avancer quand même. Même en étant différent, il est comme tout le monde, pour moi c'est ça en fait. C'est aussi important pour eux de comprendre ce qu'est le handicap et le fait que ça ne se voit pas forcément. »

***Quand vous l'avez accueilli, avez-vous eu une appréhension ou alors est ce que vous vous êtes demandées avec l'enseignante spécialisée si vous alliez parvenir à le faire évoluer ?***

« Non, au début on ne se met pas de limites. On attend de voir l'enfant, ses capacités. La relation de confiance avec l'enfant est primordiale mais ce n'est pas toujours évident non plus. Comme on connaissait l'élève 5 depuis la maternelle, cela a été plus facile. »

***Pensez-vous que le regard de l'enseignant a un rôle important dans la possibilité pour l'élève de suivre un cursus ordinaire?***

« Ils sont très affectifs ces enfants-là. Je les compare à des éponges, ils ressentent ce que l'on ressent. Donc si l'enseignante ne l'aimait pas, il le ressentirait et il n'avancerait pas. »

***D'ailleurs, nous devons inclure le plus possible les enfants mais pensez-vous que tous les enseignants seraient prêts à accueillir un élève autiste dans leur classe ?***

« Malheureusement non, après je les comprends, chacun réagit différemment face au handicap. Il y en a qui n'accepteront jamais d'enfants comme lui. »

***Mais du coup, sur quels critères ?***

« C'est physique voilà. Après, logiquement, ils seraient obligés de le prendre mais ils ne veulent pas par peur parce que ça fasse une charge de travail en plus pour eux, ils n'ont pas toujours aussi quelqu'un pour les aider. L'enseignant, avec leurs propres élèves qui ont déjà des difficultés plus un enfant autiste avec lequel il faudrait passer plus de temps, ce n'est pas réalisable. Il n'y a pas que la perception du handicap, il y a un manque de moyens aussi. C'est peut-être aussi par peur que l'enfant n'arrive pas à s'inclure dans la classe avec les autres enfants parce qu'il faut savoir qu'un enfant autiste sorti de son contexte a des difficultés, il faut le préparer, lui expliquer, l'accompagner au début, le rassurer. Il y en a qui sont très carrés et si l'on perturbe leurs habitudes, ça ne va plus. »

***Pensez-vous que si davantage d'explications étaient données aux enseignants sur l'élève autiste ou si une sensibilisation était faite auprès de tous les enseignants, cela changerait quelque chose ?***

« Non, tant qu'on ne leur donnera pas les moyens, ça ne changera pas. C'est vrai qu'on a des classes où il y a de plus en plus d'enfants déficients et qui n'ont pas d'AVS avec au moins vingt élèves par classe. Donc un prof devant de tels enfants, s'il doit s'occuper d'eux en plus un enfant qui vient d'une classe différente sans aide, je pense qu'on ne donne pas assez les moyens, peut être aussi d'explications. »

***C'est peut être dommage aussi de ne pas essayer parce que cette année, l'élève 5 demande moins d'aménagements que d'autres élèves de la classe, finalement c'est un élève qui pourrait avoir des difficultés comme un autre donc pourquoi certains enseignants pourraient accepter les élèves déficients et pas l'élève 5 ?***

« C'est sûr oui. Je pense que lorsqu'on dit « handicap » ça peut faire peur surtout « autiste ». Et puis ici, ils entendent souvent les nôtres crier donc ça n'aide pas mais en fait on devient un peu « une classe poubelle » parce qu'il n'y a pas que des enfants autistes chez nous. Il y en a un qui n'est pas du tout autiste mais il est violent, sournois, il tape ses parents et si on ne le surveille pas il peut taper n'importe qui donc on le met chez nous parce qu'on ne sait pas où le mettre. Il ira à l'IME plus tard. »

*Selon vos propos, il y a quand même des traits caractéristiques propre à l'autisme, quels sont-ils selon vous ?*

« On le voit dans la façon d'être de l'enfant, c'est difficile à expliquer, il ne vous regarde pas dans les yeux. Il a souvent la tête l'air, il va jouer avec ses doigts ou tripoter un objet. Mais il faut vraiment être avec lui parce qu'il y a des enfants qui peuvent jouer avec leurs mains mais qui ne sont pas autistes. En fait, c'est un ensemble de choses, ce n'est pas qu'un trait en particulier ».